



Nations Unies Commission économique pour l'Afrique

Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Ouest

ECA/WA/ICE/23/03

Vingt-troisième Session du Comité
Intergouvernemental de Hauts fonctionnaires et d'Experts
(23ième CIE)

Distr. : limitée
31 octobre 2020
Document : Français
Original : Français

Réunion virtuelle
26-27 novembre 2020



RAPPORT 2020 SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Progrès vers l'atteinte des agendas 2030 de développement durable
et 2063 de l'Union Africaine



VERSION 4.0
CEA
BUREAU AFRIQUE DE L'OUEST

Contents

SIGLES ET ABREVIATIONS	4
1. INTRODUCTION	5
2. MÉTHODOLOGIE, SOURCES DES DONNÉES ET LIMITES	5
3. ANALYSE DES REFORMES ET IDENTIFICATION DES GAPS	6
3.1. Profil des réformes de politique pro-ODD mise en œuvre par les Etats	6
3.2. Identification des potentiels gaps de réformes de politiques et la décennie de l'action ...	8
4. PROGRES ACCOMPLIS VERS L'ACCELERATION DE L'ATTEINTE DES ODDs ET DES OBJECTIFS DE L'AGENDA 2063	9
4.1. Progrès sous-régionaux	9
4.2. Performances des progrès par pays et par objectif	10
5. CAPACITES SOCIOECONOMIQUES DES ETATS FACE A LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19 ...	53
5.1. Capacités économiques, gouvernance et résiliences potentielles	54
5.2. Capacités sociales et résiliences potentielles des Etats face au Covid-19	57
5.3. Effets potentiels de la Covid-19 sur les performances de progrès des ODD et ceux de l'agenda 2063 correspondant	59
6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES	63
RÉFÉRENCES	64
ANNEXES : Niveau d'alignement entre les ODD et l'agenda 2063 de l'Union Africaine	66

LISTE DES FIGURES

Figure 48 : Distribution des réformes entreprises en Afrique de l'ouest par ODD sur la période 2016-2019, pourcentage	7
Figure 49 : Distribution des réformes entreprises en Afrique de l'ouest par « P » des ODD sur la période 2016-2018, pourcentage	8
Figure 1 : Performances de progrès agrégées des ODD par sous-région en Afrique, 2019 (pourcentage)	10
Figure 2 : proportion de la population vivant avec moins de \$1.90 par jour (2011 PPP), pourcentage	11
Figure 3 : Proportion d'employés (+ 25 ans) vivant avec moins de US\$1.90 PPP, pourcentage	11
Figure 4 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 1 par pays, 2019 (pourcentage)	12
Figure 5 : Prévalence d'insécurité alimentaire sévère, sous-nutritionnelle de la population et d'insuffisance pondérale en Afrique de l'Ouest, pourcentage	13
Figure 6 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 2 par pays, 2019 (pourcentage)	14
Figure 7 : Situation du nombre cumulé de malades (axe à gauche) et de décès (axe à droite) de la Covid-19 à la date du 21 Juin 2020	15
Figure 8 : Taux de mortalité infantile, des enfants de moins de 5 ans et de mortalité maternelle	16
Figure 9 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 3 par pays, 2019 (pourcentage)	17
Figure 10 : acquisition de niveau minimum de compétence en mathématique et taux d'abandon au primaire, pourcentage 2018	19
Figure 11 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 4 par pays, 2019 (pourcentage)	20
Figure 12 : Proportion de femmes au parlementaire en 2007, 2015 et 2019, pourcentage	20

Figure 13 : Taux de prévalence de mariage des enfants et de mutilations génitales féminines en Afrique de l'Ouest, pourcentage	22
Figure 14 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 5 par pays, 2019 (pourcentage)	23
Figure 15 : Evolution du taux d'accès aux services d'eau potable et d'assainissement, pourcentage de la population	24
Figure 16 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 6 par pays, 2019 (pourcentage)	25
Figure 17 : taux d'accès à l'électricité, en pourcentage de la population.....	26
Figure 18 : <i>Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 7 par pays, 2019 (pourcentage)</i>	27
Figure 19 : Evolution du PIB par tête, ppp (USD constant 2017) et de emplois vulnérables en Afrique de l'Ouest	28
Figure 20 : Proportion de jeunes âgés de 15 à 24 ans sans éducation, emploi ou formation, en pourcentage en Afrique de l'Ouest	29
Figure 21 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 8 par pays, 2019 (pourcentage)	29
Figure 22 : Evolution valeur ajoutée et emploi du secteur manufacturier, en pourcentage.....	30
Figure 23 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 9 par pays, 2019 (pourcentage)	31
Figure 24 : Evolution indice de Gini et part de revenu des 40 % des populations les plus pauvre en Afrique de l'Ouest, en pourcentage	33
Figure 25 : Evolution du coût moyen des envois de fonds en proportion \$US 200 transféré	34
Figure 26 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 10 par pays, 2019 (pourcentage)	35
Figure 27 : Proportion de la population urbaine vivant dans les quartiers de taudis, les quartiers informels et les logements inadéquats en 2014 et 2018, pourcentage de population urbaine.....	36
Figure 28 : Taux d'évacuation des déchets solides dans les principales villes par pays, 2018 en pourcentage	37
Figure 29 : <i>Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 11 par pays, 2019 (pourcentage)</i>	37
Figure 30 : Consommation intérieure de matières premières tous types compris par habitant, en tonnes.....	38
Figure 31 : Dépenses en recherche et développement, en pourcentage du PIB, là où les données son disponible	39
Figure 32 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 12 par pays, 2020 (pourcentage)	40
Figure 33 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 13 par pays, pourcentage, estimations 2019.....	41
Figure 34 : Aires marines protégées, 2018 en pourcentage des eaux territoriales	42
Figure 35 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 14 par pays, pourcentage, estimations 2019.....	43
Figure 36 : superficie de forêt, en pourcentage de superficie totale de terres	44
Figure 37 : Evolution de l'indice de la Liste rouge.....	45
Figure 38 : Proportion de terre dégradée, pourcentage de superficie totale de terre, en 2015.....	46
Figure 39 : <i>Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 15 par pays, pourcentage, estimations 2019</i>	46
Figure 40 : Nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100,000 habitants, en 2017	47
Figure 41 : Indice de corruption sur 100, en 2019	48
Figure 42 : : Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil, pourcentage, en 2018	49
Figure 43 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 16 par pays, 2019 (pourcentage)	49
Figure 44: Aide publique au développement net reçue, pourcentage du revenu national brut, 2000, 2016 et 2018.....	50
Figure 45 : Recettes publiques totales hors dons, en pourcentage du PIB.....	51
Figure 46 : Fonds des migrants reçu, en pourcentage du PIB, 2004, 2016 et 2019.....	52
Figure 47 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 17 par pays, pourcentage, estimations 2019.....	52

Figure 50 : Nombre total de malades et décès lié au Covid-19 par million, au 25 Août 2020 (lire décès axe à gauche et malades axe à droite)	53
Figure 51 : Capacité de l'espace fiscal en Afrique de l'Ouest.....	55
Figure 52 : Indice de stabilité politique en Afrique de l'Ouest, en 2018.....	56
Figure 53 : Dépenses militaires, pourcentage du PIB, 2018	57
Figure 54 : Situation de la capacité de réponse sociale des Etats de l'Afrique de l'Ouest face au Covid-19	58
Figure 55 : Illustration des capacités d'offre de soins de santé des systèmes de santé de l'Afrique de l'Ouest	59

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : répartitions des réformes entreprises par pays et par SDG sur la période 2016-2018, pourcentage	7
Tableau 2 : Evaluation rapide des effets potentiels de la Covid-19 sur l'évolution des progrès des ODD en Afrique de l'Ouest	60
Tableau 3 : Degré d'alignement entre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063.....	66
Tableau 4 : les objectifs ODD fortement alignés à ceux de l'agenda 2063	66

SIGLES ET ABREVIATIONS

APD	Aide publique au développement
CAD	Comité d'aide au développement
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CCNCC	Convention-cadre des nations unies sur les changements climatiques
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IDE	Investissement directs étrangers
ILO	Organisation internationale du travail
MGF	Mutilations génitales féminines
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
PIB	Produit intérieur brut
PPP	Parité de pouvoir d'achat
PTFs	Partenaires techniques et financiers
UA	Union Africaine
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UNHABITAT	Programme des Nations unies pour les établissements humains
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNODC	Office des Nations unies contre les drogues et le crime
USD	Dollars des Etats Unis d'Amérique
VNR	Revue nationale volontaire
WDI	Indicateurs de développement dans le monde

1. INTRODUCTION

Le rapport 2020 de suivi des progrès de mise en œuvre en Afrique de l’Ouest, de l’Agenda 2030 de développement durable et des objectifs correspondant de l’Agenda 2063 de l’Union Africain apporte des innovations par rapport à ceux des années précédentes. Il évalue les progrès par indicateur principal et les progrès agrégés par objectif et par pays, examine les réformes majeures entreprises par les pays au cours des cinq dernières années en lien avec la mise en œuvre des ODDs, décline les gaps et apprécie les capacités sociales et économiques des Etats à faire face aux potentiels effets de la crise sanitaire de la Covid-19 sur le développement durable.

Ce rapport annuel produit par le Bureau de la CEA en Afrique de l’Ouest se veut un instrument de plaidoyer et d’aide à la prise de décisions pour stimuler les efforts d’accélération de l’atteinte des objectifs de développement durable de l’agenda 2030 et ceux équivalent de l’Agenda 2063 dans le cadre de la décennie de l’action. Il contextualise dans la sous-région Afrique de l’Ouest les différents rapports d’évaluation de la mise en œuvre des ODD réalisés par le système des Nations Unies et la CEA en particulier, avec ses partenaires.

Le rapport vise de manière spécifique à :

- Évaluer les progrès de l’Afrique de l’Ouest vers l’atteinte des ODDs et de l’Agenda 2063 par ricochet ;
- Identifier et analyser les principales réformes entreprises par les pays au cours des cinq dernières années en vue d’accélérer l’atteinte des objectifs de développement durable des deux agendas ;
- Identifier les principaux gaps à combler au cours de la décennie de l’action ;
- Apprécier les capacités socioéconomiques des Etats à répondre de manière résiliente aux effets de la crise sanitaires de la Covid-19 dans le contexte de leurs efforts vers l’atteinte des objectifs de développement durables des agendas 2030 et 2063
- Mettre à la disposition des décideurs politiques et des acteurs du développement de la sous-région un outil d’information, de plaidoyer et d’aide à la prise de décisions dans la décennie de l’action pour accélérer l’atteinte des cibles des ODD et de l’Agenda 2063.

Le reste du rapport est structuré comme suit :

- Méthodologie, sources des données et limites ;
- Analyse des réformes d’accélération de la mise en œuvre des ODD et de l’Agenda 2063 ;
- Suivi des progrès vers l’atteinte des ODD et de l’Agenda 2063 ;
- Analyse des gaps à combler au cours de la décennie de l’action pour assurer l’atteinte des cibles majeures de développement durable des agendas 2030 et 2063
- Appréciation des potentielles capacités socioéconomiques des Etats face à la crise sanitaire de la Covid-19
- Conclusion et propositions de recommandations de politiques.

2. MÉTHODOLOGIE, SOURCES DES DONNÉES ET LIMITES

L’analyse des progrès des pays est faite à partir des principaux indicateurs associés à chaque objectif là où les données sont disponibles. Dans le souci premier d’apprécier les progrès agrégés par objectif, l’indice Africain des objectifs de développement durable du Centre africain de développement durable

est utilisé pour apprécier les progrès. Ces progrès sont évalués par objectif et pour l'ensemble des objectifs agrégés pour chaque pays.

L'indice Africain des objectifs de développement durable, donne une mesure agrégée des progrès réalisés sur chacun des 17 objectifs en utilisant les données disponibles, y compris les indicateurs officiels des ODD ainsi que d'autres mesures provenant de sources officielles fiables et d'autres sources vérifiables. L'Indice 2019 utilisé dans le présent rapport classe 52 pays¹ africains sur la base de 97 indicateurs pour les 17 objectifs. Le score de l'Indice² indique la position d'un pays entre la valeur 0 traduisant aucune performance sur l'objectif et la valeur 100 traduisant l'atteinte de l'objectif. Ainsi, un score de 60 par exemple signifie que le pays est à 60% en voie d'atteindre l'ODD donné.

Par ailleurs, sur la base des rapports pays d'évaluation des ODD et de l'agenda 2063, les principales réformes entreprises sont identifiées et analysées par secteur de planification du développement et par ODD afin d'apprécier le lien entre les progrès enregistrés par ODD et les réformes mises en œuvre au cours des cinq dernières années à cet effet. Partant de cette analyse de lien de performances entre progrès et réformes, les gaps sont identifiés et analysés afin de suggérer des réformes et mesures à entreprendre durant la décennie de l'action pour combler le déficit.

Enfin, les capacités socioéconomiques des pays de la sous-région susceptibles de contribuer à contenir ou répondre efficacement aux effets néfastes de la crise sanitaire de la Covid-19 sont identifiées et analysées.

Pour des raisons d'harmonisation et de comparabilité entre pays, les statistiques provenant essentiellement de sources internationales ont été privilégiées dans l'évaluation des progrès.

3. ANALYSE DES REFORMES ET IDENTIFICATION DES GAPS

A partir de l'inventaire des réformes de politiques mises en œuvre ou en cours de mise en œuvre reflétées dans les rapports nationaux de mise en œuvre des stratégies et plans nationaux de développement ainsi que des rapports de revues volontaires nationales (VNRs), cette section analyse les réformes majeures entreprises par les pays au cours des cinq dernières années en lien avec la mise en œuvre des agendas 2030 et ceux correspondant de l'agenda 2063 de l'UA. Cette analyse³ permet de dégager les gaps à combler au cours de la décennie de l'action par les Etats afin de se donner les chances d'être au rendez-vous des réalisations en 2030 et en 2063

3.1. Profil des réformes de politique pro-ODD mise en œuvre par les Etats

Les réformes de politiques entreprises par les pays de la CEDEAO au cours des cinq dernières années ont porté majoritairement sur le renforcement de la paix, la justice et les institutions (ODD16), l'offre d'emplois décents et le renforcement de la croissance économique (ODD8), le renforcement du partenariat (ODD17) et dans une moindre mesure sur l'amélioration de la santé et du bien-être de la population (ODD3). Les dix dernières années de mise en œuvre des ODD doivent être consacrées à la consolidation et au renforcement de ces réformes afin d'assurer la durabilité des résultats y afférents.

En revanche, très peu de réformes de politiques ont été entreprises en matière de promotion de mode de consommation et de production durable (ODD 12), la conservation et l'exploitation durables des ressources océanique et marines (ODD14). Cependant les réformes en matière de lutte et d'adaptation aux effets du changement climatique (ODD13), de réduction des inégalités (ODD10), d'accessibilité

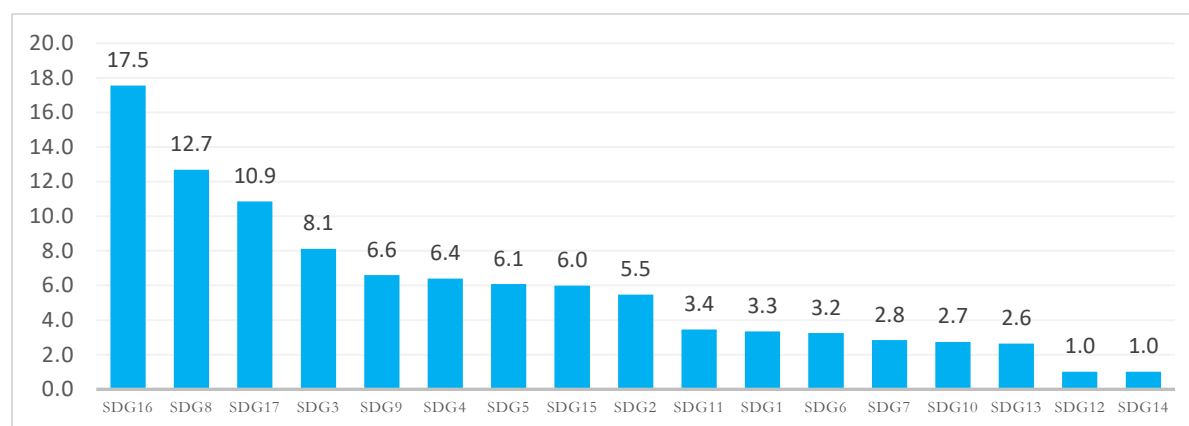
¹ Les Seychelles et la Libye sont exclues en raison d'une couverture insuffisante des données

² <https://raw.githubusercontent.com/sdsna/2018GlobalIndex/master/2018GlobalIndexMethodology.pdf>

³ La méthodologie a consisté après l'inventaire des réformes au niveau de chaque pays, de les identifier par secteur d'activité et par objectif ODD concerné principalement et secondairement. Par la suite, la comptabilisation des réformes est faite par ODD principal et les ratios du nombre de réformes par ODD. Les ratios par ODD sont ainsi calculés par pays et pour la sous-région

physique et coût à l'énergie propre (ODD7), d'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement (ODD6), d'éradication de la pauvreté (ODD1) et en matière de promotion de villes durable (ODD11) ont commencé à produire des résultats favorables au développement durable mais méritent d'être intensifiées durant la décennie de l'action.

Figure 1 : Distribution des réformes entreprises en Afrique de l'ouest par ODD sur la période 2016-2019, pourcentage



Source : CEA à partir des rapports pays de mise en œuvre des plans nationaux de développement

La tendance à la prédominance sous-régionale des réformes au cours des cinq dernières années en faveur des objectifs 8 ; 16 et 17 est reflétée dans la quasi-totalité des pays de la sous-région. Cette tendance pourrait s'expliquer par la généralisation dans la sous-région de lutte contre la mauvaise gouvernance par le renforcement des institutions de bonne gouvernance et la lutte contre l'insécurité et l'extrême violence sans oublier la course vers la transformation structurelle des économies par une croissance inclusive et le renforcement de la mobilisation des ressources domestiques pour le financement de la mise en œuvre des politiques publiques comme principale leçon tirée de la mise en œuvre des OMD. Les efforts en matière de réformes de politiques pour faire face aux défis d'instabilité politique, de restauration de la paix et d'insécurité dans le Sahel notamment sont reflétés au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Niger. Cette tendance est également perceptible au niveau de la croissance économique au Benin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et en Gambie (tableau 1).

A l'exception du Ghana, les importants gaps observés en matière de réformes de politiques entreprises au niveau régional en lien avec les objectifs 12 et 14 sont perçus dans la quasi-totalité des pays. Ces importants gaps sont également enregistrés pour l'objectif 10 au Benin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et en Gambie. En dépit de son caractère endogène et transversal à l'ensemble des objectifs, les réformes ciblant directement l'éradication de la pauvreté et le renforcement de la protection sociale (ODD1) demeurent très peu perceptibles dans certains pays (Benin, Côte d'Ivoire, Gambie). Il en est de même pour l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement au Burkina Faso et au Niger.

Tableau 1 : répartitions des réformes entreprises par pays et par SDG sur la période 2016-2018, pourcentage

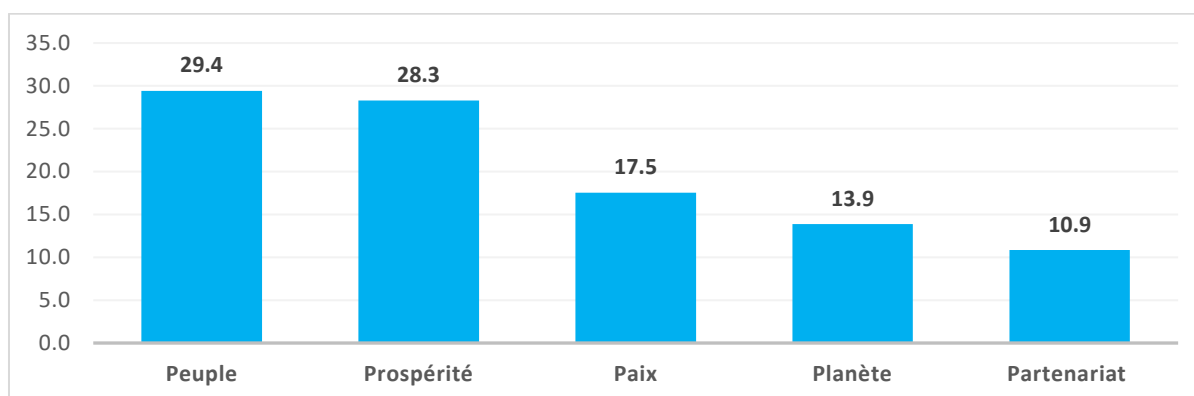
Country	17 Objectifs de développement durable																
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Benin	0.0	0.0	11.1	7.4	1.9	1.9	3.7	13.0	7.4	0.0	3.7	0.0	3.7	0.0	14.8	13.0	18.5
Burkina Faso	3.3	6.6	13.2	6.6	7.7	0.0	5.5	16.5	2.2	0.0	1.1	0.0	2.2	0.0	4.4	15.4	15.4

Côte d'Ivoire	0.7	2.0	7.5	10.9	4.1	4.8	0.0	19.7	8.2	0.0	4.8	0.0	1.4	0.0	4.8	22.4	8.8
Gambia	0.0	5.3	6.6	5.3	7.9	1.3	2.6	40.8	6.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	17.1	6.6
Ghana	4.4	5.8	9.5	10.2	2.9	8.0	8.0	6.6	8.8	2.2	2.2	5.1	3.6	2.9	2.2	10.9	6.6
Guinée	3.7	9.6	4.3	4.3	6.4	1.6	2.1	4.8	5.9	7.4	3.2	0.5	1.1	1.1	8.5	20.2	15.4
Niger	8.0	4.7	6.0	2.0	3.3	0.7	2.0	9.3	8.0	4.0	3.3	0.7	2.7	0.0	4.7	31.3	9.3
Senegal	2.8	5.6	11.2	5.6	13.3	5.6	0.7	7.7	4.9	2.8	7.0	0.7	6.3	2.8	9.8	4.2	9.1

Source : Calculs de la CEA à partir de l'inventaire des rapports pays d'évaluation des PND, 2020

L'analyse selon le regroupement en "5P"⁴ des ODD montre que l'essentiel des réformes de politiques entreprises par la sous-région au cours des cinq dernières années ciblait l'homme et la création de la prospérité pour le bien-être des populations (Figure 48).

Figure 2 : Distribution des réformes entreprises en Afrique de l'ouest par « P » des ODD sur la période 2016-2018, pourcentage



Source : CEA à partir des rapports de mise en œuvre des plans nationaux de développement

3.2. Identification des potentiels gaps de réformes de politiques et la décennie de l'action

L'analyse du profil des réformes de politiques entreprises en Afrique de l'Ouest au cours des cinq dernières années révèle que la quasi-totalité des pays de la sous-région ont concentré la mise en œuvre des politiques publiques sur le renforcement du processus de gouvernance (notamment économique, politique et administrative), la restauration de la paix et la lutte contre l'insécurité et l'extrême violence (ODD16). La volonté des autorités politiques de la sous-région de parvenir au stade des pays émergents grâce à la mise en œuvre des différentes politiques et stratégies de développement ciblant la transformation structurelle des économies par la création d'une croissance économique inclusive génératrice d'emplois décents (ODD8) a également fait l'objet d'un nombre important de réformes de politique. Tirant leçon des échecs de la mise en œuvre des OMD liés en partie au non-respect des engagements de la Communauté internationale à consacrer 0,7 % de leur revenu national disponible à l'aide publique au développement destinée aux pays en voie du développement, les pays ont pris l'engagement à travers le Programme d'action d'Addis-Abeba (PAAA) de financer majoritairement les politiques publiques par les ressources domestiques et un partenariat gagnant-gagnant (ODD17).

⁴ Peuple : ODD 1 à 4; Prospérité: ODD 7 à 11 ; Planète : ODD6 + ODD 12 à 15 ; Paix : ODD16 ; Partenariat : ODD17

Par ailleurs, dans la poursuite de l'élan des efforts entrepris pendant la mise en œuvre des OMD, les pays de la sous-région ont également intensifié les réformes de politiques portant sur l'amélioration de l'accès aux services de santé (ODD3) et d'éducation de qualité (ODD4), le développement des infrastructures économiques en soutien aux efforts de développement du secteur industriel et manufacturier (ODD9), la gouvernance et l'exploitation durable de l'écosystème terrestre (ODD15) et l'amélioration des rendements et productivité des activités agricoles en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (ODD2).

En revanche pour la décennie de l'action, les réformes de politiques et interventions devraient cibler les ODD oubliés au cours des cinq premières années de mise en œuvre des ODD et renforcer les réformes au niveau des ODD où les signes de résultats favorables commencent à se produire. Ainsi, le rattrapage de ces importants gaps devrait concerner la promotion des modes de consommation et de production durable (ODD 12), la conservation et l'exploitation durable des ressources océaniques et marines (ODD14). Aussi, le maintien et renforcement de l'intensification des réformes devrait se poursuivre en matière d'adaptation aux effets de changement climatique (ODD13), de réduction des inégalités (ODD10), d'accès à l'énergie propre (ODD7), d'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement (ODD6), d'éradication de l'extrême pauvreté (ODD1) et en matière de promotion de villes durables et d'une urbanisation contrôlée (ODD11).

4. PROGRES ACCOMPLIS VERS L'ACCELERATION DE L'ATTEINTE DES ODDs ET DES OBJECTIFS DE L'AGENDA 2063

Ce chapitre aborde les progrès des principaux indicateurs associés à chaque objectif en fonction des données disponibles. Il analyse également les progrès des pays vers l'atteinte des objectifs de développement durable de l'agenda 2030 et par ricochet ceux correspondant de l'agenda 2063 de l'Union Africaine à partir de l'indice du Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique. Il est présenté successivement les progrès agrégés comparés par sous-région de l'Afrique, les progrès par objectif et par pays et les progrès agrégés de l'ensemble des objectifs par pays.

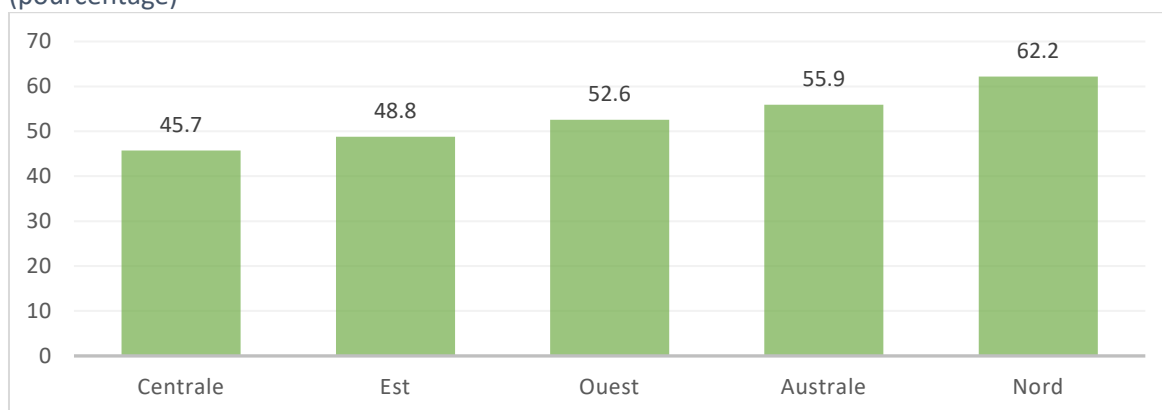
4.1. Progrès sous-régionaux

Selon les estimations 2019 du Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique, l'Afrique de l'Ouest est la troisième sous-région en termes de performance de progrès vers l'atteinte des objectifs de développement durable en 2030 après l'Afrique Australe et l'Afrique du Nord qui elle enregistre la meilleure performance de progrès, soit à environ 62% de progrès moyen. L'Afrique de l'Ouest est à 52,6% de progrès moyen vers l'atteinte des ODD en 2030 et le Cabo Verde et le Ghana sont les deux pays locomotives de la sous-région vers l'atteinte des ODDs. La sous-région enregistre ses meilleures résultats de performance vers l'atteinte des objectifs 13 et 12 et dans une moindre mesure les objectifs 15 et 10, notamment en matière de changement climatique, de mode de consommation et production durable, de protection et restauration de l'environnement et réduction des inégalités.

Par ailleurs, les grands retards en matière de dotation d'infrastructures de production et de soutien à la production (objectif 9) et en matière d'offre massive de soin de santé de qualité (objectif 3) constituent les principaux domaines qui inhibent les efforts de croissance inclusive et de développement durable dans la sous-région. A ces deux principaux domaines de contreperformance de la sous-région, en dépit des progrès substantiels enregistrés, s'ajoute l'accès à une éducation de qualité (objectif 4), à des infrastructures d'eau potable et d'assainissement de qualité et en quantité suffisante pour la majeure partie de la population avec de forte disparité entre le milieu rural et urbain

(objectif 6). La sous-région serait en bonne posture pour réaliser l'objectif 13 en 2030 et éventuellement des niveaux satisfaisants pour les objectifs 2, 6, 14, 15 et 17 si des réformes et des interventions de passage à l'échelle sont accomplis par les pays au cours de la décennie de l'action.

Figure 3 : Performances de progrès agrégées des ODD par sous-région en Afrique, 2019 (pourcentage)



Source : CEA à partir des estimations 2019 du Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique

4.2. Performances des progrès par pays et par objectif



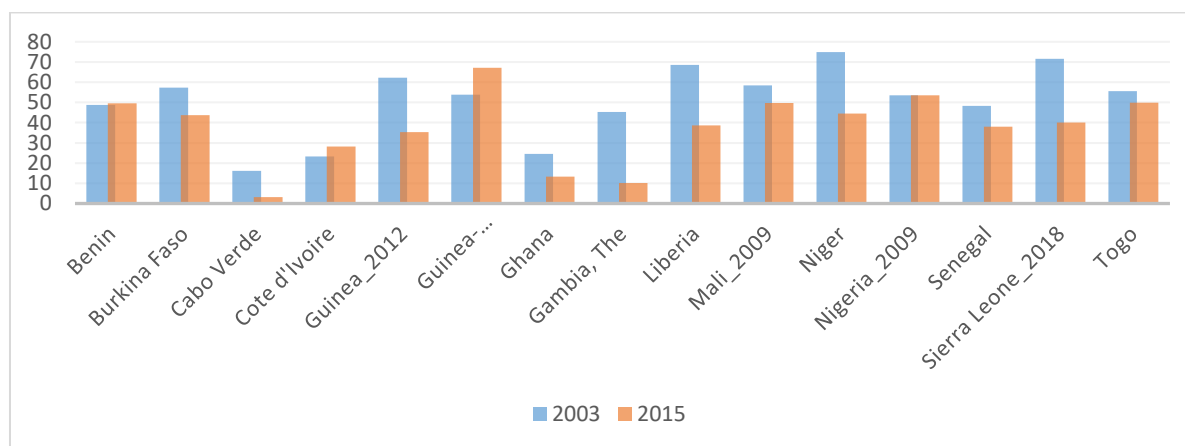
Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Selon le rapport mondial 2019 sur le développement durable, 56,0 % de la population mondiale en situation d'extrême pauvreté (moins de \$US 1,90 par jour) provenaient en 2015 de l'Afrique subsaharienne et cette proportion pourrait atteindre 90% en 2050 si rien n'est fait (Nations Unies, 2019). Par ailleurs, en 2018, 45,0% de la population employée de la région vivaient avec moins de \$US 1,90 par jour, notamment en lien avec la prédominance de la précarité et du profil non-décent des emplois dans la région.

En dépit de l'importance de sa population toujours dans l'extrême pauvreté, l'Afrique de l'Ouest a enregistré une baisse substantielle de la proportion de pauvres au cours des deux dernières décennies, passant d'environ 52 % en 2002 à 37% en moyenne en 2015. Le Cabo Verde (3,2%), la Gambie (10,1%) et le Ghana (13,3%) enregistrent un niveau de pauvreté nettement en deçà de la moyenne régionale tandis que le Togo (49,8%), le Benin (49,5%), le Niger (44,5 %), le Burkina Faso (43,7%), le Libéria (40,9%) et la Sierra Leone (40,1%) enregistrent toujours une

proportion de pauvres nettement supérieure à la moyenne sous-régionale. Les efforts des acteurs du développement en faveur d'une réduction sensible de la pauvreté sont inhibés par le niveau toujours criard des inégalités, notamment du revenu plus en défaveur des populations rurales, des femmes et des jeunes.

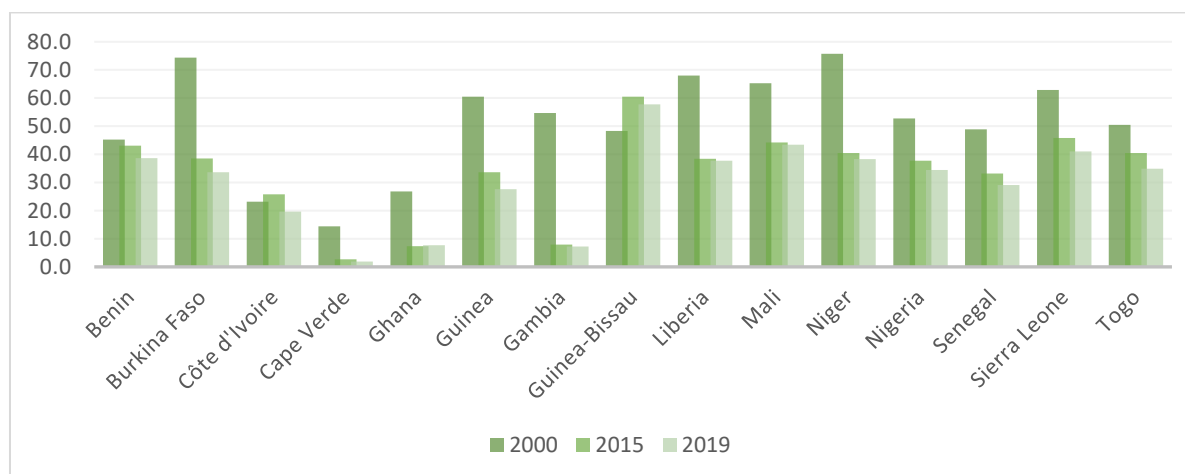
Figure 4 : proportion de la population vivant avec moins de \$1.90 par jour (2011 PPP), pourcentage



Source : CEA à partir base de données indicateurs de développement mondiale, Banque mondiale, 2020

Par ailleurs, le nombre de travailleurs pauvres a significativement baissé en Afrique de l'Ouest entre 2011 et 2017. En effet, en moyenne, 33,0 % des individus au sein de la population de 25 ans et plus qui sont employés, vivaient en 2017 avec moins de \$US1,90 par jour contre en moyenne 37,3 % en Afrique (Figure 3). Sur la même période, cette proportion était moins de 8,0 % au Cabo Verde, au Ghana et en Gambie. La situation de pauvreté des travailleurs est toutefois plus préoccupante en Guinée-Bissau où la proportion sur la même période est de 60,4 %. Cette situation s'expliquerait en partie par la prédominance du travail non décent et par ricochet la faible productivité du travail (CEA, 2019)⁵.

Figure 5 : Proportion d'employés (+ 25 ans) vivant avec moins de US\$1.90 PPP, pourcentage



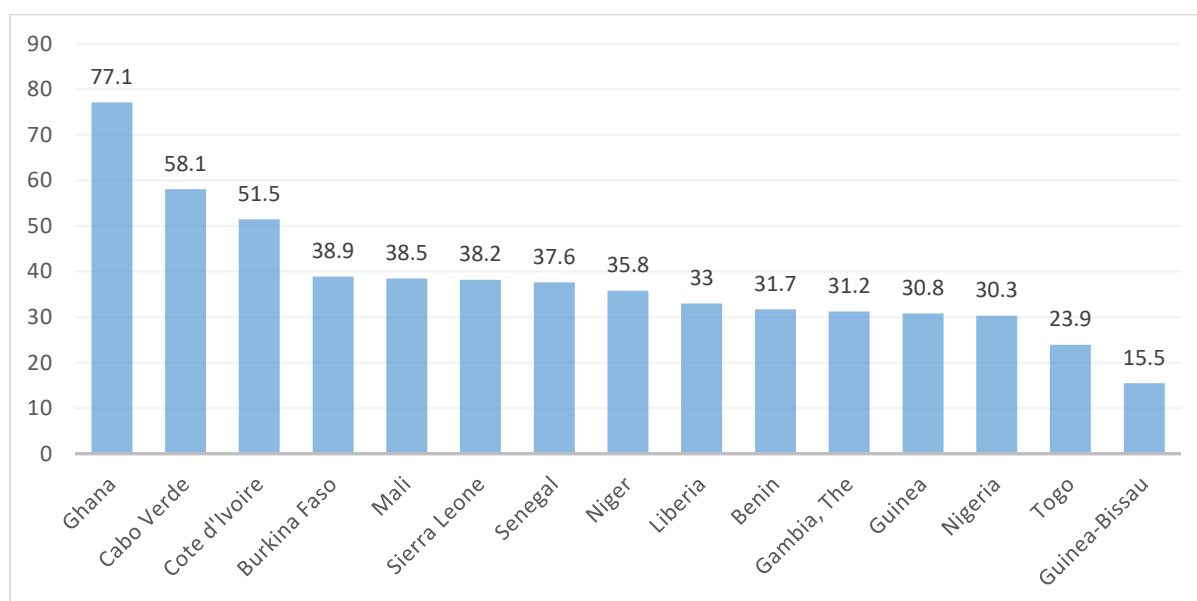
Source : CEA à partir base de données ILO, 2020

⁵ https://unstats.un.org/sdgs/report/2019/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2019_French.pdf

Globalement, le Ghana et le Cabo Verde seraient surement sur la bonne voie de réaliser l'objectif 1 en 2030 avec des niveaux de progrès de 77,1% et 58,1% respectivement (Figure 4).

Aussi, la décennie de l'action dans la sous-région devrait cibler le relèvement des défis relatifs à la faiblesse des productivités notamment dans l'ensemble des sous-secteurs de l'agriculture, le caractère non inclusif de la croissance, les inégalités, l'insécurité alimentaire, l'insécurité dans le Sahel notamment, les dynamiques de population et la faible résilience face aux chocs notamment économiques, financiers et sanitaires.

Figure 6 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 1 par pays, 2019 (pourcentage)



Source : CEA à partir des estimations 2019 du Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique



Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Selon le rapport 2018 du Secrétaire Général des Nations Unies sur les ODDs dans le monde, la situation d'insécurité alimentaire s'est beaucoup détériorée en Afrique. Le nombre de personnes sous-alimentées est passé de 195 millions en 2014 à 237 millions en 2017. L'Afrique est la région où la prévalence de la faim reste la plus élevée, avec un taux qui a augmenté de 20,7 % en 2014 à 23,2 % en 2017 (Nations Unies, 2019⁶).

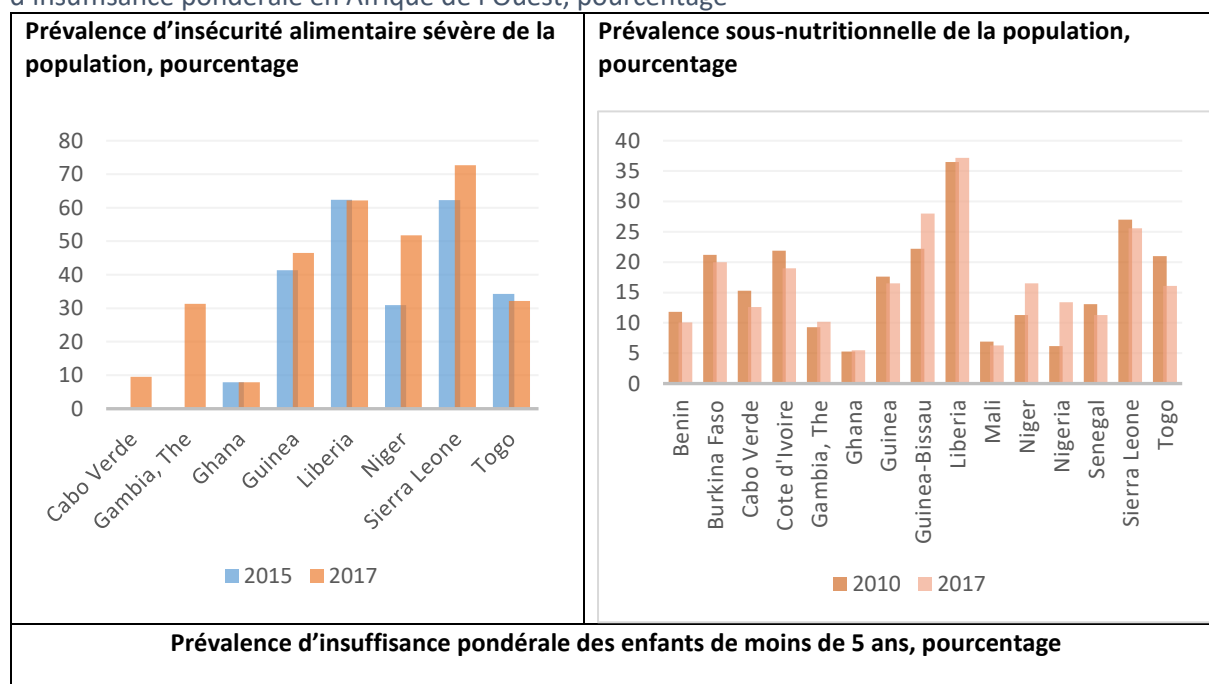
La tendance régionale de l'insécurité alimentaire est reflétée aussi bien au sein de la population prise dans son ensemble, que chez les enfants. En effet, la prévalence de la population en état de sous-

⁶ https://unstats.un.org/sdgs/report/2019/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2019_French.pdf

nutrition s'est dégradée en moyenne⁷ de 16,4% en 2010 à 16,5% en 2017 tandis que la prévalence de l'insécurité alimentaire sévère s'est plus que doublement dégradée passant en moyenne de 15,5% en 2015 à 39,2% en 2017. Bien que la proportion des enfants de moins de cinq ans en situation d'insuffisance pondérale ait enregistré une légère baisse (19,6% en 2010 à 16,9% en moyenne⁸ en 2018), elle reste élevée pour cette tranche vulnérable de la population, au regard des implications désastreuses à long terme, sur le niveau d'instruction et la productivité.

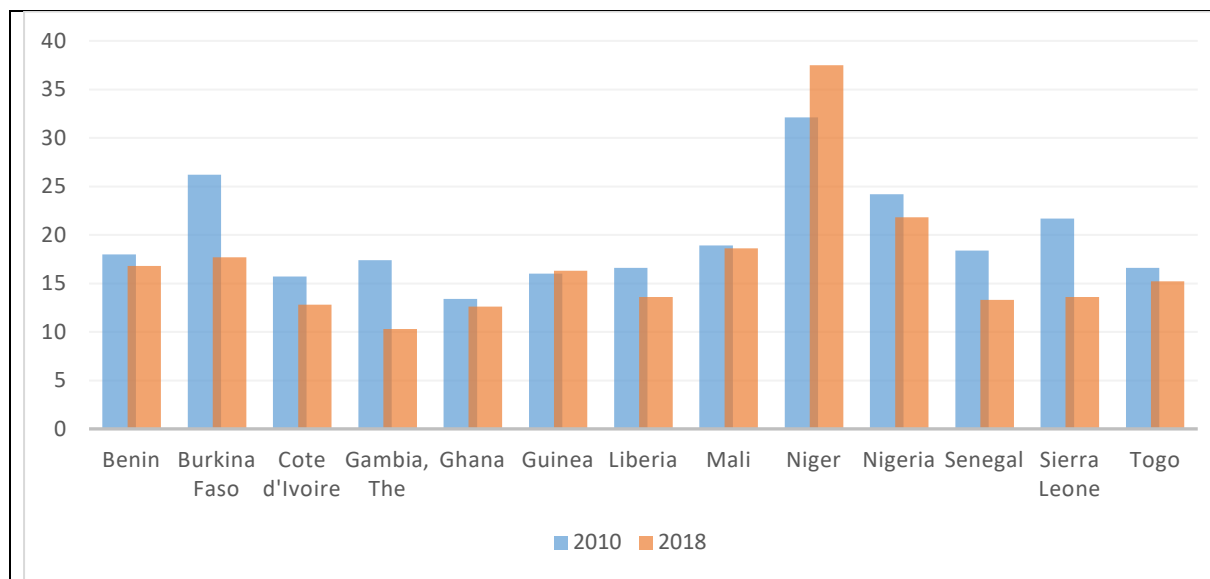
Au niveau des pays pris individuellement, le Cabo Verde (9,5% et 12,6% respectivement) et le Ghana (7,8% et 5,5% respectivement) et dans une moindre mesure la Gambie (31,3% et 10,2% respectivement) enregistrent en 2017 des taux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle faibles et nettement en deçà de la moyenne régionale (Figure 5). Cependant, la situation reste préoccupante au Libéria, en Sierra Léone, au Niger, en Guinée- Bissau et au Burkina Faso (Figure 5). Ces performances pays sont corroborées par les efforts de progrès vers l'atteinte de l'objectif 2 du Ghana, la Côte d'Ivoire et le Sénégal qui sont à un niveau de performances de progrès modéré vers l'atteinte de l'objectif car ayant déjà parcouru plus de 50% du trajet vers la cible (Figure 6).

Figure 7 : Prévalence d'insécurité alimentaire sévère, sous-nutritionnelle de la population et d'insuffisance pondérale en Afrique de l'Ouest, pourcentage



⁷ A partir de l'analyse des statistiques issues de la base de données indicateurs de développement mondial de la Banque mondiale

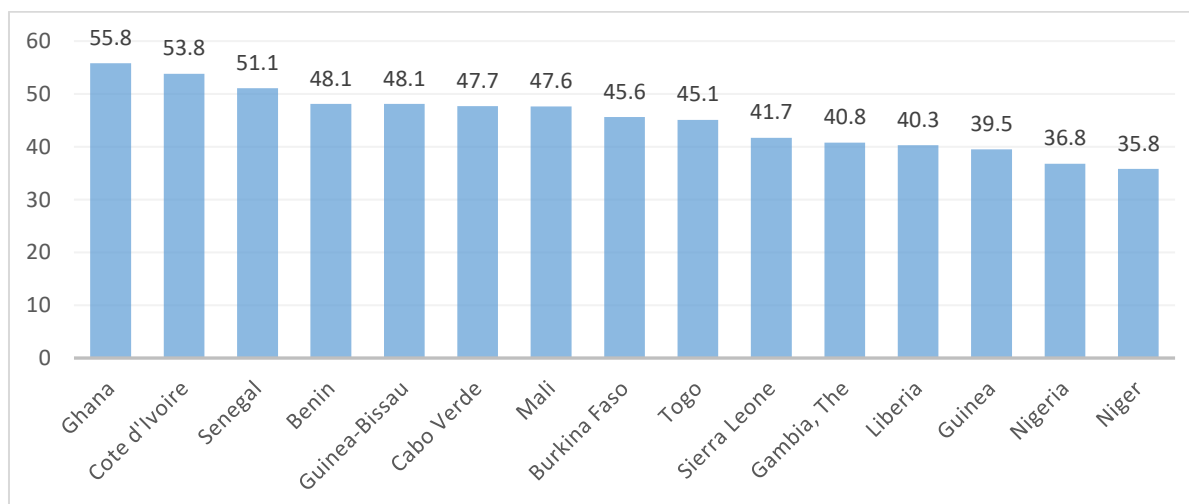
⁸ Idem à 5)



Source : CEA à partir de la base de données indicateurs de développement mondial, Banque mondiale, 2020

La dégradation de la situation alimentaire et nutritionnelle en Afrique en générale et en Afrique de l’Ouest en particulier, serait en partie liée à l’augmentation des conflits dans la région, au cours de la dernière décennie (FAO, 2018). Ces effets conjoncturels liés aux conflits ayant exacerbé les effets néfastes des chocs climatiques, la récurrence des sécheresses et bien d’autres facteurs qui menacent de réduire la productivité agricole et le bétail dans la sous-région en général et dans le Sahel en particulier.

Figure 8 : Performances de progrès vers l’atteinte de l’ODD 2 par pays, 2019 (pourcentage)



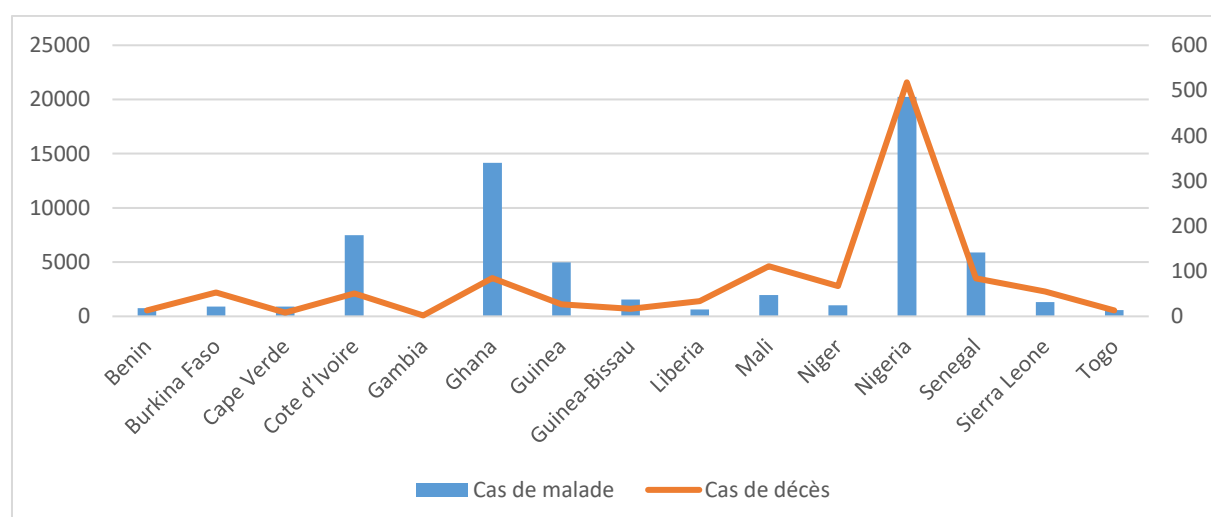
Source : CEA à partir des estimations 2019 du Centre des objectifs de développement durable pour l’Afrique



Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

A l'instar des autres régions du monde, l'Afrique a accompli des progrès en matière d'amélioration de l'état de santé des populations au cours de ces deux dernières décennies. Ces acquis ont été en partie impulsés par la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et en consolidation par la mise en œuvre des ODDs. En effet, les taux de mortalité maternelle⁹(de 878 pour 100,000 naissances en moyenne en 2000 à 542 pour 100,000 naissances en 2017) et infantile¹⁰(de 91,1 pour 1000 naissances en moyenne en 2000 à 51,7 pour 1000 naissances en 2019) ont baissé substantiellement, l'espérance de vie continue d'augmenter¹¹ (de 50,45 ans en moyenne en 2000 à 61,27 ans en 2018) et la lutte contre certaines maladies infectieuses a enregistré de grands succès, dans l'ensemble des pays de la région. Cependant, il convient de souligner que la survenance de la pandémie de la Covid-19 en mars 2020, avec son cortège inédit de taux d'infection, d'affaiblissement des systèmes de santé déjà structurellement vulnérables, risque d'annihiler ces efforts et creuser davantage le déficit sanitaire des pays.

Figure 9 : Situation du nombre cumulé de malades (axe à gauche) et de décès (axe à droite) de la Covid-19 à la date du 21 Juin 2020



Source : A partir des données de <https://github.com/owid/covid-19-data/tree/master/public/data> , consulté le 22 Juin 2020

A la date du 21 Juin 2020¹², 8.708.008 cas de malades du Covid-19 dont 461.715 décès ont été enregistrés au niveau mondial et l'Afrique représente seulement que 0,3% des cas de malades (293.721 cas) et seulement 1,6% des cas de décès (7.778 cas) avec L'Egypte, l'Algérie, l'Afrique du Sud et le Nigéria identifiés comme les pays les plus affectés par la pandémie. Au niveau sous-régional, l'Afrique de l'Ouest à la même période enregistrait 12,2% des cas de malade de l'Afrique (62.421 cas) et 14,63% des cas de décès (1.138 cas). Le Nigéria, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Sénégal constituent les pays de la sous-région qui enregistrent soit 76,5% (47.788 cas) des cas de malades de la sous-région.

⁹ <https://www.who.int/reproductivehealth/publications/maternal-mortality-2000-2017/en/>

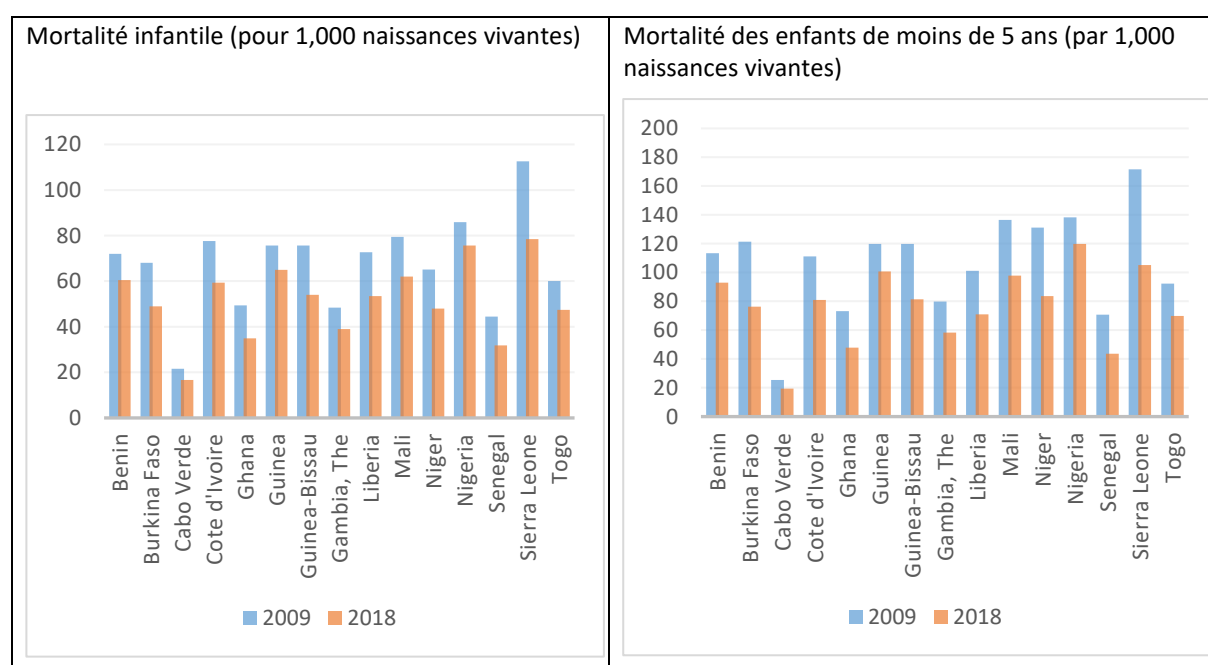
¹⁰ <https://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.IMRT.IN?locations=ZG>

¹¹ <https://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.LE00.IN?locations=ZG>

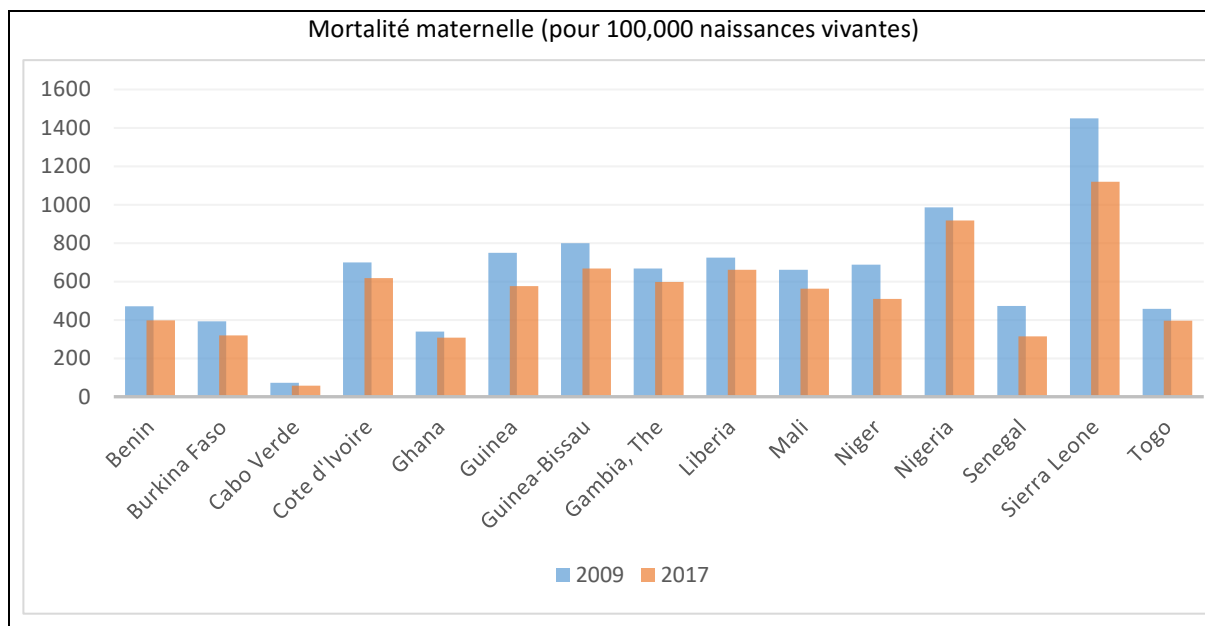
¹² Les données plus récentes à la date la rédaction de la section.

Les réformes entreprises du secteur de la santé, notamment en termes d'amélioration de l'accessibilité physique et coût des services de santé, dans l'ensemble des pays de la sous-région, ont permis une baisse substantielle des taux de mortalité infantile, des enfants de moins de 5 ans et le taux de mortalité maternelle. En moyenne¹³, le taux de mortalité infantile a baissé de 67,2 en 2009 à 51,7 décès pour 1000 enfants vivants en 2018 et celui des enfants de moins de 5 ans de 107,1 à 76,6 décès pour 1000 enfants vivants sur la même période. Le taux de mortalité maternelle a baissé de 642,2 en 2009 à 534,7 décès pour 1000 enfants vivants en 2017. Le Cabo Verde enregistre les taux les plus faibles de la sous-région sur l'ensemble des indicateurs. Cependant, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, Mali, le Niger, la Sierra Leone et le Sénégal constituent le groupe de pays qui a enregistré les bonnes performances en termes d'amélioration des indicateurs de santé dans la sous-région. Les initiatives relatives entre autres à la gratuité des soins pour les enfants et les femmes enceintes ainsi que l'augmentation du nombre de personnels soignant enregistré dans l'ensemble des pays de la sous-région auraient fortement contribué à ces bonnes performances.

Figure 10 : Taux de mortalité infantile, des enfants de moins de 5 ans et de mortalité maternelle



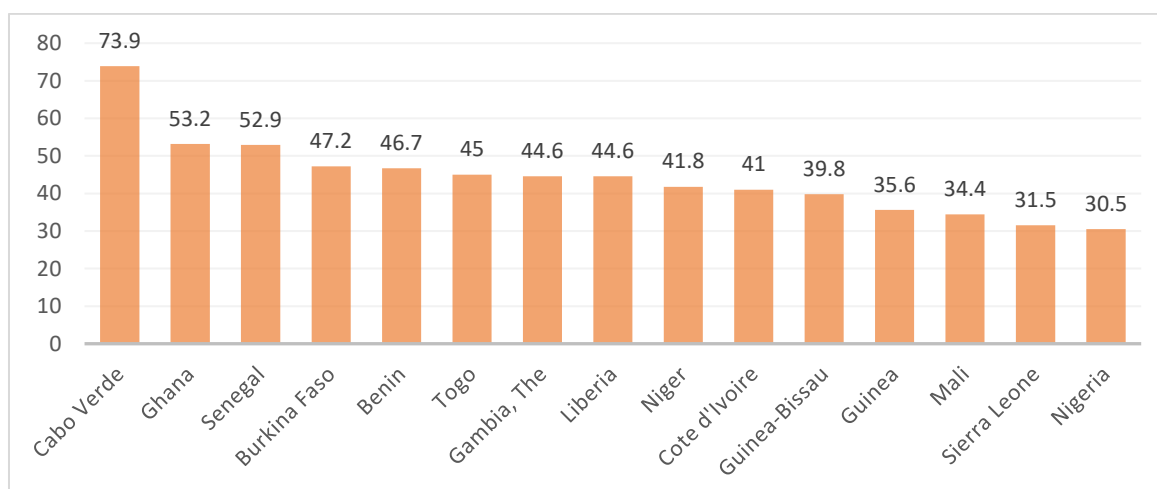
¹³ <https://github.com/owid/covid-19-data/tree/master/public/data>



Source : CEA á partir de WDI, Banque mondiale et OMS 2020

Globalement, le Cabo Verde qui a déjà effectué environ 74% du chemin á parcourir serait en bonne position pour réaliser en 2030 l'ODD3 et dans une moindre mesure le Ghana et le Sénégal si des efforts d'accélération dans l'amélioration de l'offre et la demande de services de santé sont fait au cours de la décennie de l'action.

Figure 11 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 3 par pays, 2019 (pourcentage)



Source : CEA á partir des estimations 2019 du Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique



Objectif 4 : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Selon l'UNESCO (2019), en 2018 l'Afrique comptait 54% des 262 millions d'enfants de 6 à 17 ans au monde qui n'étaient pas scolarisés. Cette proportion qui était estimée à 41% en 2000 s'est beaucoup accrue en dégradation du fait en partie de l'augmentation vertigineuse de la population de cette tranche de la population en lien avec les taux de fertilité et de croissance démographique révélé dans la région. Cette dégradation serait également le résultat d'un accroissement moins que proportionnel de l'offre éducative, notamment en termes d'infrastructure et de personnel enseignant comparativement à l'accroissement de population de la tranche d'âge concernée. Cette tendance régionale est observée au niveau de la sous-région

Les performances du système éducatif ne se limitent pas seulement à la scolarisation des enfants, mais aussi et surtout à l'achèvement de cette scolarité. Tandis que l'achèvement de l'enseignement primaire est déjà universel dans les pays à revenu élevé et la plupart des pays à revenu intermédiaire, sept pays sur les quinze que compte la CEDEAO enregistraient en 2018 des taux d'abandons variant entre 18,2% et 41,0%. Ce taux est estimé à moins de 1,0% au Ghana et en Sierra Leone.

Par ailleurs, en termes de qualité de l'éducation comme préconisée dans le cadre des ODDs par rapport aux OMD, la sous-région devrait mettre à profit la décennie de l'action pour rattraper son retard. En effet, la proportion des enfants ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en mathématiques en deuxième ou troisième année d'étude était de moins de 30% dans la plupart des pays de la sous-région avec seulement moins de 3% au Mali contre plus de 60% au Burkina Faso, au Ghana et au Sénégal. Il convient de souligner que les aptitudes pour les mathématiques sont quasiment en faveur des garçons, d'où le dynamisme en cours dans les pays dans la promotion des sciences en faveur des filles afin de combler cette inégalité contreproductive.

Ce profil structurel du bas niveau de la qualité de l'éducation, notamment en termes de taux d'abandon, pourrait se dégrader du fait du Covid-19. En Afrique de l'Ouest, les mesures de prévention et de réponse prises pour faire face à la pandémie ont conduit à la fermeture totale des écoles, pour une durée de trois à quatre mois. Des mesures non favorables à la qualité de l'éducation ont été prises dans la plupart des pays pour sauver l'année scolaire 2019-2020. Ces mesures qui consistent d'une part à consacrer seulement un mois d'enseignement aux élèves en classe d'examen et d'autre part permettre à ceux qui ne sont pas en classe d'examen de passer en classe supérieure pourraient potentiellement impacter négativement la qualité de l'éducation dans la période post Covid-19.

Figure 12 : acquisition de niveau minimum de compétence en mathématique et taux d'abandon au primaire, pourcentage 2018

Figure 9a : Proportion d'enfants ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en mathématiques en 2e ou 3e année d'études, hommes et femmes, pourcentage en 2016

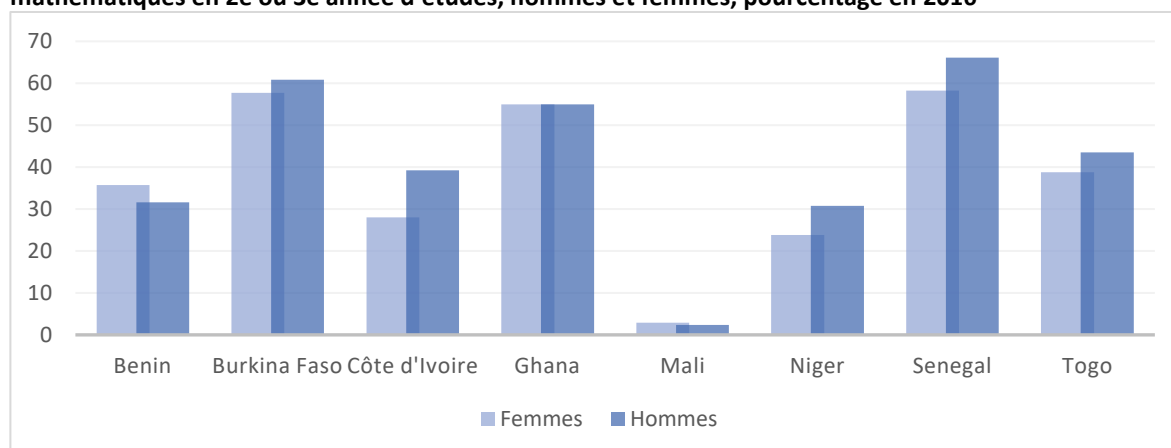
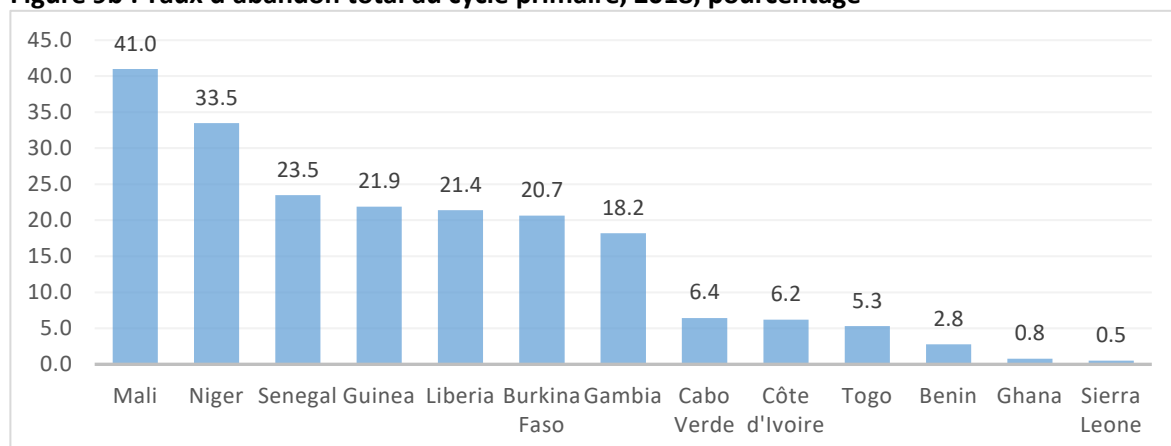


Figure 9b : Taux d'abandon total au cycle primaire, 2018, pourcentage

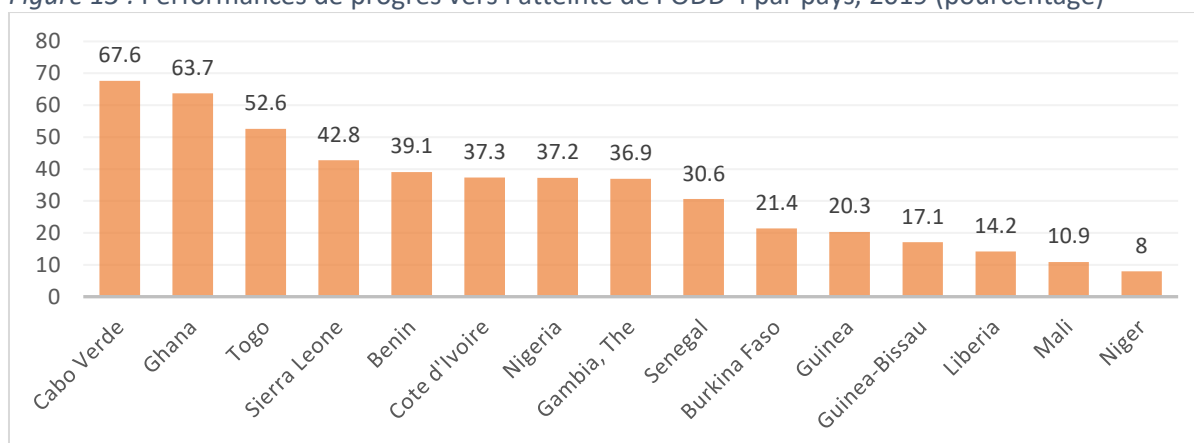


Source : CEA à partir de la base de données de UNESCO, 2020

En moyenne, le Cabo Verde et le Ghana sont en bonne posture pour réaliser l'ODD 4 en 2030 car ayant déjà parcouru plus de 60% du chemin vers l'atteinte de l'objectif. Le Togo qui en est à 52,6% pourrait potentiellement y arriver, si des réformes et mesures d'accélération sont mise en œuvre au cours des dix dernières années restantes pour la mise en œuvre des ODDs. Ces réformes et mesures devraient s'adresser aussi bien à l'offre par l'augmentation de l'accessibilité physiques en infrastructure qu'en personnel enseignant de qualité qu'à la stimulation de la demande par l'augmentation des revenus des ménages et la sensibilisation des parents pour qu'ils envoient leurs enfants à l'école et leur permettent d'y rester le plus longtemps.

Par ailleurs, outre les défis structurels du système éducatif souligné précédemment, la situation sécuritaire dans le Sahel constitue au cours de la dernière décennie un facteur de contreperformance spécifique aux pays du Sahel. Les efforts conjugués des Etats, avec l'appui des partenaires au développement sont plus qu'urgents afin de juguler le terrorisme et l'extrémisme violent ayant entraîné la fermeture de milliers d'écoles, notamment au Burkina Faso, Mali, Niger et au Nigéria. Ces défis annihilent les efforts des pays de la sous-région vers l'atteinte de l'ODD 4 en particulier, et l'ensemble des ODDs en général.

Figure 13 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 4 par pays, 2019 (pourcentage)



Source : CEA à partir des estimations 2019 du Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique



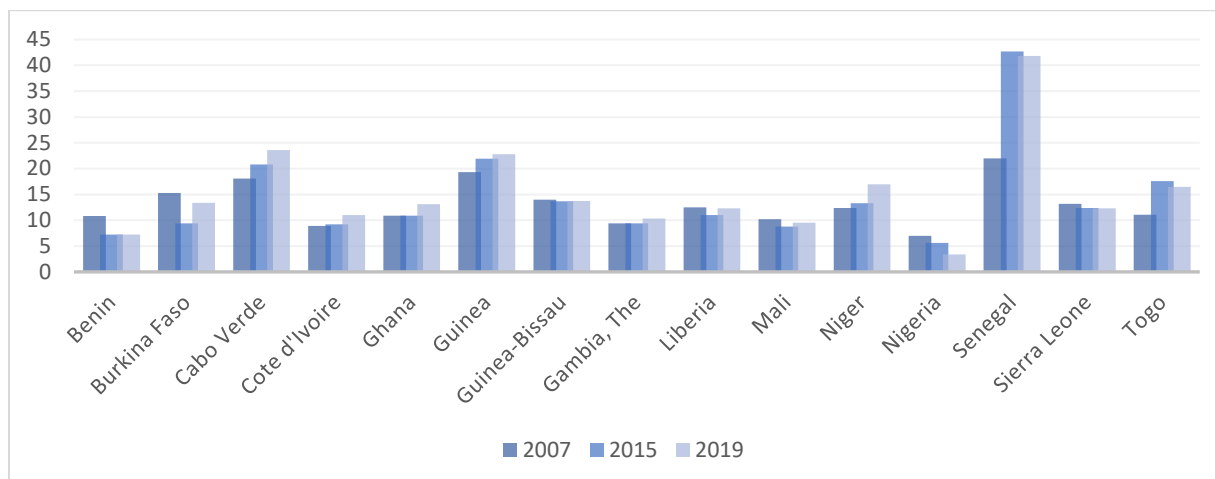
Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

En dépit de la persistance des pesanteurs socioculturelles et des normes sociales discriminatoires qui continuent d'inhiber les résultats des réformes publiques vers l'amélioration de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, force est de reconnaître que des progrès ont été enregistrés dans la région au cours des deux dernières décennies. En effet, moins en moins de filles sont contraintes de se marier précocement et davantage de femmes siègent dans les parlements et occupent des postes de décisions (Nations Unies, 2019¹⁴). Par ailleurs, les pratiques néfastes et d'autres formes de violence contre les femmes et les filles, notamment les mutilations génitales féminine (MGF) sont également ciblées dans les combats des gouvernements des organisations de la société civile en faveur l'épanouissement de femme et de la jeune fille.

En Afrique de l'Ouest, même si son évolution reste volatile, la proportion de femmes siégeant au parlement s'est régulièrement accrue dans sept pays de la sous-région (Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Gambie, Niger, Sénégal) avec une proportion de plus de 20% en 2019 dans trois pays (Cabo Verde, Guinée, Sénégal). Cette évolution favorable pourrait s'intensifier au cours des années à venir au regard du renforcement de la démocratie et du rôle de plus en plus actif des femmes dans tous les domaines de développement économique, social et politique dans la sous-région.

Figure 14 : Proportion de femmes au parlementaire en 2007, 2015 et 2019, pourcentage

¹⁴ https://unstats.un.org/sdgs/report/2019/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2019_French.pdf



Source : CEA á partir de la base de données WDI, Banque mondiale, 2020

Le mariage précoce demeure une préoccupation en Afrique de l'Ouest, où environ 36% en moyenne des filles de moins de 18 ans sont mariées selon les données 2018 de l'UNICEF. Six pays (Burkina Faso, Guinée, Libéria, Mali, Niger, Nigéria) se situent au-delà de cette moyenne régionale avec un maximum de 76,3% au Niger. En revanche, le phénomène se révèle moins répandu au Cabo Verde et au Ghana (Figure 13)

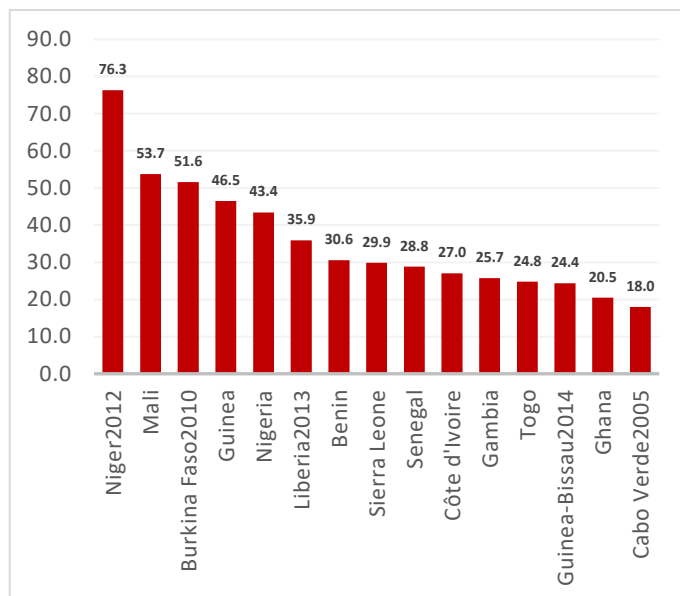
En plus du phénomène du mariage des enfants, la mutilation génitale féminine (MGF) est également considérée comme une violation profondément préoccupante des droits fondamentaux qui affecte au moins 200 millions de femmes dans les 30 pays où la pratique est répandue, dont la moitié se trouve en Afrique de l'Ouest (Nations Unies, 2019)¹⁵. En moyenne, la prévalence de ces mutilations a diminué d'un quart depuis 2000 environ mais il n'en reste pas moins qu'en moyenne plus de 43% des filles et des femmes âgées de 15 à 49 ont déclaré en 2018 avoir été victime de MGF en Afrique de l'Ouest. En effet, environ neuf filles/femmes sur dix seraient victimes de MGF en Guinée, au Mali et en Sierra Leone. Le phénomène concernait jusqu'à trois filles/femmes sur quatre au Burkina Faso et en Gambie. Le Ghana, le Niger et le Togo étant les pays de la sous-région où les pratiques du phénomène sont moindres (Figure 13).

Au regard de des nombreuses initiatives en cours dans les pays, y compris l'adoption et la mise en œuvre de politiques, de lois et de programme d'actions avec l'appui très actif des acteurs de la société civile nationale et internationale, l'on pourrait s'attendre dans les années à venir à une baisse très substantielle de ces pratiques qui violent les droits fondamentaux de la jeune fille et de la femme.

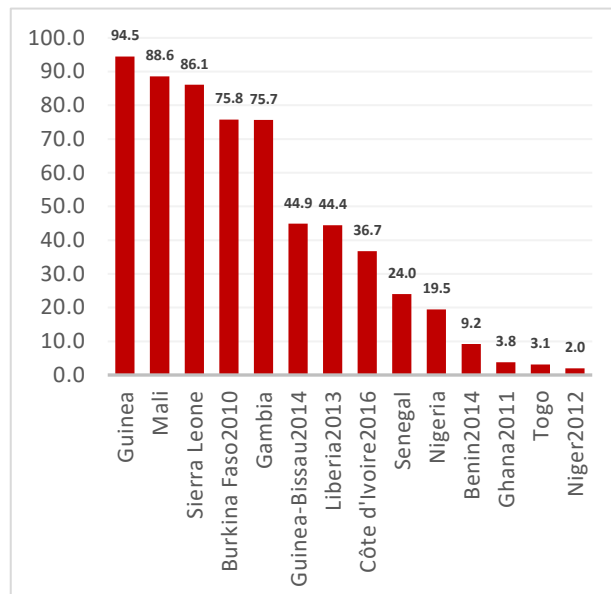
¹⁵ https://unstats.un.org/sdgs/report/2019/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2019_French.pdf

Figure 15 : Taux de prévalence de mariage des enfants et de mutilations génitales féminines en Afrique de l'Ouest, pourcentage

Prévalence du mariage des enfants, pourcentage, 2018



Proportion de filles et de femmes de 15 à 49 ans ayant subi des mutilations génitales féminines, 2018, pourcentage

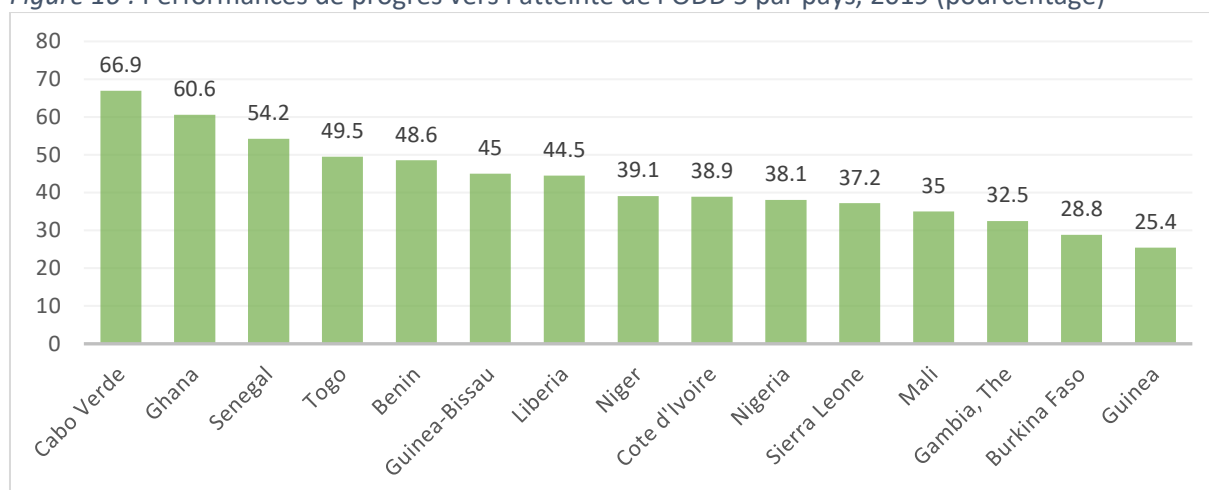


Source : CEA à partir de la base de données UNICEF, 2020.

<https://data.unicef.org/topic/child-protection/child-marriage/>

Globalement au niveau de la sous-région, le Cabo Verde et le Ghana au regard de l'évolution des performances agrégées sont en bonne posture pour réaliser l'objectif en 2030, car ayant déjà accompli plus de 60% du chemin. Il convient de souligner que cet objectif fait partie de ceux pour lesquels une ferme volonté des autorités dans l'application des lois et politiques pourra permettre le passage à l'échelle dans un délais raisonnable. Tous les pays de la sous-région disposent donc des mêmes atouts et opportunités de réaliser des très bonnes performances sur cet objectif en 2030.

Figure 16 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 5 par pays, 2019 (pourcentage)



Source : CEA à partir des estimations 2019 du Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique



Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

Le rythme d'accroissement de la demande en eau est nettement au-delà de la croissance démographique, rendant ainsi plus difficile d'adéquation des politiques publiques mise en œuvre par les autorités nationales avec l'appui de leurs partenaires. Les interventions dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement font partie des mieux organisées et coordonnées et de ce fait reçoivent l'appui de plusieurs donateurs et d'importants volumes de financement. Alors que des efforts productifs ont été fait par les pays au cours de cette dernière décennie à travers la mise en œuvre des politiques et stratégies d'approvisionnement en eau potable et d'accès aux infrastructures d'assainissement en milieu urbain, la situation en milieu rural demeure très préoccupante pour l'accès des populations à une source d'eau potable.

Contrairement à l'accès à l'eau potable où les résultats sur le terrain sont globalement satisfaisants, le niveau d'accès à des infrastructures d'assainissement de base reste très précaire pour l'ensemble des populations, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain et périurbain. La situation des populations les plus vulnérables (femmes et enfants ruraux, dans les écoles et les lieux publics, etc.) interpelle tous les acteurs en général et ceux du secteur en particulier. La très faible dotation du secteur dans la sous-région en infrastructures de base combinée à la nature très vitale de l'eau et de l'assainissement pour la population a été mis en exergue par l'avènement de la pandémie de la Covid-19 en termes de capacité de prévention et de réponse.

En effet, la proportion de la population ayant accès à au moins une source d'eau potable était d'environ 70,0% en moyenne dans la sous-région en 2017 contre 57,4% en 2000. Seulement huit pays (Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Ghana, Gambie, Libéria, Mali, Nigéria, Sénégal) sur les quinze que compte la sous-région enregistrent une performance au-delà de cette moyenne sous-régionale en 2017.

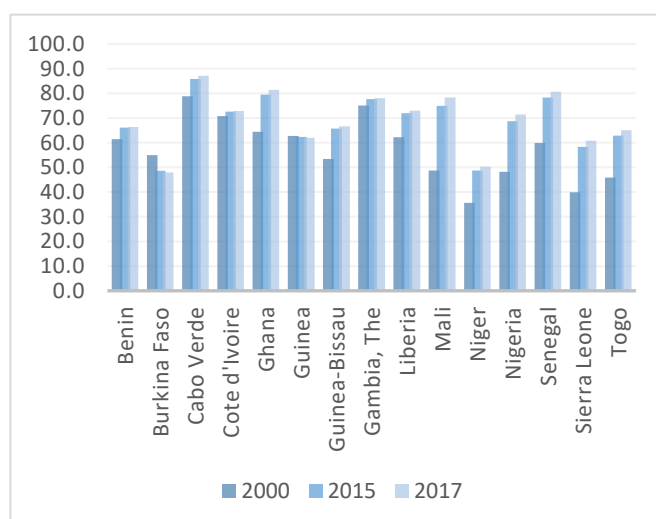
En matière d'accès aux infrastructures d'assainissement de base, bien que des progrès ont été enregistrés depuis 2000 sous l'impulsion des OMD, plus de 27% de la population en moyenne

continuaient de pratiquer la défécation à l'air libre en Afrique de l'Ouest en 2017 (contre 41,0% en 2000) avec des proportions plus importantes au Niger (67,8%) et au Bénin (54,0%). L'importance de ce phénomène dans la sous-région pourrait en partie s'expliquer par le fait que seulement 29,0% de la population en moyenne (19,4% en 2000) avaient accès à au moins une infrastructure d'assainissement de base en 2017.

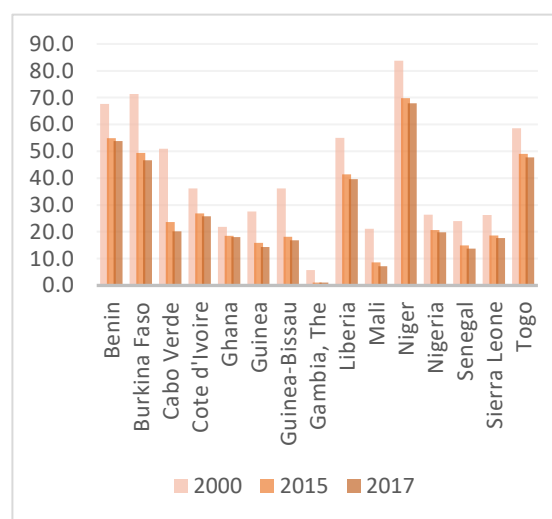
Par ailleurs, seulement 20% en moyenne de la population de la sous-région disposaient en 2017 (près de 11,0% en 2009) de au moins une installation de lavage de main avec du savon. En dehors du Cabo Verde et dans une moindre mesure le Ghana et la Gambie, le gap à combler par le reste des pays de la sous-région pour améliorer l'accès de la population aux services de base d'assainissement est très importante. Ce qui n'est pas favorable à une riposte contre une quelconque crise sanitaire comme la Covid-19 et de ce fait exige des initiatives et des mesures innovantes, à grande portée nationale et à importants impacts immédiats.

Figure 17 : Evolution du taux d'accès aux services d'eau potable et d'assainissement, pourcentage de la population

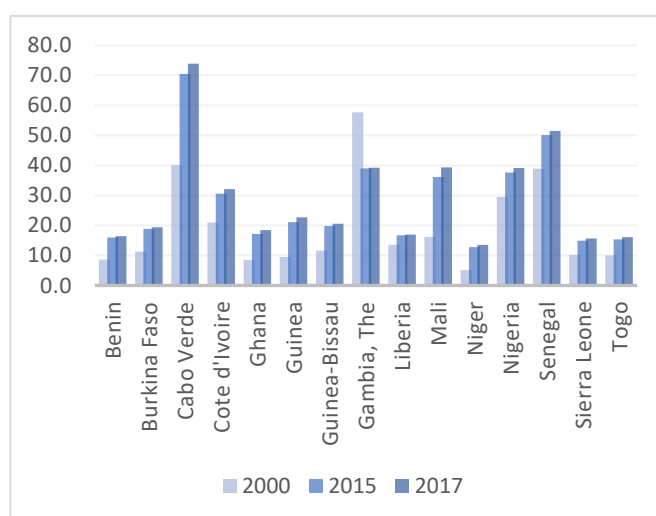
Taux d'accès à une source d'eau potable, pourcentage



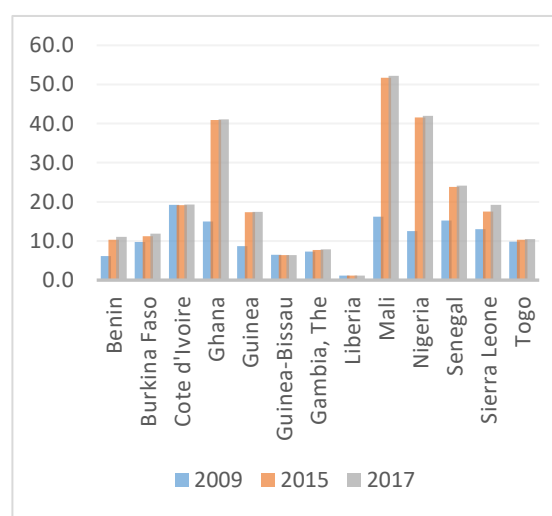
Taux de défécation à l'air libre, pourcentage



Taux d'accès au service d'assainissement de base, pourcentage



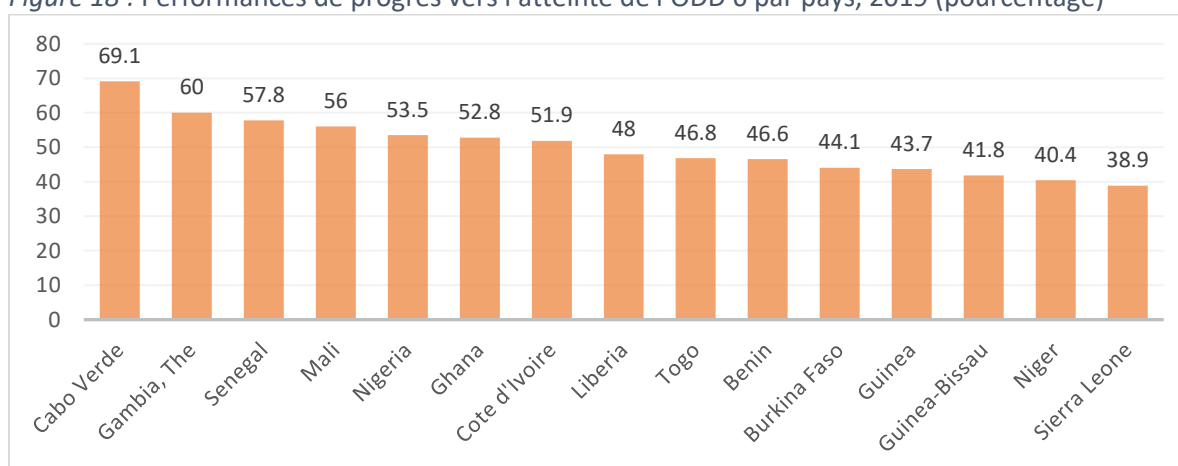
Taux d'utilisation d'installation de lavage de main et du savon, pourcentage



Source : CEA à partir de WDI, Banque mondiale, 2020

En termes de tendance de performance agrégée vers l'atteinte de l'ODD 6, le chemin à parcourir par l'ensemble des pays de sous-région reste important. En effet, seulement sept pays sur les quinze que compte la sous-région sont considérés en 2019 comme ayant parcouru la moitié de la distance vers l'attente de l'objectif à dix années de l'échéance. Le Cabo Verde et la Gambie ont parcouru 69% et 60% du chemin respectivement. Mais si les disparités entre le milieu rural et urbain restent importantes en matière d'accès à l'eau potable, le déficit en matière d'assainissement est plus criard et préoccupant en Afrique de l'Ouest.

Figure 18 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 6 par pays, 2019 (pourcentage)



Source : CEA à partir des estimations 2019 du Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique



Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

En dépit de la persistance des fortes disparités entre le milieu rural et urbain d'une part et des défis gigantesques dans l'efficacité énergétique, l'accès à l'électricité dans les pays les plus pauvres est en augmentation. La promotion des énergies renouvelables réalise des progrès impressionnants dans le secteur de l'électricité. Cependant, des progrès soutenus sont nécessaires afin d'améliorer l'accès à des technologies et à des combustibles non polluants et sûrs, d'accroître l'utilisation des énergies renouvelables au-delà du secteur de l'électricité et d'intensifier le développement de l'électrification rurale et accessible aux populations les plus vulnérable (Nations Unies, 2019)¹⁶.

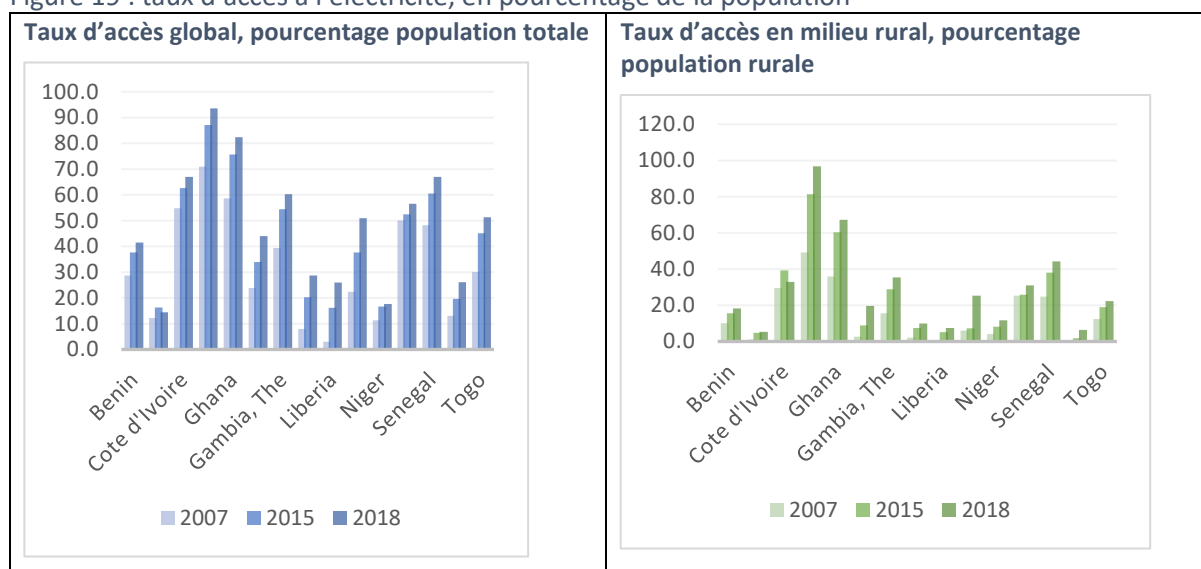
Avec en moyenne 48,5 % de taux d'accès à l'électricité en 2018 (31,6% en 2007), l'Afrique de l'Ouest a substantiellement amélioré le niveau d'accès de sa population à l'électricité, quoi que d'énormes disparités subsistent entre le milieu rural (29,0%) et le milieu urbain (75,2%). Le Cabo Verde (93,6%), le Ghana (82,4%) et le Sénégal (67,0%) constituent le trio de pays qui tirent le peloton de la sous-région en matière d'accès à l'électricité, tandis que cinq pays (Burkina Faso, Guinée-Bissau, Libéria, Niger, Sierra Leone) enregistraient en 2018 moins de 30,0% de leurs populations ayant l'accès à l'électricité

¹⁶ https://unstats.un.org/sdgs/report/2019/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2019_French.pdf

(Figure 17). En revanche, le gap en milieu rural est important bien que le nouveau dynamisme dans la mise en œuvre de grands programmes d'électrification rurale et de la promotion de mini plateformes multifonctionnelles d'électrification au profit des ménages ruraux les plus vulnérables pourrait renverser favorablement la tendance dans les années à venir.

Il convient de souligner que l'accroissement lent du taux d'accès est en partie dû à la faible progression de l'offre dont l'accroissement est nettement inférieur à la demande qui est tirée par la forte croissance démographique dans la sous-région. Par ailleurs, cette faible progression de l'offre d'électricité est entretenue dans la sous-région par les installations vieillissantes et vétustes, la faiblesse des capacités de production, la mauvaise qualité du service d'entretien, le niveau de pertes élevées en lien avec la faible fiabilité des réseaux de transport et de distribution et l'inefficacité énergétique, notamment dans le mode de consommation. Le délestage récurrent est la conséquence immédiate du déficit de production qui constitue le principal frein aux efforts d'industrialisation en soutien au processus de transformation structurelle des économies de la sous-région.

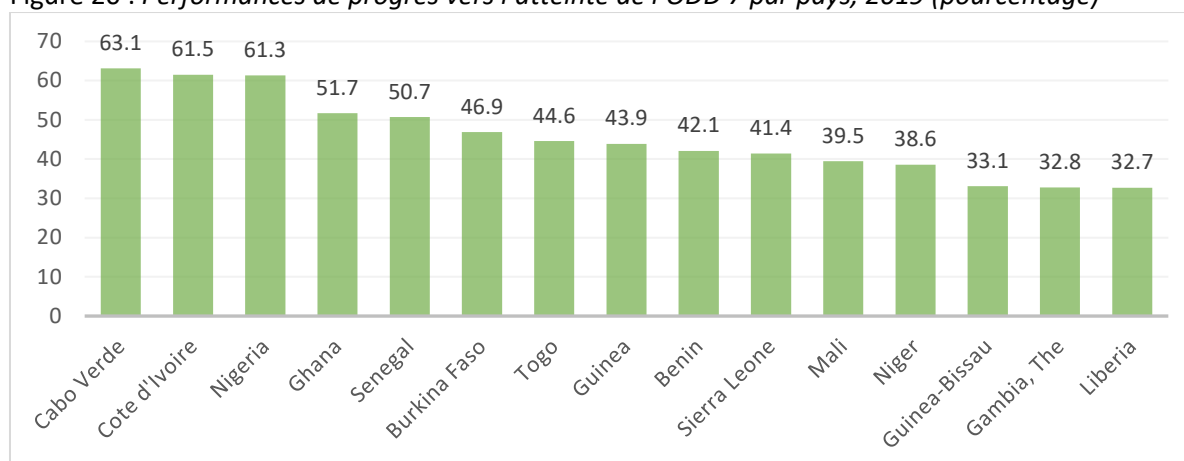
Figure 19 : taux d'accès à l'électricité, en pourcentage de la population



Source : CEA à partir de WDI, banque mondiale, 2020

L'évaluation agrégée des performances montre que la sous-région devra redoubler d'efforts dans le ciblage et la mise en œuvre des politiques publiques afin de réduire significativement le gap énergétique. L'intensification dans la promotion des programmes d'électrification rurale d'une part et celle des mini-plateformes multifonctionnelles d'électrification, notamment de source renouvelable, au profit des ménages ruraux les plus vulnérables d'autre part est une stratégie qui permettrait de passer à l'échelle d'ici 2030. Le Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal constituent le groupe des pays qui ont déjà accompli 50% du chemin vers l'atteinte de l'ODD 7 en 2030.

Figure 20 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 7 par pays, 2019 (pourcentage)



Source : CEA à partir des estimations 2019 du Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique



Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

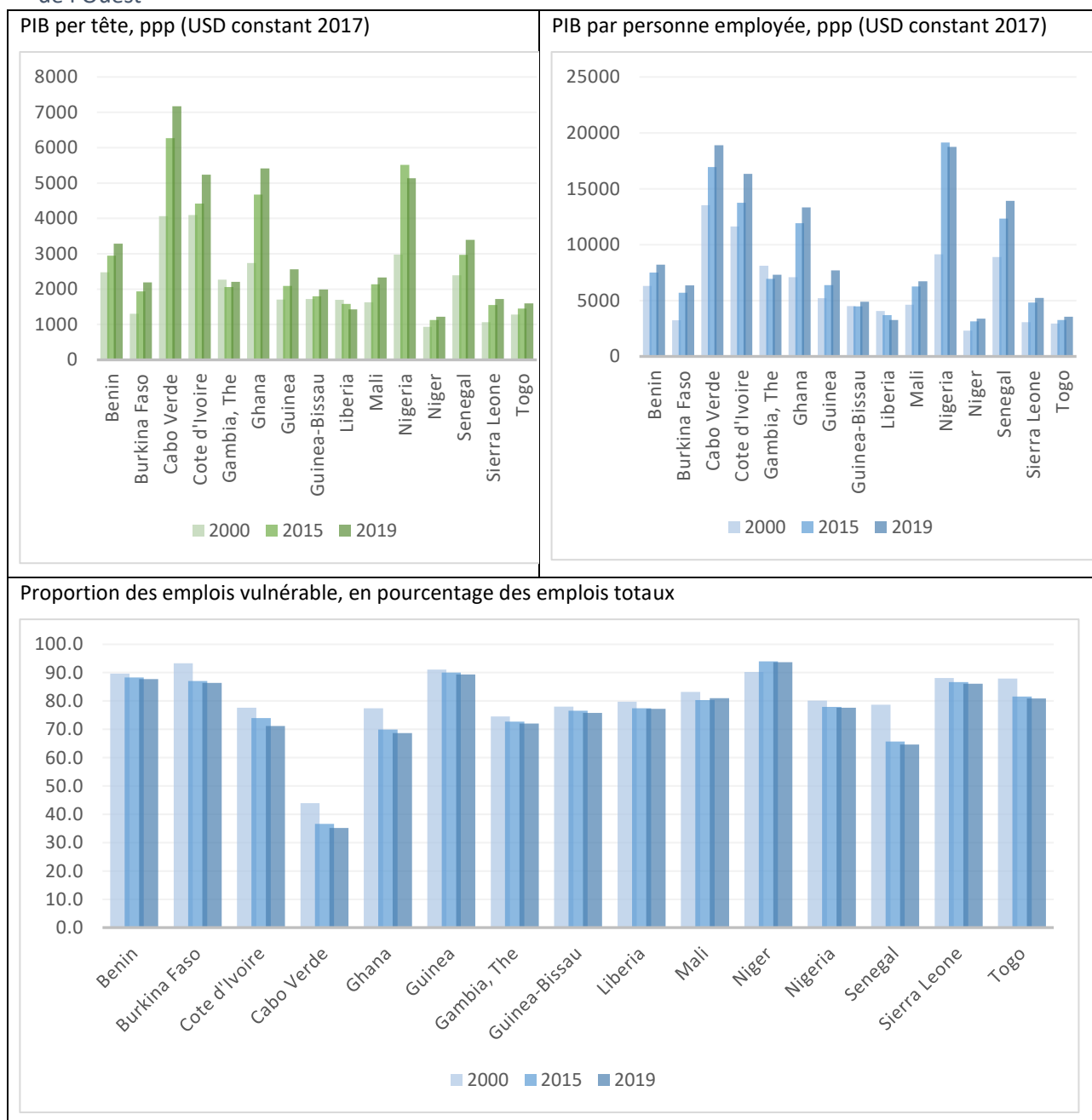
L'étude effectuée par la CEA (2019), suggère que la croissance économique inclusive et durable est un facteur clé du développement, car elle entretient la fonctionnalité des politiques publiques par l'augmentation des ressources allouées à l'éducation, à la santé, à la consommation finale des ménages, au transport et aux infrastructures hydrauliques et énergétiques.

Selon les données disponibles, le PIB constant par habitant ppp de 2017 en USD progresse de façon substantielle au sein des pays d'Afrique de l'Ouest, et a évolué entre un peu moins de 1220 USD au Niger à environ 7172 dollars des États-Unis au Cabo Verde en 2019. Les progrès les plus importants sont enregistrés au Cabo Verde, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Sénégal. A cause de la pandémie de la Covid-19, la baisse enregistrée au Nigéria est en partie liée à la baisse du cours du pétrole et cette baisse devrait s'aggraver pour l'ensemble des pays de la Sous-région, mais serait plus importante pour les pays exportateurs nets de pétrole et de services touristiques, en l'occurrence le Nigéria et le Cabo Verde.

La croissance économique est particulièrement importante dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, car elle induit de meilleures opportunités d'emploi et une augmentation du revenu disponible. Soutenir la croissance économique est un défi, comme l'illustre la figure 19, pour ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest. La dynamique des activités économiques est différente d'un pays à l'autre dans la région. Toutefois, elle enregistre des similitudes en ce sens que les activités économiques des pays de la région sont à dominance agricole caractérisé par une faible modernisation avec des niveaux de productivité relativement très faible. La sous-région est également caractérisée par ses importantes potentialités en ressources naturelles (minières, pétrolière et gazières,), mais dont la contribution à la croissance économique et par ricochet à l'amélioration des conditions de vie des populations reste très limitée, notamment à cause de son faible pouvoir de création d'emploi. Ainsi la tendance observée au niveau du PIB par tête est reflétée au niveau de l'évolution et le niveau du PIB par personne employée en parité de pouvoir d'achat (Figure 19).

Par ailleurs, le poids de la dynamique démographique, notamment la forte croissance démographique couplée à une dépendance économique et sociale relativement élevée porte préjudice aux efforts de promotion d'une croissance économique inclusive et durable au profit de l'éradication de la pauvreté dans les pays de la sous-région. Ces efforts d'accroissement soutenue des richesses nationales et individuelles au cours des deux dernières décennies pourraient être affectés par les effets négatifs de la pandémie de la Covid-19, notamment par la baisse de la production du côté de l'offre et les pertes d'emploi par le côté de la demande. Cette situation de perte d'emploi qui induira une aggravation de pauvreté des ménages serait plus destructrice en Afrique de l'Ouest, du fait du caractère prédominant des emplois vulnérables. Le taux moyen des emplois vulnérables est estimé en 2019 à plus de 76,0% des emplois totaux. Il est estimé 90,0% en Guinée et au Niger.

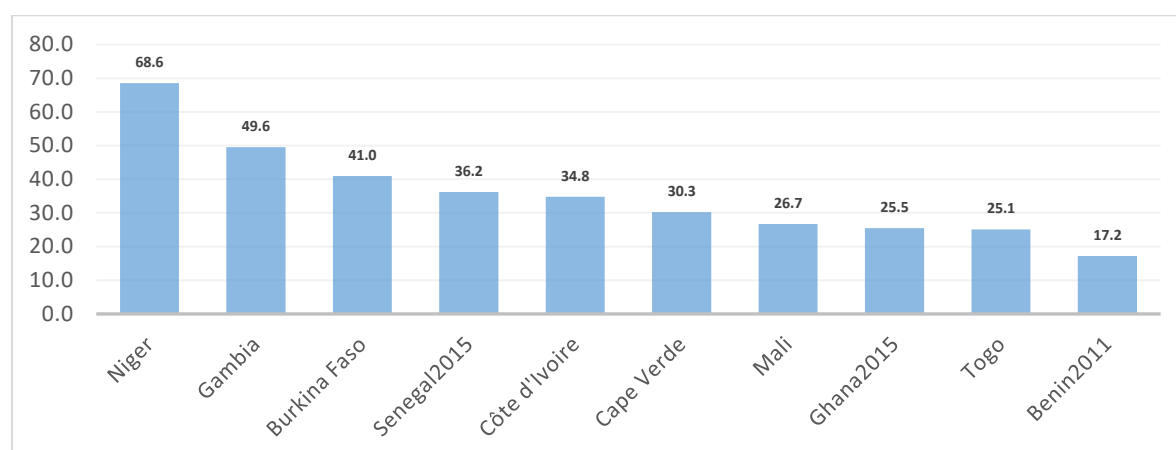
Figure 21 : Evolution du PIB par tête, ppp (USD constant 2017) et de emplois vulnérables en Afrique de l'Ouest



Source : CEA à partir de la base de données des indicateurs de développement mondiale (WDI), Banque mondiale 2020

Les effets contre performants de la forte croissance démographique dans la sous-région en général et dans le Sahel en particulier contribuent à la précarisation des conditions de vie des ménages et réduit l'effet de la croissance économique sur la pauvreté. Cette situation de forte dépendance démographique, de faible productivité, notamment agricole et de prédominance des emplois vulnérables dans la sous-région en défaveur de la constitution d'une croissance économique soutenue, durable et créatrice d'emploi décent est associée à une proportion importante de jeunes âgés de 15 à 24 ans qui sont sans éducation, emploi ou formation. Cette proportion varie entre pays et évolue de 17,2% au Bénin à 68,6% au Niger en 2018 (figure 20). Sur la même période, les jeunes femmes étaient plus de deux fois susceptibles que les jeunes hommes d'être sans emploi ou exclues de la population active et d'être non scolarisées ou inscrit dans un programme de formation.

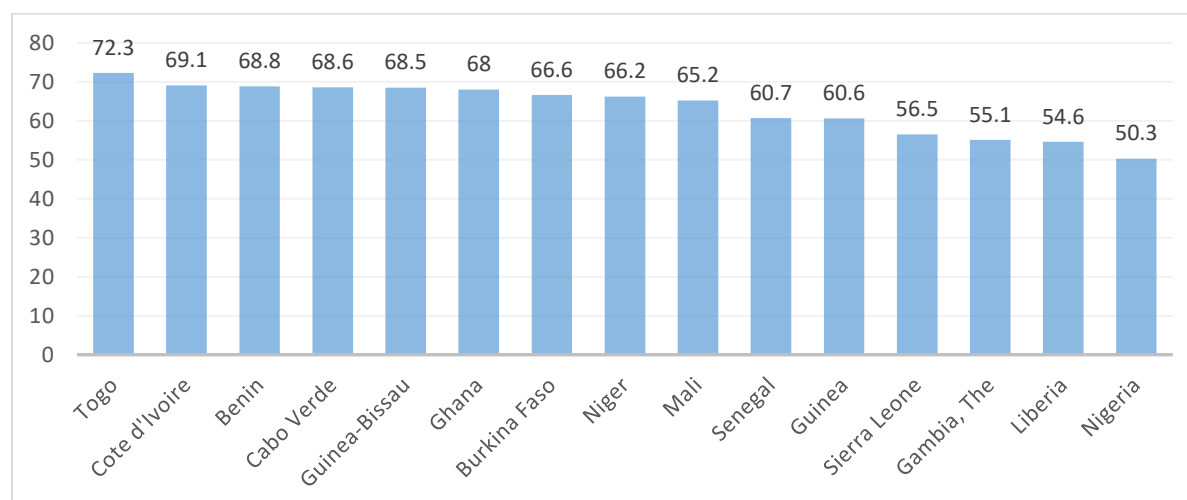
Figure 22 : Proportion de jeunes âgés de 15 à 24 ans sans éducation, emploi ou formation, en pourcentage en Afrique de l'Ouest



Source : CEA à partir des estimations de ILO, 2020

En sommes, l'analyse des performances agrégées (Figure 21) montre que l'ensemble des pays de la sous-région ont fait de bon progrès vers l'atteinte de l'ODD 8 en 2030. A dix années de l'échéance, 100% des pays de la sous-région ont déjà accompli plus de 50% du parcours vers l'atteinte de l'objectif, avec neuf pays sur les quinze que compte la sous-région (Benin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Togo) qui sont à plus de 60% du chemin parcouru. Les efforts d'accélération et de ciblage de réformes et de politiques publiques au cours de la décennie de l'action seront déterminants pour la sous-région.

Figure 23 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 8 par pays, 2019 (pourcentage)



Source : CEA à partir des estimations 2019 du Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

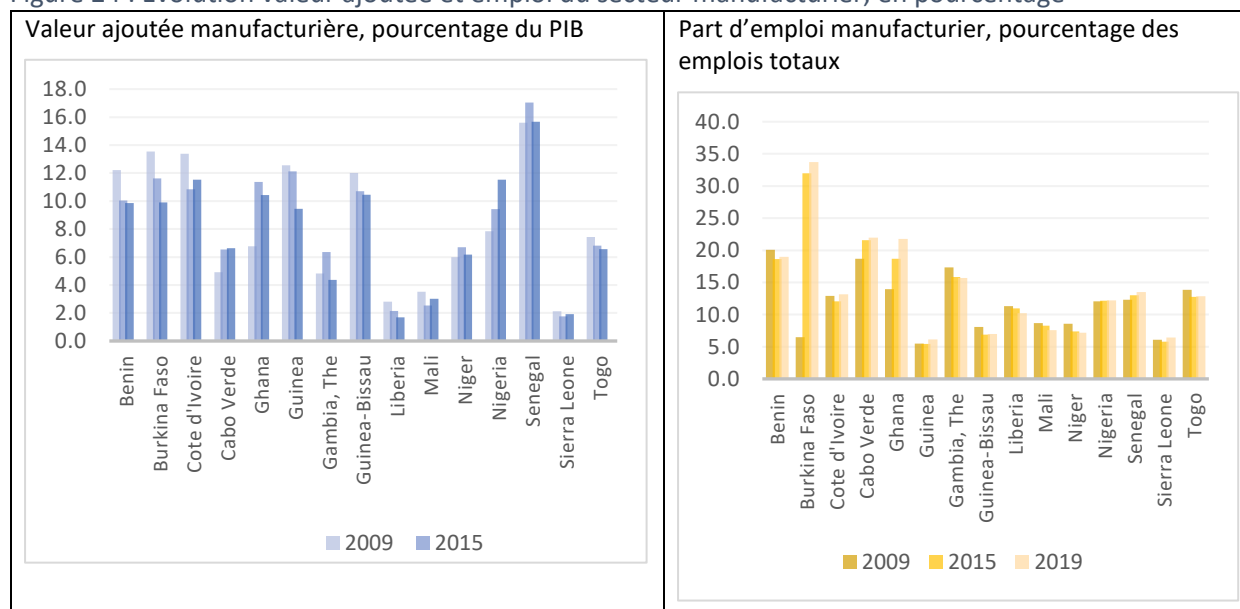


Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

La dotation en infrastructures économiques, notamment en infrastructure de production et de soutien à la production constitue le principal domaine où la région connaît un important retard, induisant ainsi des facteurs d'inhibition sur l'impact de mise en œuvre des réformes et politiques publiques de croissance durable et inclusive entrepris par les Etats. En effet, le développement des infrastructures de soutien à l'industrialisation durable et à l'innovation technologique permet de générer des forces économiques dynamiques et compétitives qui génèrent des emplois et des revenus.

Dans la sous-région, la part de la valeur ajoutée manufacturière a baissé au cours de la dernière décennie en passant de 8,4% du PIB en 2009 et en 2015 à 7,9% du PIB en 2019. En dehors du Nigéria (+3,7 points) du Ghana (+3,7 points) et du Cabo Verde (+1,7 point) qui ont enregistré des hausses sur la dernière décennie, les 12 pays restant de l'Afrique de l'Ouest ont enregistré une baisse substantielle de la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB globale. Les baisses les plus importantes sont enregistrées au Burkina Faso (-3,6 points) en Guinée (-3,1 points) et au Benin (-2,4 points).

Figure 24 : Evolution valeur ajoutée et emploi du secteur manufacturier, en pourcentage



Source : CEA à partir de la base de données WDI de la Banque mondiale et ILO, 2020

La baisse de la production manufacturière serait plus liée à une industrialisation lente par rapport à l'évolution globale de l'économie de la sous-région qu'à un phénomène de désindustrialisation, étant donné que le volume de la production manufacturière a continué de croître en passant de 32,6 milliards de dollar des États-Unis en 2009 à 57,8 milliards de dollar des États-Unis en 2019, soit un

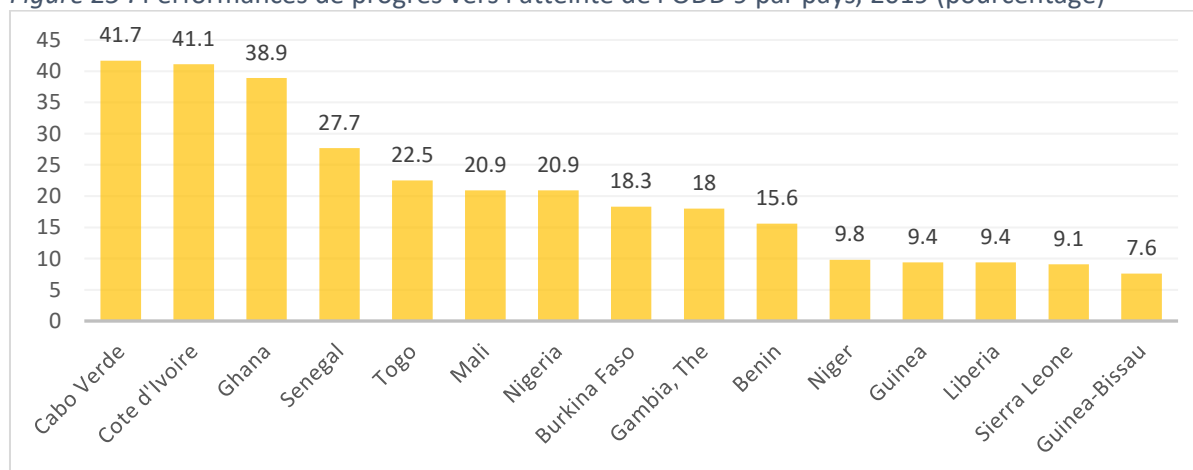
accroissement global de 77,2% sur la période. Cette tendance à la baisse de la valeur ajoutée du secteur manufacturier s'expliquerait en partie par le vieillissement des équipements de production, la faible intégration dans les segments productifs des chaînes de valeur régionale et mondiale, notamment pour les produits de transformation. La contreperformance serait générée par la crise industrielle des années 1980, du démantèlement des barrières protectionnistes qui préservait les industries naissantes locales. À ceux-ci s'ajoutent les conflits et les guerres civiles qu'ont traversés plusieurs pays de la sous-région.

Contrairement à la progression de la valeur ajoutée, la part des emplois dans l'industrie manufacturière a accru en passant en moyenne de 11,7% en 2009 à près de 14,0% en 2019. Les hausses les plus importantes sont enregistrées au Burkina Faso (+27,2 points), au Cabo Verde (+3,3 points), au Ghana (+7,8 points) et au Sénégal (+1,2 point).

Une réduction de la volatilité de la croissance économique dans la sous-région passe nécessairement par la réduction de la forte dépendance du PIB aux activités agricoles qui sont du reste, fortement assujetties aux aléas climatiques, notamment la pluviométrie. Cela passe d'une part par la réduction de cette forte dépendance de la production agricole aux aléas climatique par la promotion des politiques de maîtrise de l'eau et d'autre part par le renforcement et l'accélération du processus d'industrialisation avec bien sûr des mesures de sauvegarde et de protection des industries naissantes locales.

En termes de performance globale moyen des pays de la sous-région vers l'atteinte de l'ODD9, aucun pays ne présente une posture avancée vers sa réalisation en 2030. En effet, tous les pays sont à moins de 50% du chemin déjà parcouru vers l'atteinte de l'objectif. Toutefois, le Cabo Verde, la Côte d'Ivoire et le Ghana se distinguent favorablement et pourraient booster leurs performances globales vers l'atteinte de l'objectif si des réformes et politiques d'accélération dans la réalisation des infrastructures économiques sont mises en œuvre durant la décennie de l'action.

Figure 25 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 9 par pays, 2019 (pourcentage)



Source : CEA à partir des estimations 2019 du Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

En dépit de la tendance baissière observée, quoi que le rythme de la baisse reste très lent, les inégalités persistent à des niveaux variant d'un pays à un autre dans la région en général et en Afrique de l'Ouest en particulier. Ces inégalités qui portent entre autres essentiellement sur les revenus ainsi que celles relatives à l'accès au marché du travail, au commerce et à la terre et au crédit comme capital de production pour les femmes notamment nécessite des réformes et des politiques publiques ciblées en faveurs des plus vulnérables.

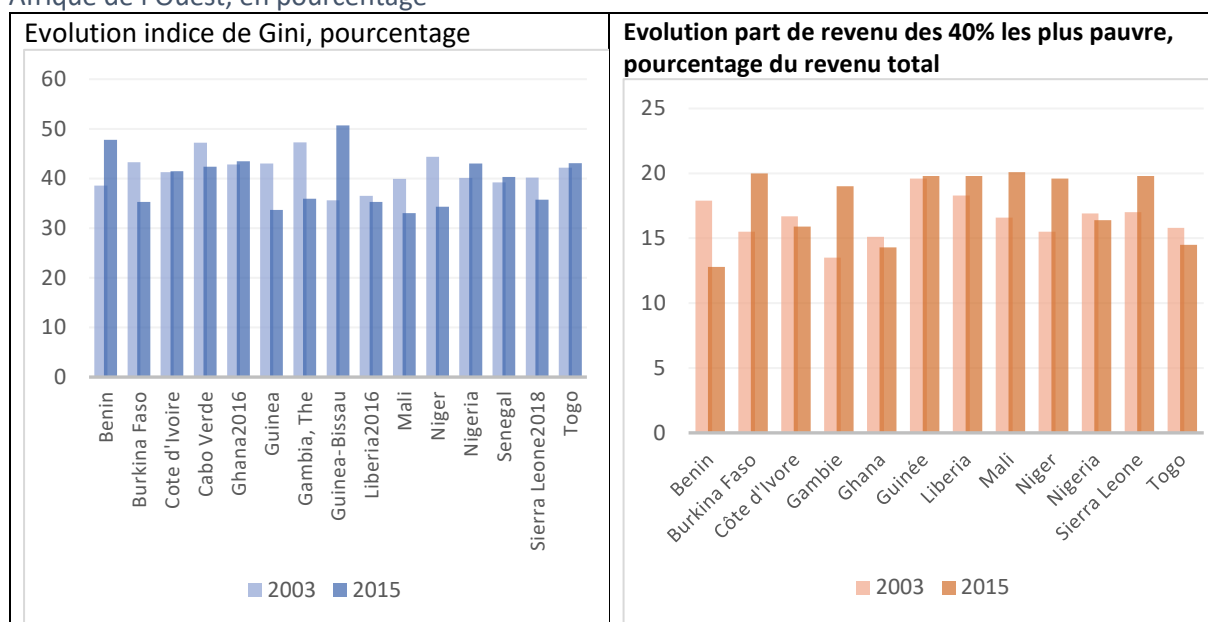
Selon les données disponibles sur la base des estimations de la Banque mondiale, les inégalités revenues en Afrique de l'Ouest ont globalement baissé traduit par l'indice e Gini qui est passé en moyenne de 41,4% en 2003 à 39,7% en 2015. Cependant cette baisse agrégée cache d'importantes disparités entre pays. Elles se sont dégradées dans sept pays sur les quinze que compte la sous-région avec des hausses plus importantes de l'indice au Benin (+9,2 points) et en Guinée-Bissau (+15,1 points). La tendance baissière des inégalités de revenus enregistrées dans la sous-région est tirée par huit pays dont les baisses les plus importantes sont enregistrées en Guinée (- 9,3 points), Gambie (- 11,4 points), Niger (-10,1 points) et au Mali (-6,9 points).

La tendance baissière des inégalités de revenu enregistrée dans la sous-région est globalement reflétée par la hausse de la part de revenu des 40% de la population la plus pauvre qui est passée en moyenne de 16,5% en 2003 à 17,7% en 2015. Cette hausse est également enregistrée dans sept pays dont la part serait d'environ 20,0% du revenu global en 2015. Les hausses les plus importantes sont observées au Burkina Faso (+4,5 points), Gambie (+5,5 points), Mali (+3,5 points), Niger (+4,1 points) et Sierra Leone (+2,8 points).

La baisse des inégalités consécutive à la croissance économique est intrinsèquement liée à l'augmentation du PIB agricole car l'accroissement du PIB agricole de 1 % impliquerait une baisse des inégalités de 0,44 % contre une baisse de 0,22 % pour le PIB global per capita (Mamoudou et al., 2019)¹⁷.

¹⁷ D'après les travaux de Dimitri et Mamoudou (2019) sur le caractère inclusif et durable de la croissance économique dans l'espace CEDEAO

Figure 26 : Evolution indice de Gini et part de revenu des 40 % des populations les plus pauvre en Afrique de l'Ouest, en pourcentage



Source : CEA à partir des estimations de la Banque mondiale, WDI, 2020, consulté le 17 Juillet 2020

Selon les estimations disponibles de la Banque mondiale¹⁸ les envois de fonds officiellement enregistrés vers les pays à revenu faible et intermédiaire ont atteint 529 milliards de dollars en 2018, soit une progression de 9,6 % par rapport au record de 483 milliards de dollars en 2017. En 2019, les envois à destination des pays à revenu faible et intermédiaire devraient s'établir à 550 milliards de dollars (hausse de 4,0% par rapport à 2018) et devenir ainsi de loin par rapport aux investissements directs étrangers (IDE) et à l'Aide Publique au développement (APD) la première source de financement extérieur. Par ailleurs, il convient de souligner que la pandémie de la Covid-19 devrait entraîner en 2020 une forte chute des envois de fond dans toutes les régions du monde et ceci essentiellement par le canal des effets combinés de baisse des salaires et la perte des emplois des migrants dans leur pays de résidence. Selon les estimations de la Banque mondiale¹⁹, en Afrique subsaharienne cette baisse serait de 23,1% par rapport à leur niveau de 2019 (World Bank and KNOMAD, 2020)

Par ailleurs, il convient de noter que les coûts d'envois de ces fonds des migrants demeurent élevés. En effet, le coût moyen d'envoi de 200 dollars était estimé au premier trimestre de 2019 en moyenne à environ de 7 % du montant au niveau mondial. Ce taux serait au-delà de 10,0% en Afrique, soit nettement supérieur à la cible de 3 % à l'horizon 2030 dans le cadre de la mise en œuvre des ODD. En Afrique de l'Ouest, ces coûts ont globalement augmenté passant de 7,6% en moyenne en 2015 à 8,2% en 2017 avec des pics au Benin (18,3%), Cabo Verde (10,2%) et Gambie (9,7%). Les plus faibles coûts sont enregistrés en Côte d'Ivoire (5,5%), Libéria (5,5%), Mali (5,1%) et Sénégal (5,1%). Toutefois, avec

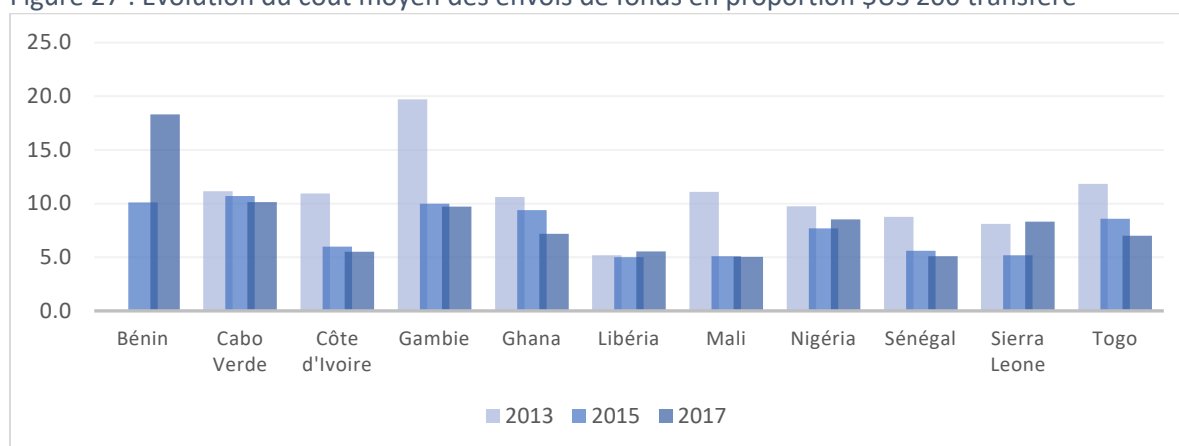
¹⁸ <https://blogs.worldbank.org/peoplemove/data-release-remittances-low-and-middle-income-countries-track-reach-551-billion-2019>

¹⁹ https://www.knomad.org/sites/default/files/2020-06/R8_Migration%26Remittances_brief32.pdf

la promotion et l'approfondissement des nouveaux modes de transferts rapides par le canal des TIC, notamment avec la téléphonie mobile, les perspectives d'une baisse dans les années à venir de ces coûts dans la région sont plus que plausibles.

Dans l'objectif de renforcer et concrétiser cette dynamique, il y a lieu que les pays mettent en place des cadres réglementaires et des dispositifs de contrôle efficaces afin d'éviter les effets pervers, préjudiciables au financement du développement que le transfert de fonds par les nouvelles technologies de communication pourrait générer. La prise de ces dispositions et cadres règlementaires est autant plus justifiée dès lors que ces ressources sont devenues largement importants par rapport aux IDE et à l'APD qui du reste ont commencé à baisser ces cinq dernières années. Aussi, les gouvernements devraient intensifier le niveau des investissements afin d'améliorer la qualité des infrastructures de la connectivité internet au niveau national en général et en milieu rural en particulier.

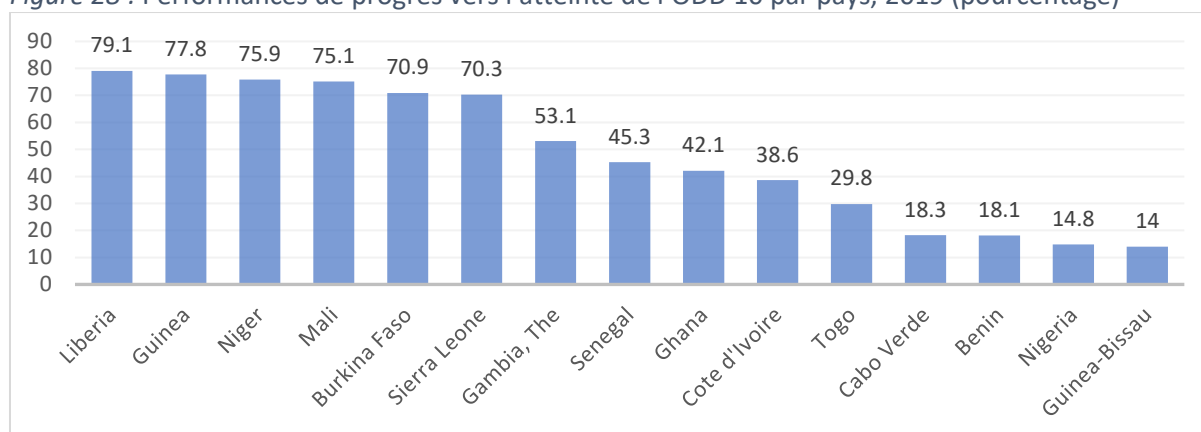
Figure 27 : Evolution du coût moyen des envois de fonds en proportion \$US 200 transféré



Source : Banque mondiale, Les indicateurs de développement dans le monde, Juillet 2020

L'analyse des performances globales des pays de la sous-région vers l'atteinte de l'ODD10 montre que six pays sur les quinze que compte la sous-région (Libéria, Guinée, Niger, Mali, Burkina Faso, Sierra Leone) sont en bonne posture vers sa réalisation en 2030, car ayant déjà accompli plus de 70% du chemin. Les réformes et politiques publiques au cours de la décennie de l'action devraient portées entre autres sur l'intensification de la réduction des toutes les formes d'inégalités, ciblant notamment les groupes vulnérables et marginalisés avec plus d'équité dans la redistribution de la richesse nationale. La bonne gouvernance dans la gestion et le réinvestissement des ressources provenant de l'exploitation des ressources naturelles devraient être renforcés et intensifiés.

Figure 28 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 10 par pays, 2019 (pourcentage)



Source : CEA à partir des estimations 2019 du Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique

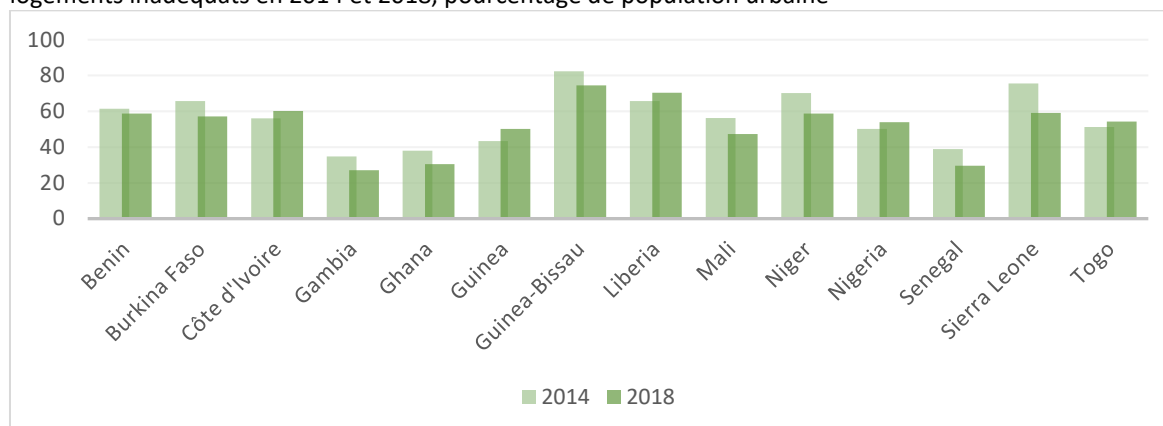


Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

La proportion de la population vivante en ville s'est significativement accrue au cours des deux dernières décennies. En 2019, près de 46,0% de la population ouest africaine vivent en ville (contre seulement environ 36,0% en 2000). Cinq pays sur les 15 que compte la CEDEAO (Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Ghana, Gambie, Libéria) enregistrent en 2019 plus de la moitié de sa population vivant dans les centres urbains. Du fait des déficits dans la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques, l'urbanisation rapide s'accompagne généralement d'une précarisation des conditions de vies des populations urbaines et périurbaine, notamment par un accroissement du nombre de personnes vivant dans des taudis, des infrastructures et des services inadéquats et surchargés (de transport/mobilité, collecte des déchets, infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement). Cette situation s'accompagne d'une aggravation de la pollution atmosphérique et l'expansion périurbaine non contrôlé. Tous les pays de l'Afrique de l'Ouest disposent de politiques et de plans directeurs et d'urbanisation mais les déficits de mise en œuvre, notamment par le financement, l'organisation, planification et la gestion de l'espace ne permettent pas d'allier urbanisation et amélioration de l'accessibilité aux services sociaux de base.

Par ailleurs, cet accroissement incontrôlé des villes et faiblement intégré dans les stratégies et plan nationaux de développement s'accompagne d'un accroissement des populations vivant dans les quartiers précaires. En dépit d'une baisse globale moyenne de la proportion de la population vivant dans les quartiers précaires en Afrique de l'Ouest de 56,4% en 2014 à 52,2% en 2018 Afrique de l'Ouest, cinq pays de la sous-région ont sur la même période connu une augmentation de cette proportion (Côte d'Ivoire, Guinée, Libéria, Nigéria, Togo). Les plus importantes améliorations ayant été enregistrées au Niger et en Sierra Leone.

Figure 29 : Proportion de la population urbaine vivant dans les quartiers de taudis, les quartiers informels et les logements inadéquats en 2014 et 2018, pourcentage de population urbaine



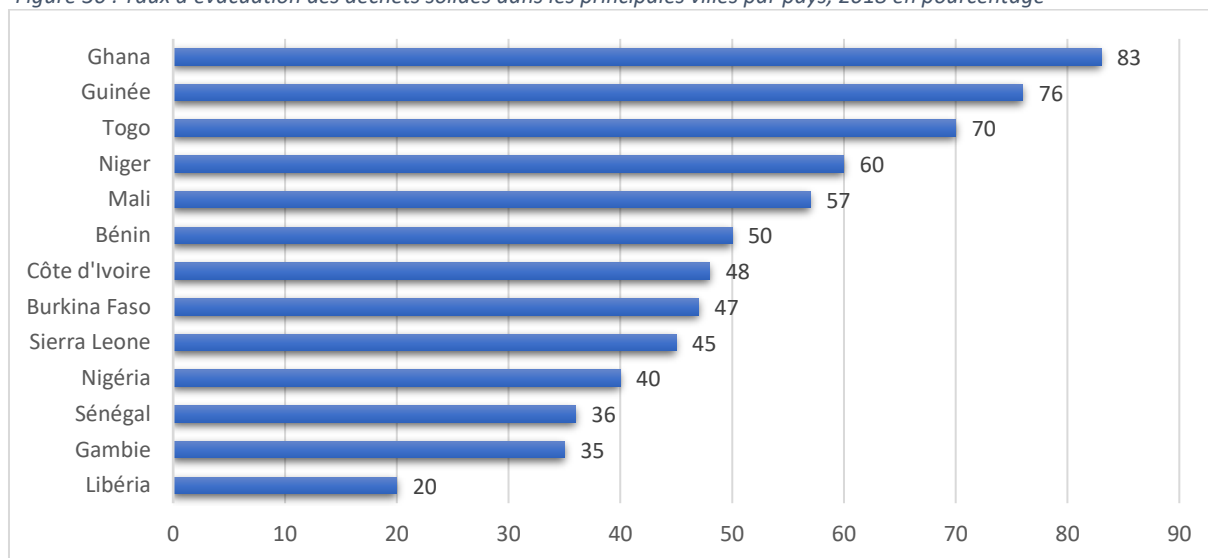
Source : CEA à partir des données de UNHABITAT, consulté 13 Juillet 2020

L'accès aux infrastructures adéquates d'assainissement apparaît comme l'un des défis majeurs et perceptibles qui affectent les conditions de vie des populations urbaines et périurbaines dans les pays pauvres en général et les pays de l'Afrique de l'Ouest et où la sous-région enregistre un important retard. La composante relative à la gestion des déchets solides et des eaux de ménages et de recèlement se distingue négativement. Selon de rapport de la Banque mondiale (2018) intitulé "*What a Waste 2.0*"²⁰ qui analyse la problématique de la gestion des déchets solides dans plusieurs pays d'Afrique, le Ghana maintient un taux de collecte des déchets solides municipaux urbains élevé (83 %) largement supérieur à ceux de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. A titre illustratif²¹, le financement des systèmes de gestion des déchets solides, notamment en terme de coûts opérationnels courants et d'investissements en capital y compris la collecte, le transport, le traitement et l'élimination est seulement d'environ 35 dollars par tonne dans le pays à revenu faible contre plus de 100 dollars par tonne dans les pays à revenu élevé, d'où le caractère déterminant des capacités des Etats en général et des municipaux en particulier dans mobilisation des ressources et la mise en œuvre de politiques publiques en la matière.

²⁰ Kaza, Silpa et al., 2018. What a Waste 2.0: A Global Snapshot of Solid Waste Management to 2050. Urban Development Series. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1329-0. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO

²¹ <https://datatopics.worldbank.org/what-a-waste/trends-in-solid-waste-management.html>

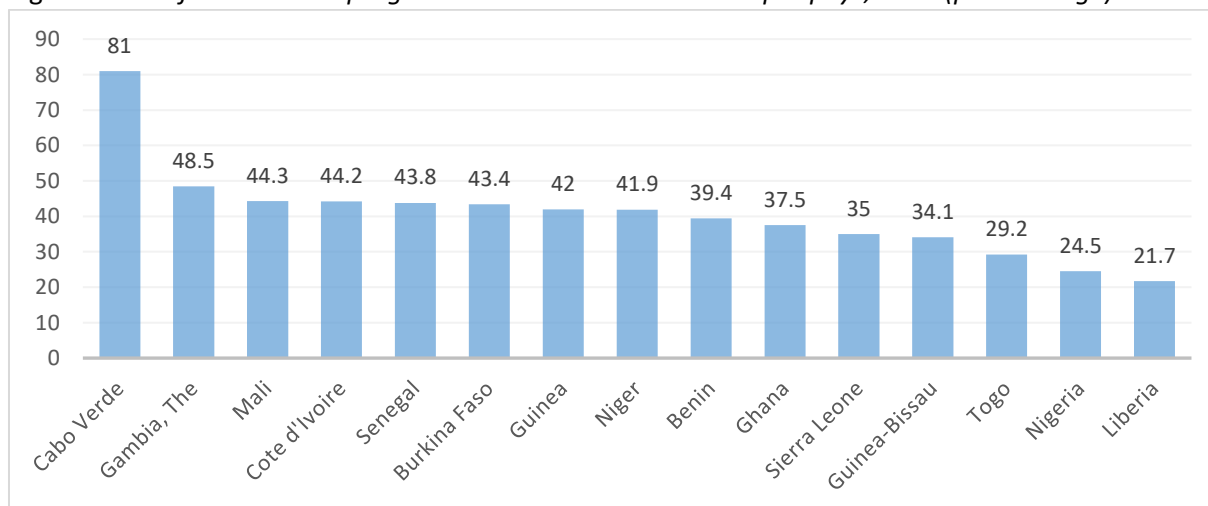
Figure 30 : Taux d'évacuation des déchets solides dans les principales villes par pays, 2018 en pourcentage



Source: *What a Waste 2.0: A Global Snapshot of Solid Waste Management to 2050*

En termes de performance globale des pays de la sous-région vers l'atteinte de l'ODD11 montre seulement le Cabo Verde est en bonne posture vers sa réalisation en 2030, car ayant déjà accompli de 81% du chemin. Le reste des pays de la sous-région étant à moins de 50% du chemin. Les réformes et politiques publiques et parapublique en matière non seulement de capacité de financement de la réalisation des infrastructures d'assainissement par les municipaux, mais également en matière de capacité de collecte puis de traitement et de recyclage des déchets seraient d'une importance capitale au cours de la prochaine décennie afin de réduire l'important retard en la matière.

Figure 31 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 11 par pays, 2019 (pourcentage)



Source : CEA à partir des estimations 2019 du Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



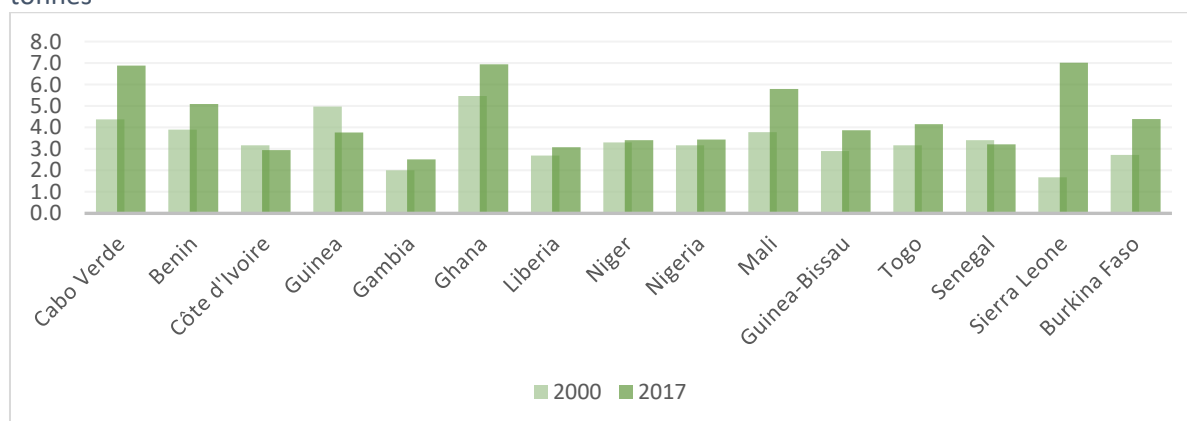
Objectif 12 : Assurer des modèles de consommation et de production durable

L'emploi de modes de consommation et de production durable à travers entre autres une rationalisation dans l'utilisation des matières/biens finis et intermédiaires est essentiel pour assurer un équilibre productif et viable entre les trois dimensions du développement durable (sociale, économique et environnementale) pour de bonnes synergies sans mettre en péril la sauvegarde et la reconstitution du capital naturel et la durabilité des trajectoires de développement (CEA et al., 2018).

En Afrique de l'Ouest, l'analyse des données disponibles montre que le niveau de consommation intérieure de matières premières aussi bien en termes de consommation finale que de consommation intermédiaire dans le processus de production a globalement augmenté. En effet, la quantité agrégée moyenne de consommation intérieure de matières premières par tête a évolué de 3,4 tonnes en 2000 à 4,4 tonnes en 2017, soit un accroissement globale moyen de 29,4%. En dehors de la Côte d'Ivoire, de la Guinée et du Sénégal qui ont enregistré une baisse, les douze pays restant de la sous-région ont connu une hausse avec des accroissement globale sur la période de plus 50,0% au Cabo Verde, au Mali et au Burkina Faso.

Cette situation d'accroissement de consommation intérieure de matières pourrait s'expliquer par une inefficacité accrue de la production ; l'application des normes environnementales ; le recours à des mesures non incitatives qui favorisent l'utilisation non rationnelle et un déficit de recyclage des ressources ; et plus en plus d'endogénéisation dans la consommation et la production, notamment en termes de biens finaux et intermédiaires. Outre la persistance du gaspillage dans les modes de consommation, la forte croissance démographique, les efforts d'industrialisation et de développement infrastructurel y compris le l'urbanisation accélérée en cours dans la sous-région viennent entretenir cette tendance d'accroissement de la consommation intérieure de matières premières par habitant.

Figure 32 : Consommation intérieure de matières premières tous types compris par habitant, en tonnes

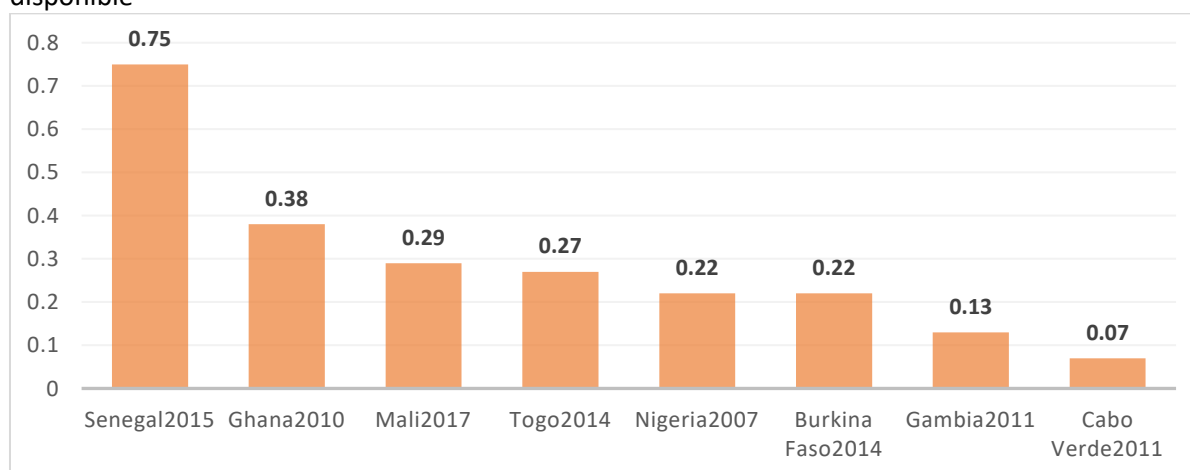


Source : CEA à partir de base de données des ODD, <http://www.sdg.org/datasets/indicator-12-2-2-domestic-material-consumption-per-capita-by-type-of-raw-material-tonnes-2>, consulté le 16 juillet 2020

Par ailleurs la situation d'utilisation non rationnelle et non efficace des matières premières dans la sous-région est corrélée à un faible niveau de financement de la recherche et développement qui devrait contribuer au développement et à la mise à disposition des populations et systèmes de productions de technologies modernes et innovantes pour plus de rationalité et d'efficacité dans les modes de production et de consommation. Les données disponibles montrent que les dépenses de recherche et développement représentent moins de 1,0% du PIB dans l'ensemble des pays de la sous-région. Seul le Sénégal dépense l'équivalent de 0,75% de son PIB en 2015 à la recherche. Cette situation n'est non seulement pas favorable à une amélioration de la productivité où la région connaît un important retard, mais n'est pas favorable à la promotion de l'efficacité, la rationalité et la modernisation des modes et techniques de production et de consommation.

La pandémie de la Covid-19 est venue une fois de plus montrer à nos Etats l'importance de disposer d'un minimum de capacité endogène en matière de développement de solution de recherche développement en générale et de recherche en science de santé en particulier. Cette expérience douloureuse factuelle devrait encourager les Etats à faire du secteur de recherche développement une priorité dans des instruments et référentiels de développement nationaux, notamment dans les stratégies et plan nationaux de développement.

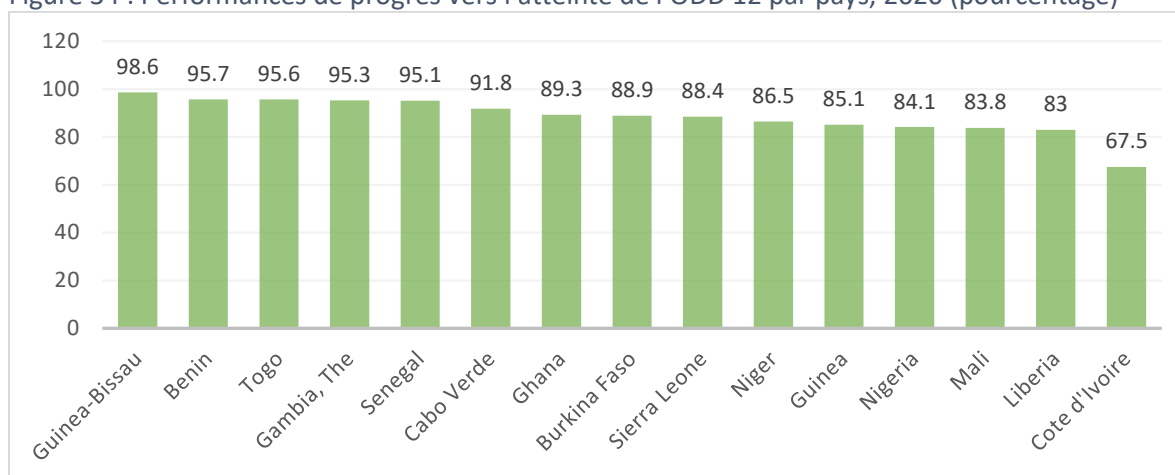
Figure 33 : Dépenses en recherche et développement, en pourcentage du PIB, là où les données son disponible



Source : CEA à partir de base de données des ODD, <http://www.sdg.org/datasets/indicator-12-2-2-domestic-material-consumption-per-capita-by-type-of-raw-material-tonnes-2>, consulté le 16 Juillet 2020

En termes de performances globale des pays de la sous-région vers l'atteinte de l'ODD12, la quasi-totalité des pays est en bonne posture vers sa réalisation en 2030, car ayant déjà accompli de 80,0% du chemin. Toutefois, la dynamique démographique, l'urbanisation croissante et non maîtrisée avec son corollaire de précarisation des conditions de vie des populations, les efforts à parvenir coûte que coûte à des économies industrialisées, ne constituent des facteurs qui augurent une amélioration substantielle des modes de consommation et de productions dans la sous-région.

Figure 34 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 12 par pays, 2020 (pourcentage)



Source : CEA à partir des estimations 2019 du Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Objectif 13 : prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts

L'absence de données ne permet pas de conduire une analyse quantitative sur l'évolution des indicateurs associés à l'objectif 13 en lien avec les initiatives et mesures contre le changement climatique et ses impacts. Nonobstant le déficit de données statistiques pour l'évaluation des progrès, l'objectif 13 est l'un des ODD où les pays de la région en général et ceux de sous-région en particulier ont enregistré d'importants progrès vers l'atteinte des différentes cibles. Cet état de fait s'explique par le fait que l'essentiel des cibles sont de nature qualitative et se réfère essentiellement à l'existence au

niveau national et régional de cadres organisationnels et réglementaires, aux réformes et initiatives ainsi qu'aux politiques et stratégies mise en place pour faire face aux effets de changement climatique.

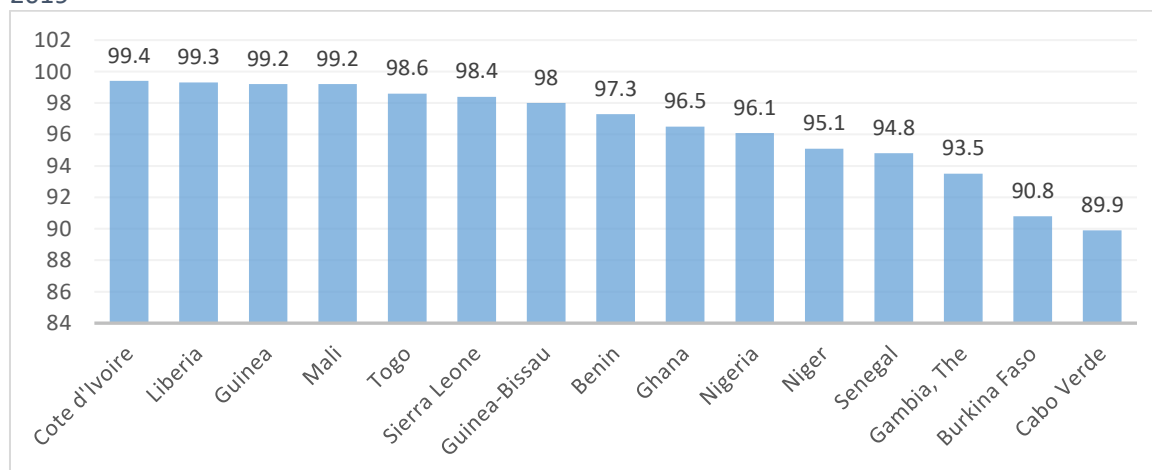
En effet, tous les pays de la sous-région ont développé et mettent en œuvre des stratégies et programmes publics nationaux et locaux de réduction des risques de catastrophes, notamment en lien avec le cadre de Sendai sur la réduction des catastrophes. Tous les pays disposent également de stratégie d'adaptation aux effets des changements climatiques avec leur intégration transversale dans les visions de développement à long terme ainsi que dans les stratégies et plan nationaux de développement. Ces dimensions sont également prises en compte dans les stratégies et plans directeurs de gestion spatiale et de développement des villes et centres urbains.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre et l'internalisation des orientations et décisions de la conférence des parties (COP) à la convention-cadre des nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), tous les pays de la sous-région ont développé, aussi bien au plan institutionnel qu'opérationnel, des stratégies et plans intégrés de mitigation et d'adaptation aux effets de changement climatique au niveau national, local et urbains.

Outre le renforcement des capacités institutionnelles, les pays conduisent également des activités de renforcement des capacités des experts nationaux et locaux dans l'intégration de l'adaptation climat dans la planification du développement.

L'estimation et l'analyse des performances globale des pays de la sous-région vers l'atteinte de l'ODD13, montre que l'ODD 13 est celui ou l'ensemble des pays de la sous-région ont enregistré les meilleurs progrès. Aussi tous les pays sont en bonne posture vers sa réalisation en 2030, car ayant déjà accompli plus de 90,0% du chemin. Des pays comme Côte d'Ivoire, Libéria, Guinée, Mali ont presque déjà atteint l'objectif. La décennie de l'action devrait donc être consacrée à la consolidation et au renforcement des résultats.

Figure 35 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 13 par pays, pourcentage, estimations 2019



Source : CEA à partir des estimations 2019 du Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique

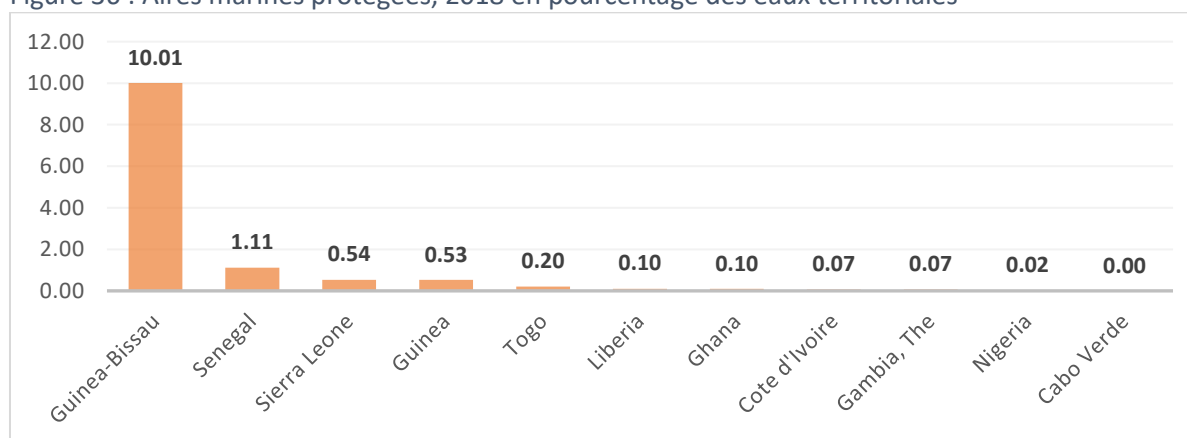


Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

La protection et la reconstitution des aires protégées est déterminante dans le développement durable à condition d'être gérées de manière efficace. Au niveau mondial, 17 % des eaux relevant d'une juridiction nationale étaient protégées en 2018 (Nations Unies, 2019). En Afrique de l'Ouest, près de six personnes sur dix vivent dans la bande côtière et y développent de nombreuses activités économiques notamment la pêche artisanale et le tourisme qui occupent une position centrale (UICN, 2010).

Sur la base des statistiques récentes disponibles pour la sous-région, la Guinée-Bissau est l'unique pays qui enregistrait en 2018 la proportion des aires protégées par rapport au territoire marin la plus importante de 10 %, soit à 7,0 points de pourcentage en dessous de la moyenne mondiale sur la même période. Outre le Sénégal qui se situait à 1,1%, la Sierra Leone et la Guinée à 0,53%, les autres pays de la sous-région enregistraient moins de 0,5% de leurs eaux territoriales en aires protégées.

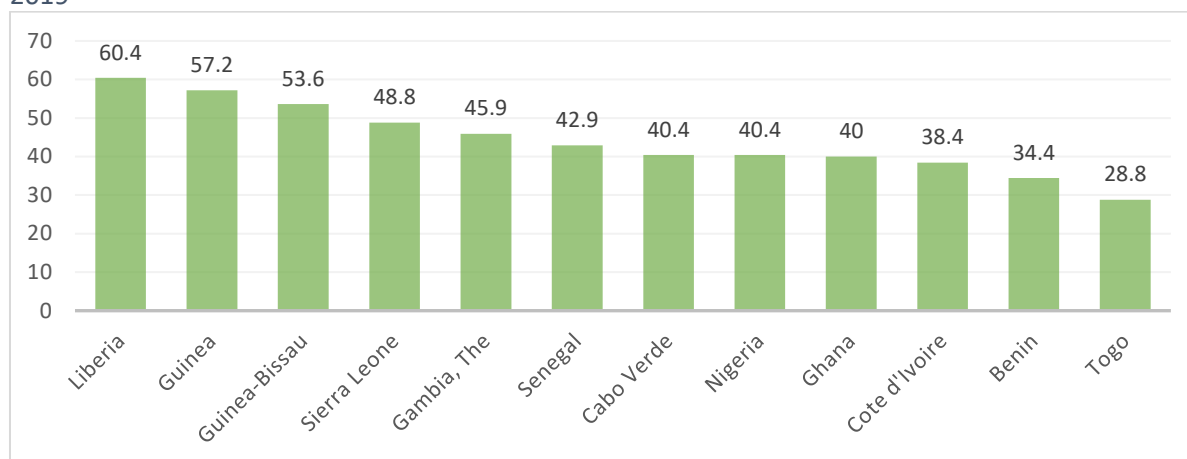
Figure 36 : Aires marines protégées, 2018 en pourcentage des eaux territoriales



source: WDI, consulted 18 July 2020; <https://data.worldbank.org/indicator/ER.MRN.PTMR.ZS>

Les performances agrégées moyennes des pays de la sous-région sur l'ensemble des cibles de l'objectif montrent qu'aucun pays n'est en bonne posture vers l'atteinte de l'objectif 14 en 2030. Compte tenu des perspectives de progrès très marginaux dans ce domaine, les marges d'amélioration des indicateurs y afférents dans la sous-région au cours des prochains dix ans sont potentiellement faibles, quoi que le Libéria ait accompli 60,4 % du chemin vers l'atteinte de l'objectif. Pour ce faire, un redoublement des efforts est requis pour établir de nouvelles aires marines protégées et pour renforcer la gestion de celles qui existent.

Figure 37 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 14 par pays, pourcentage, estimations 2019



Source : CEA à partir des estimations 2019 du Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique

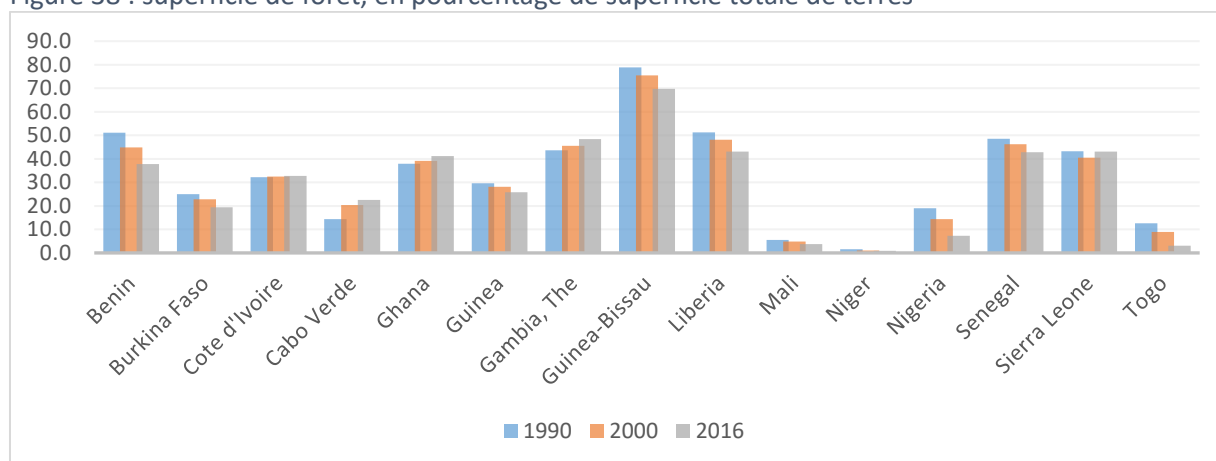


Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Selon le rapport 2020 sur la situation de la forêt au monde, le couvert forestier de l'Afrique de l'Ouest en 2015 est estimé à une superficie d'environ 72 millions d'hectares (FAO, 2020) avec un taux de déforestation quatre fois plus élevé qu'au niveau mondial. La dégradation et la déforestation sont principalement causées par divers facteurs, dont entre autres l'expansion des exploitations agricoles, l'urbanisation accélérée et non durable et l'exploitation forestière illicite. Ces facteurs de pression sur

la ressource sont exacerbés par des problèmes transfrontaliers nécessitant une stratégie de gouvernance conjointe et coordonnée au niveau régional. En effet, la superficie des forêts en proportion des superficies totale de terres est passée d'environ 33,0% en 1990 à 29,4% en 2016 avec d'importants niveaux de dégradation et de déforestation enregistrés au Bénin (-13,3 points de pourcentage) et au Nigéria (-11,7 points de pourcentage). Cependant, la Côte d'Ivoire, le Cabo Verde, le Ghana et la Gambie ont, par des actions de reforestation et de protections, pour accroître leur patrimoine forestier sur la période.

Figure 38 : superficie de forêt, en pourcentage de superficie totale de terres

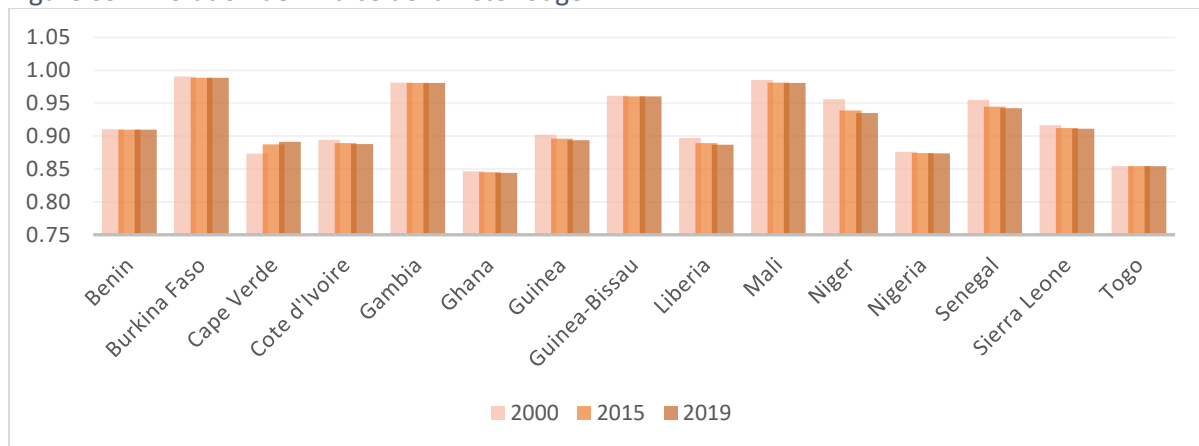


Source : CEA à partir des données de WDI de la Banque mondiale, consulté le 18 Juillet 2020

En Afrique de l'Ouest, la totalité des pays présente une situation modérée de risque d'extinction de leur riche biodiversité. Selon les statistiques présentant la situation de l'ILR en 2018, le Burkina Faso, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Mali et le Sénégal présentent une situation plus modérée avec le Cabo Verde qui enregistre la vitesse d'arrêt de l'extinction la plus élevée. À l'inverse, des pays comme la Côte d'Ivoire, le Libéria et le Togo présentent une accélération du rythme d'extinction d'un nombre important de la composition de leur biodiversité faunique et florale.

Par ailleurs, les facteurs relatifs à la pression des pratiques agricoles non durables, la déforestation, les espèces exotiques envahissantes, le braconnage et le trafic d'espèces sauvages continuent d'accroître les risques d'extinction de la riche biodiversité de la sous-région. En effet, selon la situation de l'indice de la liste rouge (ILR) en 2019, le Burkina Faso, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Mali et le Sénégal présentent une situation d'extinction plus modérée tandis que le Cabo Verde connaît le rythme d'arrêt de l'extinction la plus élevée. Cependant la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Libéria et le Niger amorcent une tendance d'extinction accélérée de leur biodiversité faunique et florale.

Figure 39 : Evolution de l'indice de la Liste rouge

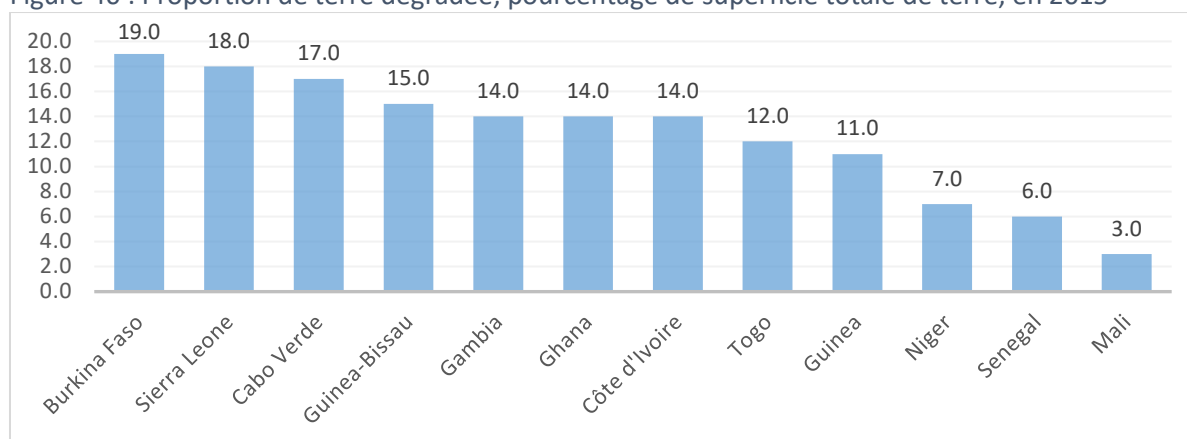


Source : CEA á partir des données de Our World in data, <https://ourworldindata.org/grapher/red-list-index>, consulté 18 Juillet 2020

Outre le phénomène de déforestation et celui de l'extinction accélérée de la biodiversité faunique et florale, la situation de dégradation des terres constitue l'une des préoccupations majeures qui menacent le développement durable et la survie des générations futures. Considérée comme le principal capital naturel de production et de constitution du cadre de vie et de survie des populations, la persistance des effets de changement climatique, les pratiques agricoles non durables et les effets d'érosion diverses constituent entre autres les sources majeures de dégradation des terres. Dans la sous-région ouest africaine, les pays du sahel, quoi qu'à vocation majoritairement pastorale, sont les plus exposés aux risques et facteurs de dégradation et d'appauvrissement des terres, du fait non seulement des actions de consommation et de production non durable des populations, mais aussi des conditions naturelles spécifiques défavorables du Sahel.

En effets, en 2015 en moyenne 17,6% des superficies totales des terres de l'Afrique de l'Ouest sont dégradées contre une moyenne de 20,0% au niveau mondial. Quoiqu'inférieur à la moyenne mondiale, le rythme et le niveau de dégradation reste préoccupant. Neuf pays sur les quinze que compte la sous-région enregistraient en 2015 plus de 10,0% de leur superficie totale de terre en état de dégradation avec pour résultats immédiats les faibles performances de la productivité agricole avec son cortège récurrent d'insécurité alimentaire dans plusieurs pays de la sous-région sous les effets combinés des sécheresses.

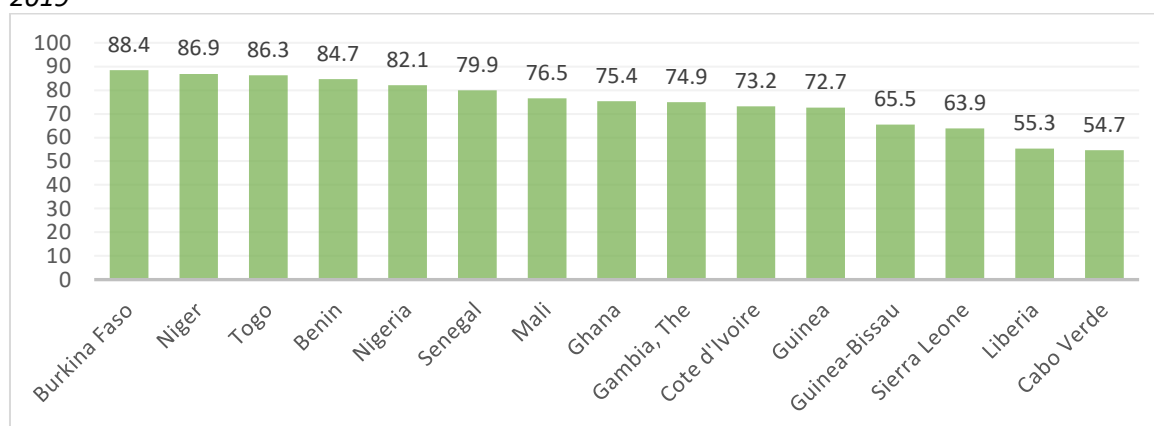
Figure 40 : Proportion de terre dégradée, pourcentage de superficie totale de terre, en 2015



Source : CEA à partir des données de la base données UNDESA de suivi des ODD, consulté le 18 juillet 2020

L'examen des performances agrégées des pays de la sous-région montre qu'à dix années de l'échéance, cinq pays de la sous-région (Benin, Burkina Faso, Niger, Nigéria, Togo) ont parcouru plus de 80,0% du chemin vers l'atteinte de l'ODD 15. Ce niveau de performance pourrait sembler encourageant pour espérer une réalisation de l'objectif mais le profil de la sous-région en matière d'effort dans les initiatives et les réformes de préservation et de restauration durable de l'écosystème terrestre montre que les marges de progrès dans les années à venir sont très faibles. D'où la nécessité d'un sursaut de changement vigoureux dans la mise en œuvre des initiatives et politiques publiques dans le domaine.

Figure 41 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 15 par pays, pourcentage, estimations 2019



Source : CEA à partir des estimations 2019 du Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique

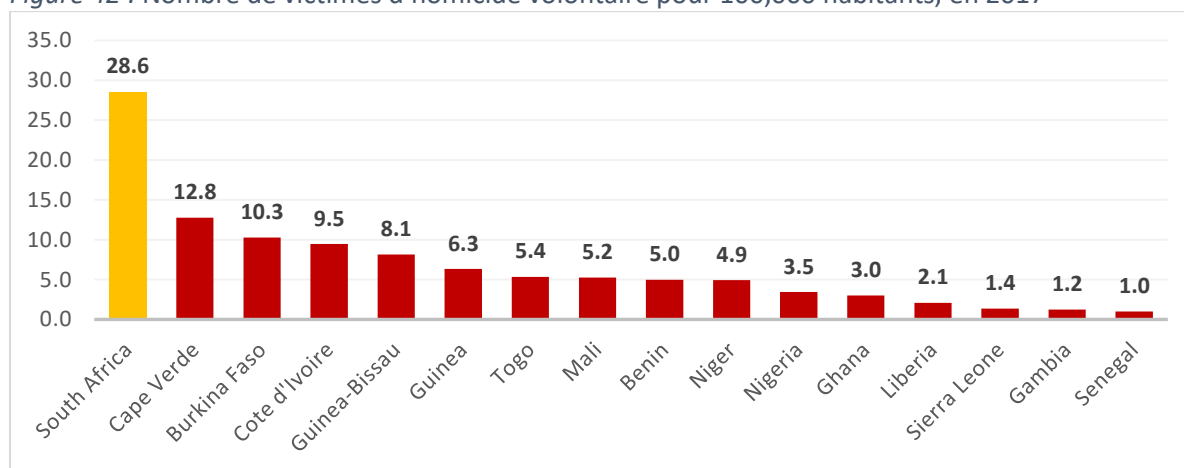


Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Selon le rapport 2019 de l'UNODC²², les homicides tuent beaucoup plus de personnes que les conflits armés. En effet, en 2017 environ 464 mille personnes dans le monde ont été tuées par homicide contre 89 mille par conflits armés (UNODC, 2019). Par ailleurs, selon Maurice Cusson et *al.*, (2017)²³ dans leur rapport intitulé « Mille homicides en Afrique de l'Ouest », l'Afrique avec un taux d'homicide de 12,5 pour 100 000 habitants, est considérée comme la deuxième région au monde à enregistrer le taux d'homicide volontaire le plus important après l'Amérique du Sud avec 23,0 pour 100 000 habitants. Toutefois, à l'échelle continentale, l'Afrique du Sud concentre le plus fort taux d'homicide.

En Afrique de l'Ouest, quoi que l'ampleur du phénomène soit moindre par rapport à la moyenne continentale qui était de 12,5 homicides volontaire pour 100,000 habitants en 2017, la tendance à la dégradation de la situation sécuritaire, notamment dans le Sahel, avec l'exacerbation des actes de terrorisme et l'extrême violence n'augure pas des bonnes perspectives en absence de prise d'actions urgentes. Le Cabo Verde (12,8 pour 100,000 habitants) enregistre un taux au-delà de la moyenne continentale, bien que de manière absolue d'autres pays de la sous-région (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau et Guinée) enregistrent de nombre de cas plus important.

Figure 42 : Nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100,000 habitants, en 2017



Source : CEA à partir de <https://ourworldindata.org/homicides>

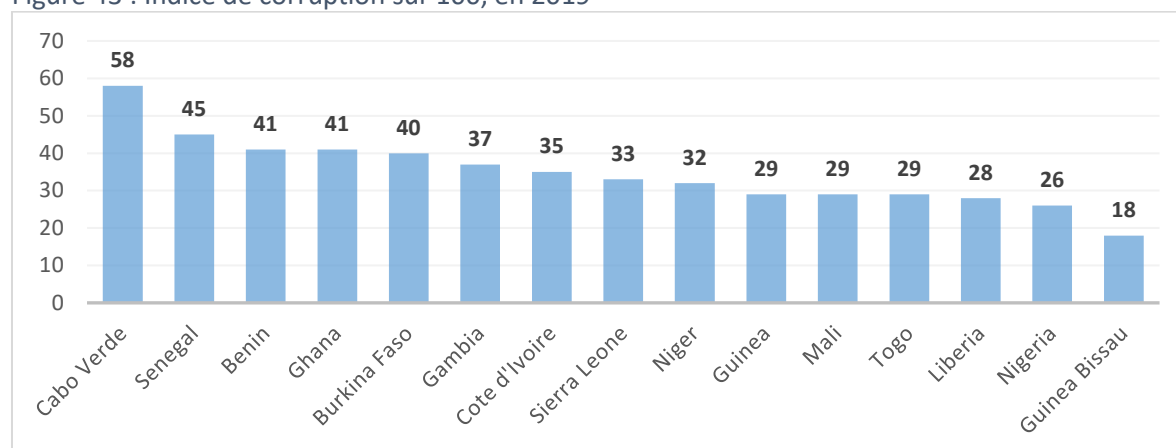
Pour ce qui est de l'état de la gouvernance, le phénomène de la mauvaise gouvernance reste une préoccupation de développement durable. Les résultats attendus de la mise en œuvre des politiques publiques sont par endroits inhibés par l'inefficacité des services publics, le déficit d'accès à la justice de manière équitable pour tous, la corruption dans tous les segments de l'administration y compris au niveau de la gouvernance des finances publiques dont les effets destructeurs de développement sont

²² <https://www.unodc.org/unodc/fr/frontpage/2019/July/homicide-kills-far-more-people-than-armed-conflict--says-new-unodc-study.html>

²³ <https://pum.umontreal.ca/catalogue/mille-homicides-en-afrique-de-louest>, consulté le 5 Avril 2019

énormes. Selon la publication de l'indice de corruption de transparency international, seul le Cabo Verde pourrait être qualifié de situation modérée de mauvaise corruption avec un indice 58,0 sur 100. La Guinée-Bissau et le Nigéria se situant au bas de l'échelle de performance en matière de bonne gouvernance. Cependant l'élan vers un renforcement du cadre institutionnel et opérationnel de gouvernance en général et la corruption en particulier dans l'ensemble des pays de la sous-région pourrait à terme inverser favorablement la situation pour plus d'efficacité dans les politiques publiques.

Figure 43 : Indice de corruption sur 100, en 2019

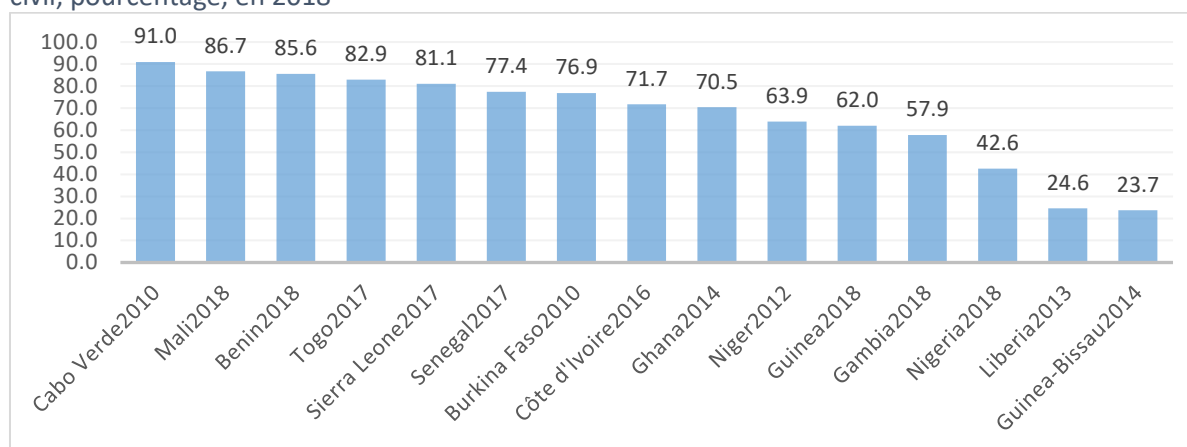


Source : CEA à partir de <https://www.transparency.org/en/cpi/2019#>

Selon le rapport 2019 sur le suivi des progrès du développement durable en Afrique de l'Ouest (CEA, 2020), un enfant qui n'est pas enregistré par une autorité d'état civil est considéré comme la pire forme d'exclusion sociale dans la mesure où ces enfants sont considérés comme des apatrides et par conséquent sont exclus d'accès aux services sociaux vitaux de base (santé et éducation), et de ce fait ne pourraient prétendre avoir la chance de se construire un avenir meilleur comme les autres enfants.

En effet, en Afrique de l'Ouest, en moyenne près de 33,0% des enfants de moins de 5 ans ne disposent pas d'acte de naissance en 2018 (contre environ 35% en 2015). En d'autres termes, l'existence de 33% des enfants de moins de 5 ans est ignorée par l'Etat et donc absent sur les registres d'état civil. Le phénomène excède 50,0% des enfants de moins de 5 ans au Niger, au Libéria et en Guinée-Bissau. Ce déficit élémentaire de droit humain en général et de droit de l'enfant en particulier mérite des actions urgentes de la part des Etats, notamment en matière de renforcement et de modernisation du système d'enregistrement d'état civil en saisissant l'évènement de la digitalisation pour combler rapidement le gap.

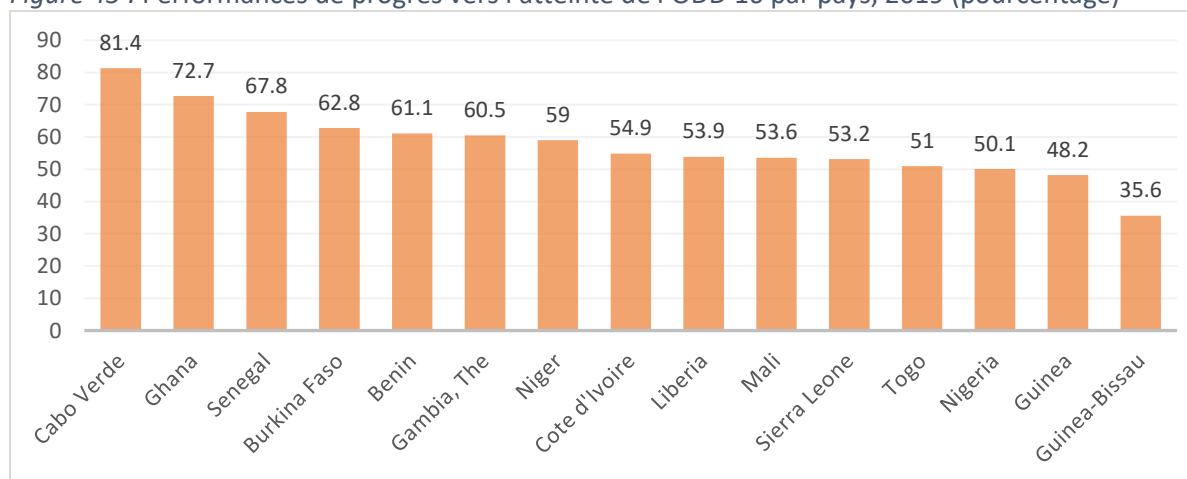
Figure 44 : : Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil, pourcentage, en 2018



Source : CEA à partir de la base de données de l'UNICEF, www.data.unicef.org

Globalement, le Cabo Verde et dans une moindre mesure le Ghana est en bonne posture pour enregistrer de bonnes performances agrégées vers l'atteinte de l'ODD 16. Les réformes et interventions au cours de la décennie de l'action devrait cibler l'amélioration de l'état de la sécurité intérieure et nationale, la lutte contre l'extrémisme violent, le renforcement de la cohésion sociale et le vivre ensemble, la bonne gouvernance notamment en ses dimensions économique, politique et administrative et le respect des droits de l'homme. Une implication plus effective de la Communauté internationale au retour de la paix et de la sécurité dans le Sahel par l'éradication du terrorisme est fortement attendue.

Figure 45 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 16 par pays, 2019 (pourcentage)



Source : CEA à partir des estimations 2019 du Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

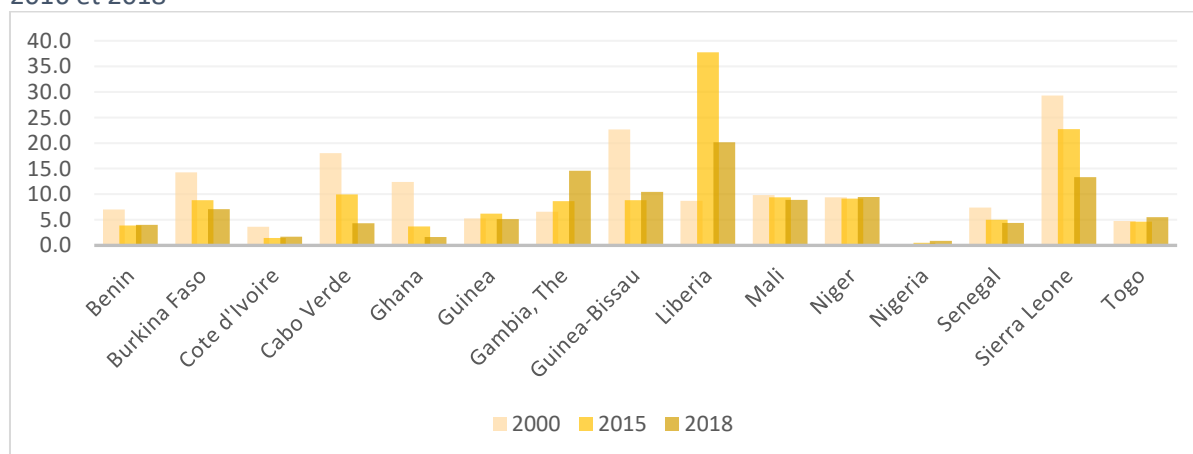


Objectif 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Selon les estimations de l'OCDE²⁴, des 30 pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD), l'Aide publique au développement (APD) a diminué de 2,7 % en 2018 par rapport à 2017. Malgré que l'APD continue dans sa tendance baissière amorcée depuis 2010, l'Aide publique au développement demeure la principale source de financement de l'aide au développement, particulièrement en Afrique de l'Ouest. En outre, l'APD représente une part importante des budgets des États et environ 70,0 % des financements extérieurs des pays les moins développés.

Le flux net d'aide publique au développement reçu par l'Afrique de l'Ouest a encore baissé en 2018 pour s'établir en moyenne à 7,9% du RNB entre 9,4% en 2015. Cette tendance baissière est en partie entretenue par la succession des crises économiques et financières dans les pays donateurs à commencer par la crise financière internationale de 2008-2009. Cette baisse devrait s'accroître en 2020 à cause en partie des effets de la pandémie Covid-19 qui a fortement bouleversé les fondamentaux de développement économique et social de l'ensemble des pays donateurs. En dehors de la Gambie, les 14 autres pays de la sous-région sont inscrits dans une baisse régulière de l'APD reçue. D'où la nécessité pour les États de s'orienter résolument vers le financement du développement par les ressources internes et un meilleur encadrement et réglementation de l'envoi des fonds des migrants qui a excédé l'APD en 2018.

Figure 46: Aide publique au développement net reçue, pourcentage du revenu national brut, 2000, 2016 et 2018



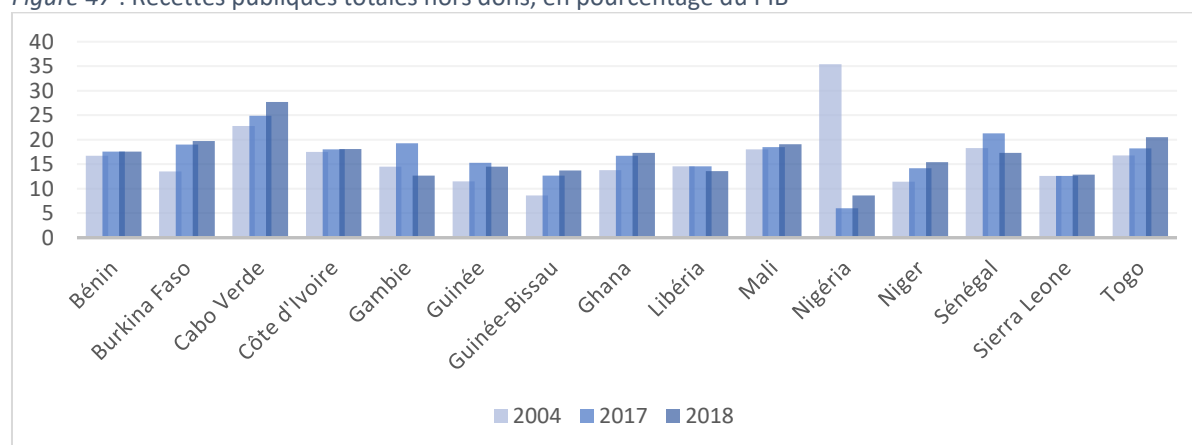
Source : Banque mondiale, Les indicateurs de développement dans le monde, 2020, consulté le 19 juillet 2020

La volonté et l'engagement des États à fonder le financement du développement par les ressources internes sont confrontés à des facteurs de contreperformance dans les capacités de mobilisation en

²⁴ <http://oe.cd/fsd-data>

lien entre autres avec la prédominance du secteur informel, la mauvaise gouvernance, notamment la gouvernance des finances publiques. En dépit de la faiblesse de capacités de mobilisation des pays, le volume des recettes publiques hors dons croît régulièrement dans la quasi-totalité des pays de la sous-région. Les plus importants niveaux de mobilisation en pourcentage du PIB sont enregistrés en 2018 au Cabo Verde (27,7 % du PIB), au Togo (20,5 % du PIB), au Burkina Faso (19,7 % du PIB) et au Mali (19,1 % du PIB). Le plus faible taux est enregistré au Nigéria (8,6 % du PIB) dû en partie aux chocs de prix dont est victime le secteur du pétrole ces dernières années.

Figure 47 : Recettes publiques totales hors dons, en pourcentage du PIB



Source: Fonds monétaire international, *sub-Saharan Africa Economic Outlook, April 2011 and 2019*

Selon les estimations disponibles de la Banque mondiale²⁵ les envois de fonds officiellement enregistrés vers les pays à revenu faible et intermédiaire ont atteint 529 milliards de dollars en 2018, soit une progression de 9,6 % par rapport au record 483 milliards de dollars en 2017. En 2019, les envois à destination des pays à revenu faible et intermédiaire devraient s'établir à 550 milliards de dollars (hausse de 4,0% par rapport à 2018) et devenir ainsi de loin par rapport aux investissements directs étrangers (IDE) et à l'Aide Publique au développement (APD) la première source de financement extérieur. Par ailleurs, selon les estimations de la Banque mondiale²⁶, en Afrique subsaharienne les envois de fonds des migrants devraient baisser de 23,1% par rapport à leur niveau de 2019 sous les effets de la pandémie de la Covid-19 (World Bank and KNOMAD, 2020).

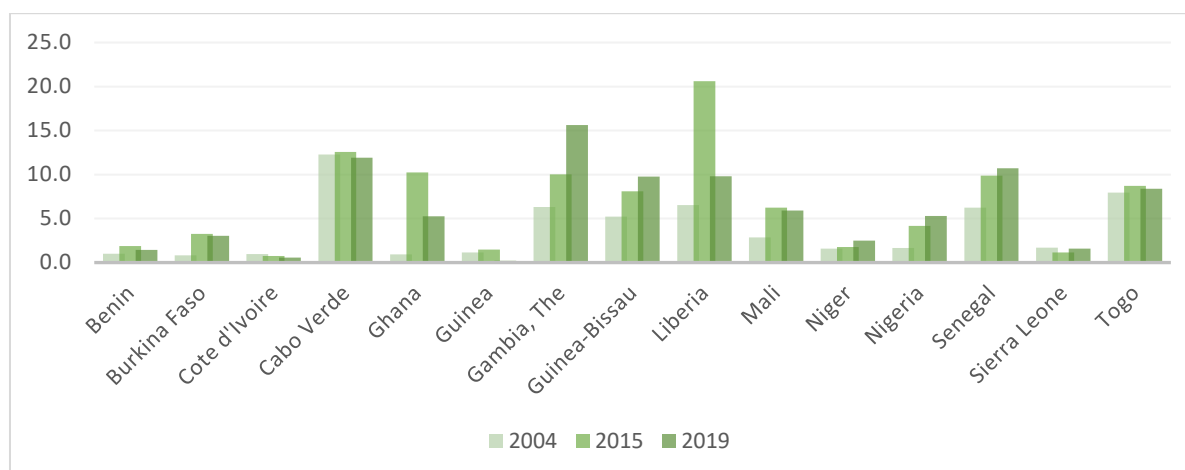
En 2019, la part des fonds des migrants reçus par la sous-région a globalement baissé en proportion du PIB pour s'établir en moyenne à 6,1% contre 6,4 % en 2017 et 6,7 % en 2015. Les montants les plus importants en proportion du PIB ont été enregistrés en 2019 en Gambie (15,6 %), au Cabo Verde (11,9 %) et au Sénégal (10,7 %). Le Libéria ayant enregistré une baisse drastique en 2019 (9,8%) par rapport à 2015 (20,6%).

Une attention particulière des Etats dans l'organisation et l'amélioration du cadre réglementaire d'une part et la baisse des coûts d'envoi des fonds à destination de la sous-région d'autres part devraient stimuler les envois et leurs canalisations vers le financement du développement plutôt qu'à la consommation uniquement. La mise en place de mesures incitatives aussi bien au plan administratif, procédural et fiscal en faveur des Investments de la diaspora devrait être des pistes à explorer.

²⁵ <https://blogs.worldbank.org/peoplemove/data-release-remittances-low-and-middle-income-countries-track-reach-551-billion-2019>

²⁶ https://www.knomad.org/sites/default/files/2020-06/R8_Migration%26Remittances_brief32.pdf

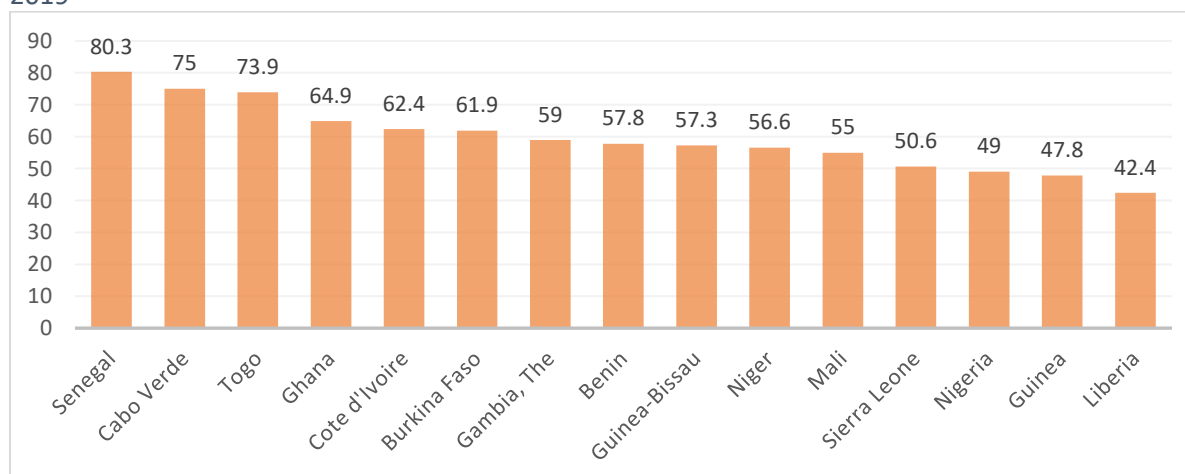
Figure 48 : Fonds des migrants reçu, en pourcentage du PIB, 2004, 2016 et 2019.



Source : Banque mondiale, Les indicateurs de développement dans le monde, juillet 2020

L'examen des performances agrégées montre que, le Sénégal, le Cabo Verde et le Togo seront en bonne posture pour enregistrer de bonnes performances vers l'atteinte de l'ODD 17 car ayant parcouru plus de 73% du chemin. Les réformes et interventions au cours de la décennie de l'action devraient viser la consolidation et le renforcement des capacités de mobilisation des ressources internes, l'amélioration du cadre réglementaire pour l'encadrement des transferts des fonds des migrants d'une part et sa canalisation vers le financement du développement par des mesures incitatives.

Figure 49 : Performances de progrès vers l'atteinte de l'ODD 17 par pays, pourcentage, estimations 2019



Source : CEA à partir des estimations 2019 du Centre des objectifs de développement durable pour l'Afrique

Les performances agrégées des pays sur l'ensemble des dix-sept objectifs de développement durable montrent que le Cabo Verde et le Ghana auraient parcouru 64% et 61,1% du chemin respectivement. Cependant, l'analyse synthétique des performances des pays par objectif, en considérant la réalisation

d'au moins 70,0% de progrès comme seuil pour prétendre à de bonnes perspectives de résultats en 2030, il ressort que plus de 50% des pays de la sous-région sont en bonne posture vers l'atteinte des objectifs 10 ; 12 ; 13 et 15 (tableau 1).

Tableau 1 : Synthèse des performances agrégées des pays par ODD et objectifs équivalent de l'agenda 2063

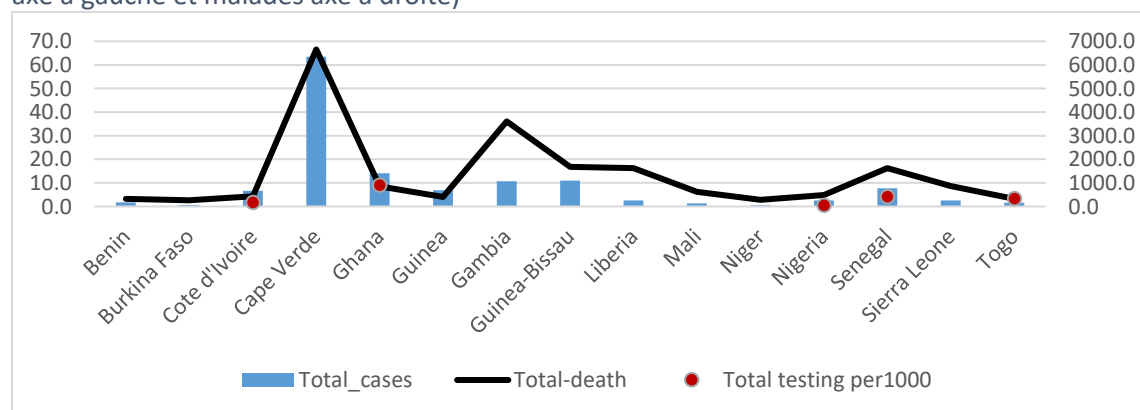
ODD	Performances agrégées >=70,0%		Objectifs 2063 correspondant
	Nombre de pays	Pays	
1	1	Ghana	1 ; 5 ; 7 ; 17
2	0	Néant	1 ; 3 ; 4 ; 5 ; 7
3	1	Cabo Verde	3 ; 17
4	0	Néant	2
5	0	Néant	3 ; 5 ; 10 ; 17
6	0	Néant	1 ; 7
7	0	Néant	1 ; 6 ; 7 ; 10
8	2	Togo, Côte d'Ivoire	1 ; 4 ; 18
9	0	Néant	1 ; 4 ; 5 ; 7 ; 10
10	6	Libéria, Guinée, Niger, Mali, Burkina Faso, Sierra Leone	1
11	1	Cabo Verde	1 ; 7 ; 10 ; 12 ; 16
12	14	Benin, Burkina Faso, Cabo Verde, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo	1 ; 4 ; 5 ; 7 ; 12 ; 16
13	15	Tous les pays	7 ;
14	0	Néant	4 ; 6 ; 7
15	12	Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Togo	7
16	2	Cabo Verde Ghana	11 ; 12 ; 13 ; 17 ; 18
17	3	Sénégal, Cabo Verde ; Togo	1 ; 4 ; 10 ; 19 ; 20

Source : ECA, 2020

5. CAPACITES SOCIOECONOMIQUES DES ETATS FACE A LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

Cette section analyse et apprécie le socle économique et social des Etat de l'Afrique de l'Ouest afin d'apprécier leurs capacités potentielles de résilience et de réponse face aux effets néfastes de la Covid-19. Des indicateurs spécifiques d'appréciation du socle social et économiques sont identifiés et analysés par rapport aux standards et au contexte de la sous-région.

Figure 50 : Nombre total de malades et décès lié au Covid-19 par million, au 25 Août 2020 (lire décès axe à gauche et malades axe à droite)



Source : <https://github.com/owid/covid-19-data/tree/master/public/data>, consulté le 25 August 2020

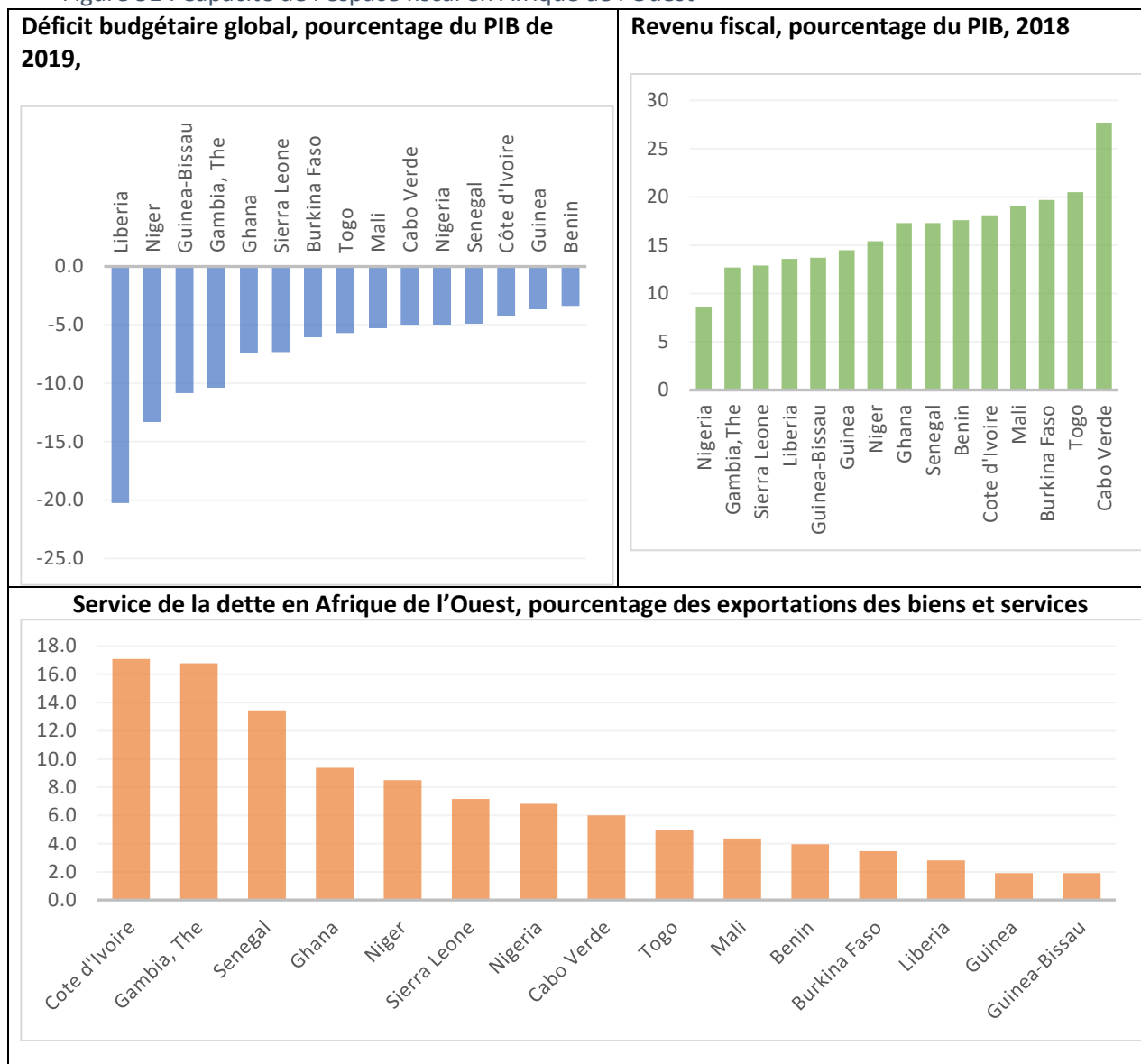
5.1. Capacités économiques, gouvernance et résiliences potentielles

L'efficacité dans la réponse des gouvernements à la Covid-19, notamment à travers la qualité de la prévention et de la prise en charge des malades a mis en exergue la différence entre les pays en termes de capacité de réponse. Ces capacités sont aussi bien fonction de la qualité structurelle du plateau technique de santé (y compris le personnel de santé) d'avant Covid-19 que de l'espace fiscal des pays pendant la gestion de la pandémie. A l'instar de toutes les crises sanitaires, la crise sanitaire Ebola en 2014-2015 et Covid-19 a mis à nu la vulnérabilité et l'insuffisance structurelle des systèmes de santé des pays de la sous-région. Ces insuffisances structurelles ont été amplifiées par le déficit de ressources financières des Etats en mesure de mobiliser le personnel soignant approprié et d'acquérir les équipements et intrants médicaux pour faire face à la crise sanitaire.

En termes d'espace fiscal, tous les pays de la sous-région présentaient une situation financière très restrictive. En effet, seuls le Cabo Verde et le Togo ont un niveau de revenu fiscal qui avoisine 20% du PIB. Cette faible capacité financière des Etats entretient structurellement des déficits budgétaires de plus de 5,0% du PIB dans plus des trois quarts des pays de la sous-région alors que un seuil communautaire est fixé à 3,0% du PIB. La faiblesse de l'espace fiscal des pays en période de crise sanitaire doublé par la forte pression budgétaire exercée par la gestion sécuritaire, dans les pays Sahéliens notamment, est exacerbé par le poids du service de la dette qui restreint les capacités de réponse des Etats. A titre illustratif, les quatre pays qui présentent les niveaux de service de la dette les plus importants de la sous-région (Côte d'Ivoire, Gambie, Sénégal, Ghana) sont également ceux qui enregistrent le nombre de cas de malades et de décès liés au Covid-19 (Figure 51). Ils mobilisent également moins de 18% du PIB de revenu domestique.

Cette faiblesse de l'espace fiscal réduit les capacités de réponse des Etats aussi bien pendant la crise que pour la période post crise, notamment en termes de relèvement social et de relance économique.

Figure 51 : Capacité de l'espace fiscal en Afrique de l'Ouest

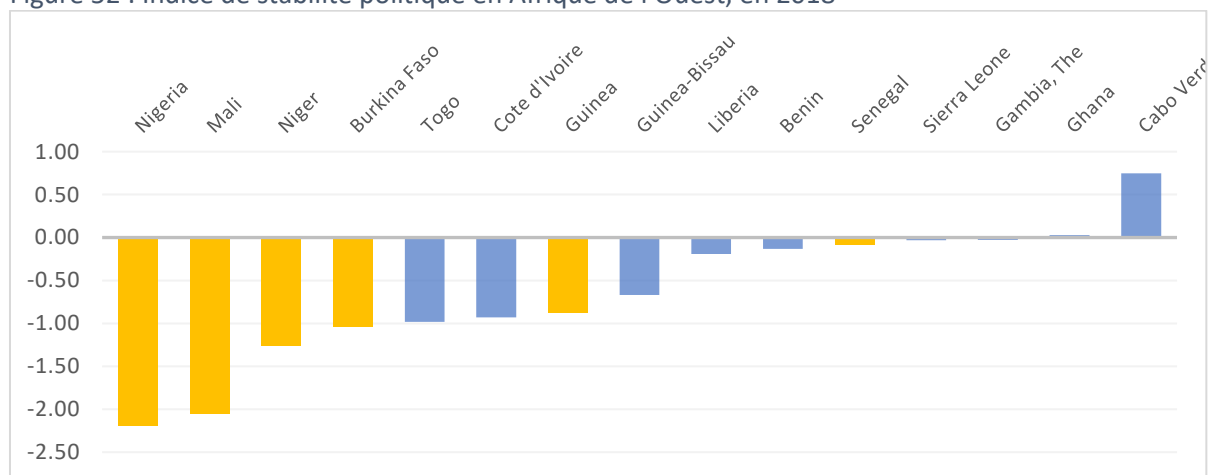


Source : CEA à partir de WDI de la Banque mondiale

Par ailleurs, outre la faiblesse structurelle des capacités financières des Etats de la sous-région, notamment de par leur faible capacité de mobilisation des ressources internes, le profil sous-régional en matière de gouvernance n'est pas favorable à la consolidation et au renforcement du processus de développement durable des Etats. En plus du caractère profond et généralisé de la corruption qui inhibe les résultats de mise en œuvre des politiques publiques en général et des investissements structurants en particulier, l'état de la gouvernance politique et administrative notamment demeure une préoccupation majeure de développement économique et social. Ceci a pour corollaire immédiat la faiblesse des institutions et la limitation des capacités de l'Etat offrir aux populations des services essentiels (santé, éducation, sécurité, protection sociale, etc.) de qualité. Cette limitation des capacités d'intervention de l'Etat dans son rôle régalien s'aggrave en situation de crise en général et de crise sanitaire en particulier. La gestion de l'épidémie à fièvre Ebola et la pandémie de la Covid-19 sont des

parfaites illustrations des capacités de réponse des Etats. L'accroissement des foyers de crises sociopolitiques et l'exacerbation de l'insécurité et de l'extrême violence dans la sous-région en général et dans les pays du Sahel constituent une forte interpellation. En effet, en dehors du Cabo Verde, le reste des pays présente un profil structurel d'instabilité politique selon les estimations de "Worldwide governance index" de la Banque mondiale. Ce contexte généralisé de la mauvaise gouvernance dans la sous-région est particulièrement prononcé dans les pays du Sahel où la situation d'insécurité au cours de la dernière décennie inhibe tous les efforts de développement et paralyse les interventions des Etats (Figure 52).

Figure 52 : Indice de stabilité politique en Afrique de l'Ouest, en 2018

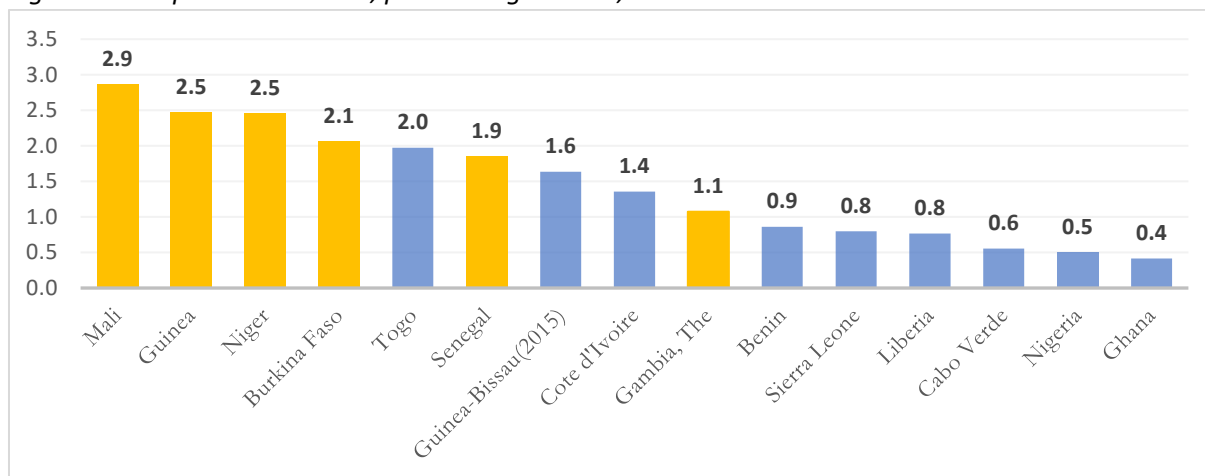


Source : Worldwide governance index, World Bank (index ranged from -2.5 to +2.5)

Note : pays du sahel en jeune

Pour le cas spécifique de la gestion de la sécurité intérieure et territoriale avec ses effets immédiats de pression budgétaire en général et d'effet d'éviction sur les dépenses d'investissements structurants en particulier, la réponse au phénomène du terrorisme et de l'extrême violence a explosé les dépenses militaires et sécuritaires dans les pays du Sahel notamment. En effet, les dépenses militaires des pays du G5 Sahel de la sous-région ont explosé, passant de moins de 0,5% du PIB en 2000 à plus de 2,0% du PIB en 2018 avec un maximum de 2,9% du PIB au Mali (Figure 53). Cette prépondérance des dépenses de gestion de la sécurité limite bien les capacités financières et opérationnelles d'intervention des Etats face à toutes crises en général et de la Covid-19 en particulier.

Figure 53 : Dépenses militaires, pourcentage du PIB, 2018



Source : CEA, à partir de base de données WDI, Banque mondiale, 2020

Note : les pays du sahel sont indiqués en jaune

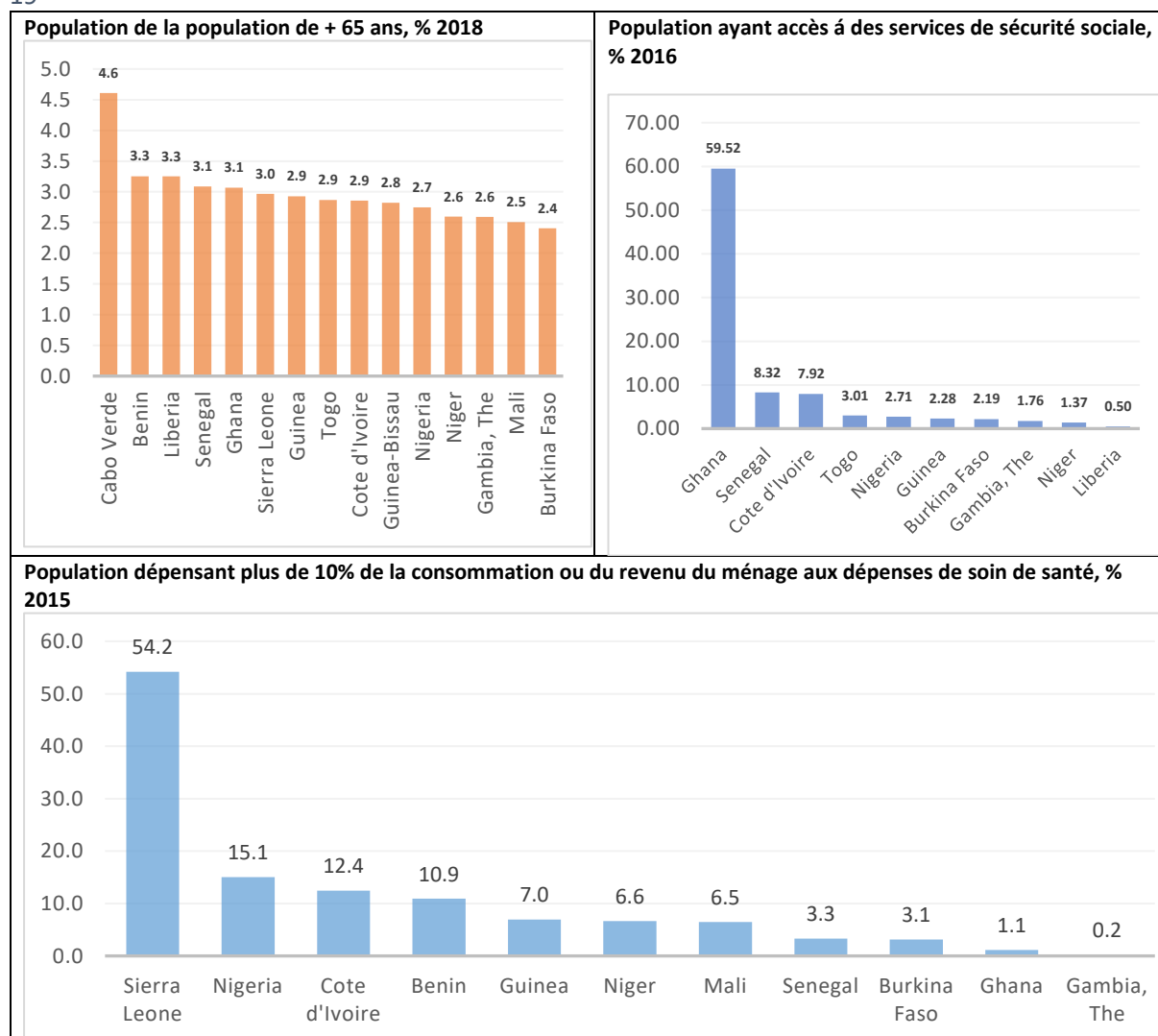
La faiblesse structurelle des capacités financières des Etats de l'Afrique de l'Ouest combinée au déficit de gouvernance, notamment en ses dimensions politique, économique et administrative, réduit suffisamment les capacités de prévention et de réponse face au Covid-19, notamment dans le financement de la prise en charge des interventions immédiates pour contenir la maladie et pour la relance économique et le relèvement social en période post Covid-19. Le renforcement des capacités de mobilisation de ressources internes et le renforcement de l'efficacité de la dépense publique s'avèrent irréversibles et déterminants.

5.2. Capacités sociales et résiliences potentielles des Etats face au Covid-19

L'analyse de la structure de la population, la capacité d'accès des ménages aux services de soins de santé et aux services de sécurité sociale laissent percevoir un niveau potentiel de vulnérabilité des populations à se prendre en charge face à une crise sanitaire d'une ampleur comme la Covid-19. Même si la faible proportion de la population à haut risque au Covid-19 (population plus âgée) constitue un facteur d'atténuation du nombre de cas de mortalité lié à la pandémie (population de plus de 65 ans varie de 2,4% au Burkina Faso à 4,5% au Cabo Verde en 2018), la faiblesse des capacités d'accès aux services de santé et de sécurité sociale augmente le risque de morbidité et de mortalité des population face à une quelconque crise sanitaire.

En effet, en dehors du Ghana où environ 40% de la population bénéficient d'un accès aux services de sécurité sociale, dans le reste des quatorze pays de la sous-région, plus de 90% de la population n'en bénéficient pas. Par ailleurs le caractère endémique de la pauvreté dans la sous-région fait que la proportion de la population dépensant plus de 10% de son revenu aux soins de santé varie seulement de 0,2% de la population total en Gambie à 15,1% au Nigéria.

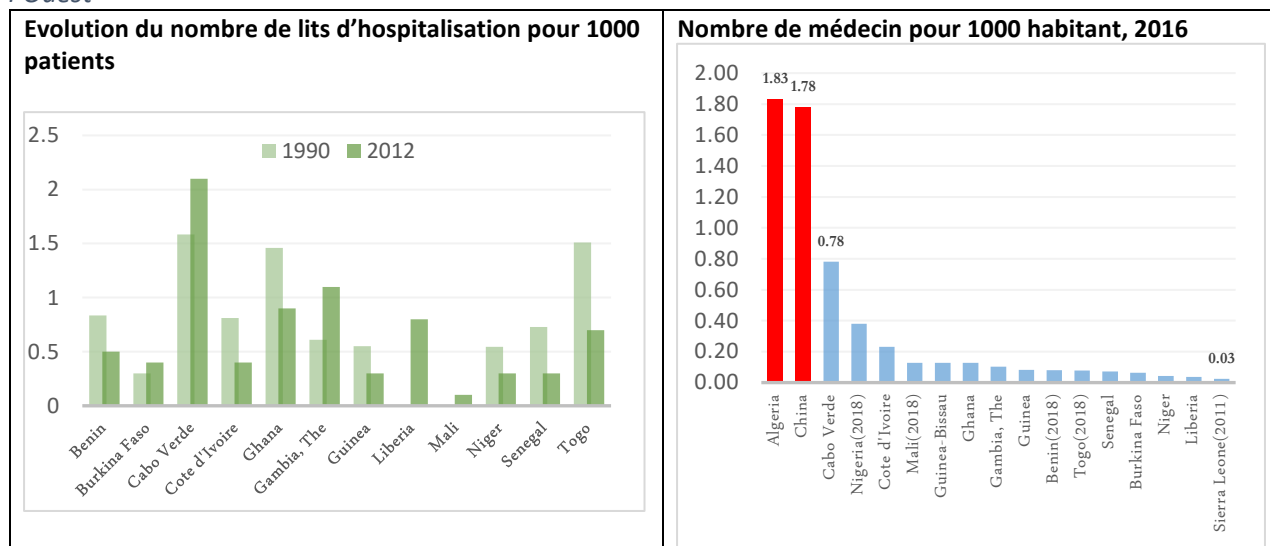
Figure 54 : Situation de la capacité de réponse sociale des Etats de l'Afrique de l'Ouest face au Covid-19



Source : CEA, à partir de base de données WDI, Banque mondiale, 2020

Outre la faiblesse structurelle de la capacité de demande d'accessibilité des populations aux services sociaux de base en général et de santé en particulier, les capacités d'offre de soins de santé des systèmes de santé des pays de l'Afrique de l'Ouest constituent un important facteur de vulnérabilité et d'exposition des populations à une éventuelle crise sanitaire. A titre illustratif, les capacités d'accueil en termes de nombre de lit d'hospitalisation ont fortement baissé dans l'ensemble des pays. Ceci serait lié à l'augmentation du gap entre l'augmentation de la population et l'offre en infrastructures de santé. La faiblesse des infrastructures et d'équipements d'offre de santé est doublée par un important déficit de personnel soignant aussi bien en qualité comme en quantité. Le nombre de médecin pour 1000 habitants en 2016 varie entre 0,03 en Sierra Leone à 0,78 au Cabo Verde avec un benchmark de 1,83 en Algérie (Figure 53).

Figure 55 : Illustration des capacités d'offre de soins de santé des systèmes de santé de l'Afrique de l'Ouest



Source : CEA à partir de données de WDI, Banque mondiale

Note : les données les plus récentes ont été utilisées

Des efforts ont été enregistrés par les Etats en matière d'amélioration de l'offre de services sociaux de base en général et de service de santé au cours de la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), notamment en termes d'infrastructures, d'équipement et de personnel de santé et cet élan se renforce progressivement dans le cadre de la mise en œuvre des ODD. Les deux récentes crises sanitaires, en l'occurrence Ebola et Covid-19 ont mis en exergue la faiblesse et la forte vulnérabilité des systèmes de santé des pays de la sous-région. Ces déficits structurels concernent aussi bien les dimensions qualitatives que quantitative de l'offre de services de santé. Les illustrations factuelles précédentes montrent que les gaps aussi bien en matière d'infrastructure et d'équipement sanitaires qu'en matière de personnel de santé restent importantes et la décennie de l'action devrait être mise à profit par les pays de la sous-région pour réduire substantiellement les gaps, bien que Covid-19 impactera les efforts de pays vers l'atteinte des ODD. La section ci-dessous établit une analyse sommaire des ODD qui pourraient être potentiellement impactés à court et moyen terme en Afrique de l'Ouest par Covid-19 à des degrés divers.

5.3. Effets potentiels de la Covid-19 sur les performances de progrès des ODD et ceux de l'agenda 2063 correspondant

Sachs J. et al. (2020) dans le rapport mondial 2020 sur le développement durable, ont entrepris une évaluation des impacts potentiels de Covid-19 sur les progrès vers l'atteinte des ODD. Ainsi, les impacts positifs, mitigés ou négativement modérés, négativement élevés et impacts indéfinis à ce jour ont été assignés à chaque ODD ainsi que les principaux canaux de transmission. L'analyse faite dans cette section est inspirée des résultats de ce rapport avec un minimum de contextualisation de l'Afrique de l'Ouest.

En effet, en Afrique de l'ouest, les potentiels effets négatifs à court et moyen terme de la Covid-19 sur les progrès vers l'atteinte des ODD au cours de la décennie de l'action portent sur les objectifs 1 à 4 et 8 et 10 pour des impacts élevés ; 5 à 7 ; 9 ; 11 ; 16 et 17 pour les effets modérés. Cependant les impacts à nos jours restent indéfinis pour les objectifs 12 à 15 (Tableau 2).

Tableau 2 : Evaluation rapide des effets potentiels de la Covid-19 sur l'évolution des progrès des ODD en Afrique de l'Ouest

#SDG	Effets potentiels attendus				Canaux de transmission majeurs en Afrique de l'Ouest
	Négatif élevé	Négatif modéré	Positif	Indéfini	
1.Eradication de la pauvreté	x				<ul style="list-style-type: none"> ○ Aggravation de la pauvreté par les pertes d'emplois ; ○ Prépondérance des emplois vulnérables et déficit de sécurité sociale ; ○ Prépondérance des populations vulnérables et marginalisée (milieu périurbain et rural) ; ○ Profil socioéconomique spécifiquement défavorable dans le Sahel
2.Lutte contre la faim	x				<ul style="list-style-type: none"> ○ Insécurité alimentaire par la rupture des chaînes d'approvisionnement alimentaires ; ○ Augmentation des pertes et gaspillages alimentaires en raison des problèmes de transport et de la disponibilité réduite de la main-d'œuvre ○ Mauvaise nutrition en raison de l'interruption des repas scolaires
3.Accès à la santé	x				<ul style="list-style-type: none"> ○ Faiblesse et vulnérabilité structurelle du système de santé ; ○ Surchauffe du système de santé à cause de la Covid-19 avec effet d'éviction sur la prise en charge des autres cas de maladie à forte taux de morbidité et de mortalité (paludisme, etc.) ; ○ Augmentation des cas de santé mentale due au confinement ; ○ Insécurité dans le Sahel limitant les interventions de l'Etat ; ○ Augmentation de la mortalité des personnes âgées ○ Gouvernance administrative, politique et locale
4.Accès à une éducation de qualité	x				<ul style="list-style-type: none"> ○ Dégradation de la qualité de la formation par hausse des taux d'abandons et redoublement ; ○ Perturbation du programme de formation par la fermeture des écoles ; ○ Effets amplificateur lié à la fermeture des écoles dans le Sahel ; ○ Effets d'éviction l'insécurité sur le financement de l'éducation ○ Gouvernance administrative, politique et locale
5.Egalité entre les sexes		x			<ul style="list-style-type: none"> ○ Dégradation de l'autonomisation des femmes due à la précarité des emplois des femmes ; ○ Grande vulnérabilité des personnes âgées ; ○ Condition socioéconomique structurellement précaire des femmes
6.Accès à l'eau salubre et à l'assainissement		x			<ul style="list-style-type: none"> ○ L'accès limité à l'eau potable parmi les groupes structurellement défavorisés (périurbain et rural) ; ○ Faible accès aux services d'assainissement, notamment pour les couches les plus vulnérables ○ Important gap en infrastructures d'eau potable et d'assainissement ; ○ Gouvernance administrative et locale

#SDG	Effets potentiels attendus				Canaux de transmission majeurs en Afrique de l'Ouest
	Négatif élevé	Négatif modéré	Positif	Indéfini	
7. Recours aux énergies renouvelables		x			<ul style="list-style-type: none"> ○ Baisse de l'accessibilité de l'électricité par la baisse de revenu des ménages via la perte des emplois ; ○ Retard dans la réalisation des projets et programme d'offre énergétique ; ○ Gouvernance administrative et locale ; ○ Insécurité dans le Sahel
8. Accès à des emplois décent	x				<ul style="list-style-type: none"> ○ Perturbation du commerce ○ Chômage de masse ○ Fermetures et faillites des entreprises ○ Forte baisse des activités touristiques ○ Baisse des recettes/revenus publics ; ○ Gouvernances des finances publiques et administratives ; ○ Crise économique mondiale liée au Covid-19 ;
9. Innovation et infrastructures		x	x		<ul style="list-style-type: none"> ○ Ralentissement ou arrête des unités de production industrielles ; ○ Déficit d'approvisionnement en biens intermédiaires et d'équipement ; ○ Retard ou annulation des projets de développement d'infrastructures ; ○ Retard ou annulation des conventions de financement des infrastructures avec les PTFs ; ○ Corruption et gouvernance politique et administrative ○ Promotion de la digitalisation par l'accélération des technologies numériques, la cybersanté, l'éducation en ligne, la gouvernance électronique, et paiements électroniques
10. Réduction des inégalités	x				<ul style="list-style-type: none"> ○ Impacts sanitaires et économiques disproportionnés sur les groupes vulnérables (y compris les réfugiés et les migrants), notamment en lien avec la faiblesse de filets de sécurité ; ○ Perte des emplois peu qualifiée et précaires
11. Villes et communautés durables		x	x		<ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentation de la précarité et de la vulnérabilité urbaines et périurbaine ; ○ Arrêt des transports publics urbain ○ Accès réduit aux espaces publics / verts ; ○ Urbanisation accélérée et incontrôlée ○ Forte réduction à court terme des niveaux de pollution
12. Consommation responsable				x	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réduction à court terme de l'utilisation des ressources naturelles en raison de la réduction des activités de production et de consommation ○ Pression pour assouplir les réglementations sur l'économie et reporter l'adoption de nouvelles mesures ○ Augmentation de la pollution plastique (par exemple, utilisée pour fabriquer des équipements de protection individuelle

#SDG	Effets potentiels attendus				Canaux de transmission majeurs en Afrique de l'Ouest
	Négatif élevé	Négatif modéré	Positif	Indéfini	
13.Lutte contre le changement climatique				x	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réduction à court terme des émissions de GES et des autres formes de pollution due par l'homme ; ○ Baisse des prix de l'énergie (pétrole, gaz, etc.) induite par le ralentissement des activités économiques.
14. Protection de la faune et de la flore				x	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réduction à court terme des menaces pour la biodiversité marine en raison de la réduction de l'activité économique et de la consommation mondiales ○ Pression pour réduire la biodiversité marine et les sauvegardes des écosystèmes
15. Protection de la faune et de la flore terrestres				x	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réduction à court terme des menaces pour la biodiversité terrestre et d'eau douce en raison de la réduction de l'activité économique et de la consommation mondiales ○ Pression pour réduire la biodiversité terrestre et d'eau douce et les sauvegardes des écosystèmes, y compris les conventions de réglementation de la biodiversité et des écosystèmes (par exemple, sur la déforestation)
16. Justice et paix		x			<ul style="list-style-type: none"> ○ Une pression accrue sur les gouvernements pour atténuer les conséquences sanitaires et économiques de la pandémie ○ Pression pour accroître l'accès aux soins de santé dans les pays qui n'ont pas encore atteint la couverture sanitaire universelle ○ Augmentation des déficits publics et de la dette ○ Perturbation des processus législatifs et des débats publics ○ Restriction des lois sur la liberté d'information et des politiques de transparence ; ○ Dégradation des acquis en matière de droit de l'homme par la mise en place des mesures de prévention et de protection des populations au Covid-19
17. Partenariats pour les objectifs mondiaux		x			<ul style="list-style-type: none"> ○ Baisse de l'aide humanitaire et au développement en provenance de la communauté internationale ; ○ Réduction des envois de fonds internationaux et des financements transfrontaliers ○ Baisse des échanges commerciaux internationaux par la fermeture des frontières ○ Augmentation à terme du service de la dette et durcissement des conditions d'endettement ; ○ Eviction des pays pauvres par les grandes puissances économiques dans l'acquisition des intrants et équipement sanitaires et médicaux

Source : CEA contextualisé à partir de Sachs J. (2020) rapport mondiale 2020 sur le développement durable

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES

A dix années de l'échéance de la mise en œuvre du programme des objectifs de développement durable qui vise entre autres à consolider les acquis et corriger les inachevés des OMD, globalement plus de 40,0% des pays de la sous-région ont déjà accompli plus de 70,0% du chemin vers l'atteinte en 2030 des objectifs 10 ; 12 ; 13 et 15. Cependant, aucun pays n'est en bonne posture vers l'atteinte en 2030 des objectifs 2 ; 4 à 7 ; 9 et 14.

Les pays de l'Afrique de l'Ouest ont enregistré des progrès encourageants. Ces progrès encourageants sont perceptibles notamment au niveau de la portée des politiques publiques et des réformes mises en œuvre, quoique les impacts en termes de résultats mesurables restent mitigés sur le terrain. Des réformes et programmes ambitieux ont été conçus et mis en œuvre en matière de renforcement de la gouvernance et des institutions en s'attaquant à la corruption, la restauration de la paix, la restauration de la sécurité, le renforcement de la cohésion sociale pour le mieux vivre ensemble, l'amélioration de l'efficacité de l'administration publique et la consolidation de la démocratie.

La volonté pour les autorités nationales de baser prioritairement le financement de la mise en œuvre des politiques publiques sur les ressources locales (et non sur l'aide publique au développement) s'est traduit dans certains pays par des progrès encourageant dans la mobilisation des recettes fiscales par la mise en œuvre d'importantes réformes des finances publiques. Cette volonté s'est également matérialisée par le développement d'un partenariat qui privilégie le renforcement des capacités endogènes et la promotion de la coopération sud-sud à travers les initiatives de renforcement de l'intégration régionale quoique les effets de la Covid-19 réduiraient significativement les transferts de migrants à destination de la région en général et de l'Afrique de l'Ouest en particulier.

En dépit de la déstabilisation des systèmes de santé de la sous-région par la pandémie de la Covid-19, des progrès sont également enregistrés en matière d'accès à la santé à travers la réalisation et la réhabilitation des infrastructures et formation sanitaire, l'augmentation du personnel soignant et la mise en œuvre des programmes de gratuité des soins, notamment pour les enfants et les femmes enceintes.

En revanche, les pays de la sous-région enregistrent des retards considérables en matière d'efficacité dans les modes de consommation et de production, la protection et l'exploitation durables des ressources marines et océaniques, l'adaptation aux effets de changement climatique, l'accès à l'énergie, à l'eau potable et à des services d'assainissement appropriés. Des réformes ciblées et à gain rapide sont également attendus pour plus d'impact sur l'éradication de l'extrême pauvreté, la création d'emplois décents, la réduction des inégalités et la promotion de villes durables à travers une urbanisation maîtrisée. Aussi la décennie de l'action des pays de la sous-région devra cibler prioritairement la réduction de ces importants gaps aussi bien en termes de réformes que d'interventions.

Par ailleurs, les interventions au cours de la décennie de l'action devraient également veiller à la reconstitution et à la sauvegarde des acquis enregistrés au cours des deux dernières décennies d'efforts déployés par les pays et qui seraient négativement impactés par la Covid-19. Les acquis à sauvegarder portent sur les objectifs 1 à 4 et 8 et 10 pour des impacts négatifs élevés et dans une moindre mesure sur les objectifs 5 à 7 ; 9 ; 11 ; 16 et 17.

RÉFÉRENCES

Banque Mondiale, 2018 *What A Waste? : A global Review of Solid Waste Management (English)*. Urban development series knowledge papers; no. 15. Washington, D.C., The World Bank Group.

CEA (2019), Rapport 2019 sur le Développement Durable en Afrique de l’Ouest : Progrès vers l’atteinte des Objectifs de développement durable et de l’Agenda 2063. Bureau de la CEA pour l’Afrique de l’Ouest, Mai 2020

CEA et Al., 2018, Rapport sur le développement durable en Afrique : Vers un continent transformé et résilient, Novembre 2018.

FAO (2018), Réaliser la Faim zéro en Afrique d’ici 2025 : Bilan des progrès accomplis. Réunion de haut niveau de l’Union africaine Addis-Abeba, Éthiopie, Janvier 2018.

FAO, 2020, La situation des forêts au monde. Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture,

Mamoudou et Dimitri, 2019. Croissance économique dans la zone de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’ouest : soutenabilité, durabilité et inclusivité, Revue Afrique et développement, Volume XLIII, No. 2, 2018, pp. 1-34.

Maurice Cusson et Al., 2017. “Mille homicides en Afrique de l’Ouest”, Juin 2017.

Ministère de l’économie et des finances du Benin, (2019), "Rapport d’avancement 2018 du Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D 2018-2021)". Version préliminaire, juillet 2019

Ministère de l’économie, du développement et des finances du Burkina Faso, (2019), "Rapport synthèse de mise en œuvre de l’agenda 2063 au Burkina Faso. Version préliminaire, novembre 2019

Ministère de l’économie, du plan et de la Coopération de la République du Sénégal, (2019),"Bilan d’étape de la mise en œuvre des ODD rapport 2018-2019". Version juillet 2019

Ministère du plan du Niger, (2018),"Rapport Annuel de Mise en Œuvre du PDES 2017-2021". Version juin 2019

Ministère du plan et du développement de la Côte d’Ivoire, (2019), "Rapport annuel de performance 2018 du plan national de développement 2016-2020. Version juin 2019

Ministère du plan et du développement de la République de Guinée, (2019)," Rapport annuel de performance 2018 de la mise en oeuvre du PNDES 2016-2020". Septembre 2019

Ministry of Finance and Economic Affairs of Gambia, (2019)," The 2018 Annual Progress Report (APR) of The Gambia National Development Plan (2018-2021)". September 2019

National Development Planning Commission of Ghana, (2019),"Ghana’s Voluntary National Review Report on the Implementation of the 2030 Agenda for Sustainable Development". July 2019

Nations Unies (2019), Rapport sur les objectifs de développement durable. Rapport mondial du Secrétaire général 2019, Avril 2019.

Sachs, J., Schmidt-Traub, G., Kroll, C., Lafortune, G., Fuller, G., Woelm, F. 2020. The Sustainable Development Goals and COVID-19. Sustainable Development Report 2020. Cambridge: Cambridge University Press.

UICN, 2010, Stratégie régionale pour les aires marines protégées en Afrique de l'Ouest. Union Mondiale pour la Nature

UNESCO 2019 « Respecter les engagements : les pays sont-ils en bonne voie d'atteindre l'ODD 4 ? »
<http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/meeting-commitments-are-countries-on-track-achieve-sdg4-fr.pdf>

UNODC, 2019, GLOBAL STUDY ON HOMICIDE 2019. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

World Bank and KNOMAD (2020) « COVID-19 CRISIS THROUGH A MIGRATION LENS: Migration and Development ». The Global Knowledge Partnership on Migration and Development (KNOMAD) and World Bank, Brief 32 April 2020

ANNEXES : Niveau d'alignement entre les ODD et l'agenda 2063 de l'Union Africaine

Annexe 1 : cohérence entre les objectifs de développement durable de l'agenda 2030 et l'agenda 2063 de l'UA

Tableau 3 : Degré d'alignement entre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063

Objectifs ODD	Fortement alignés	Faiblement aligné	Total	Non associés
Nombre d'objectif	11	6	17	0
% des objectifs	64,7	35,3	100	0
Nombre des cibles	62	56	118	51
% des cibles	36,7	33,1	69,8	30,2
Nombre des indicateurs	96	66	162	79
% des indicateur	39,8	27,4	67,2	32,8

Source : ECA, 2017

Tableau 4 : les objectifs ODD fortement alignés à ceux de l'agenda 2063

ODD	% d'alignement des cibles	Description des objectifs
#2	100	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
#5	100	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
#7	100	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
#16	90	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables
#10	43	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
#13	33	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
#14	29	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
#15	30	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Source : ECA, 2017